

LE LOTUS

Bulletin littéraire du Collège Saint-Marc

ALEXANDRIE - Egypte

Historique du

Collège Sainte-Catherine

depuis sa fondation jusqu'à nos jours

(1847-1928)

~~~~~  
OCTOBRE 1928  
~~~~~



ALEXANDRIE

IMPRIMERIE DE L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DES FRÈRES

—
1928

COLLÈGE SAINT-MARC

ALEXANDRIE - Egypte

Notice historique

sur le Collège Sainte-Catherine

depuis sa fondation jusqu'à nos jours

(1847-1928)

Supplément au « LOTUS »

(Bulletin de l'Académie littéraire du Collège)

OCTOBRE 1928



ALEXANDRIE

IMPRIMERIE DE L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DES FRÈRES

—
1928



Supplément au "LOTUS"

Bulletin de l'Académie du Collège Saint-Marc

OCTOBRE 1928



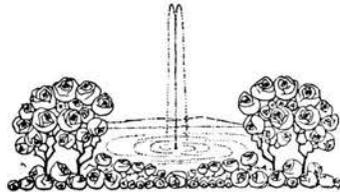
SOMMAIRE

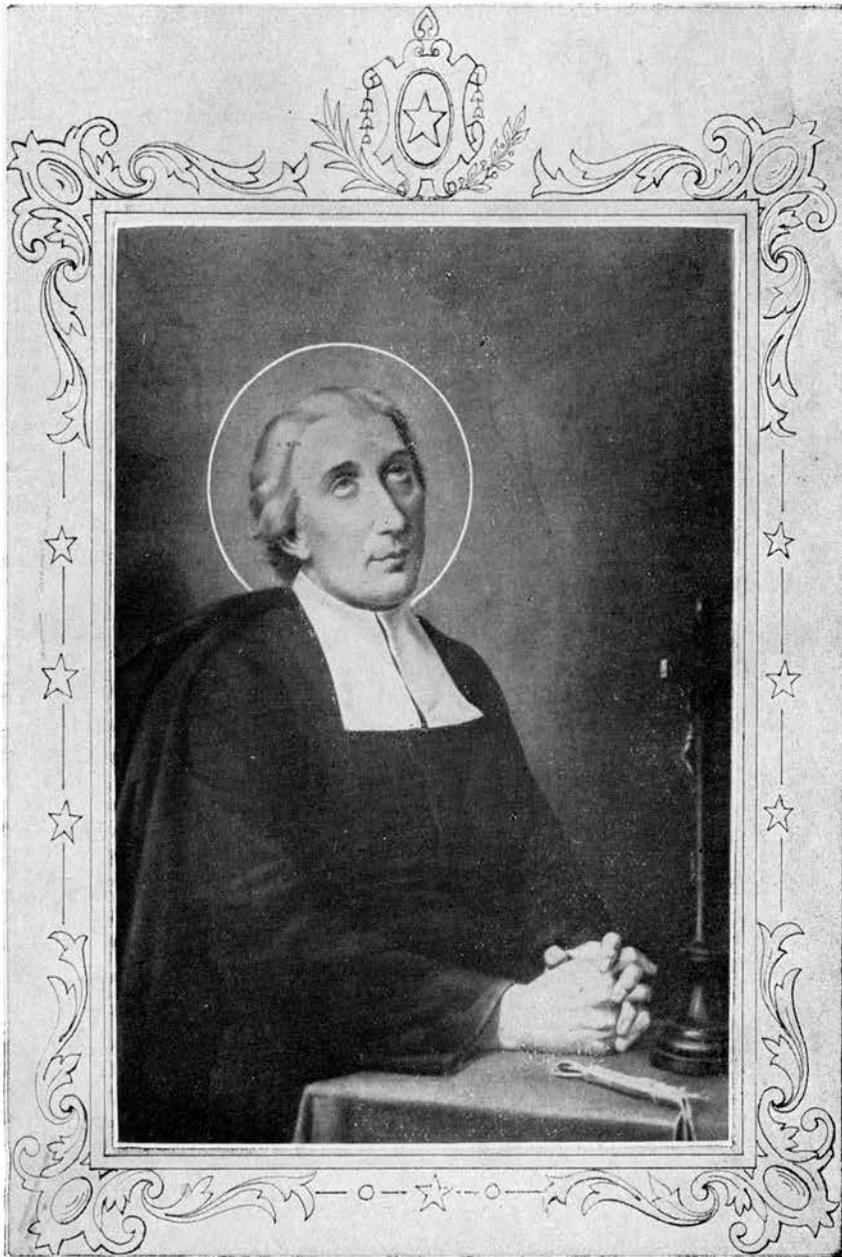
Notice historique sur le Collège Sainte-Catherine. — De quelques visites reçues au Collège. — L'académie Saint-Jean-Baptiste de la Salle. — Le Collège Sainte-Catherine pendant la guerre 1914-1918. — Les Etudes au Collège Sainte-Catherine. — Œuvres diverses se greffant sur le Collège. — Comment sont suivis les élèves qui continuent leurs études à Paris.

Quelques témoignages.

Visite de Sa Majesté FOUAD I^{er}, roi d'Egypte, au Collège Saint-Marc.

À travers le Collège Saint-Marc.





SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
Fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Notice Historique
sur le Collège Sainte-Catherine
depuis sa Fondation jusqu'à nos jours (1847-1928)



EN Egypte, une phalange de plus de 200 Frères des Ecoles chrétiennes distribue actuellement l'éducation à près de 9.000 enfants ou jeunes gens, répartis dans 30 écoles, comprenant 220 classes.

C'est à l'année 1847 — sous le généralat du T. H. Frère PHILIPPE — qu'il faut remonter pour trouver l'origine de cette magnifique floraison d'écoles qui s'étend aujourd'hui sur l'Egypte entière.

Mgr. PERPETUO GUASCO — alors Vicaire apostolique et délégué du Saint-Siège pour l'Egypte — exprima au T. H. Frère Supérieur le désir d'avoir des Frères des Ecoles chrétiennes dans son Vicariat. La bonne tenue de leurs écoles — qu'il avait vu fonctionner en Italie — l'avait tout de suite disposé en leur faveur. Le T. H. Frère PHILIPPE, de grande et vénérée mémoire — sous le généralat duquel l'Institut s'est répandu, hors de France, dans presque tous les pays du monde — répondit avec empressement aux sollicitations du prélat.

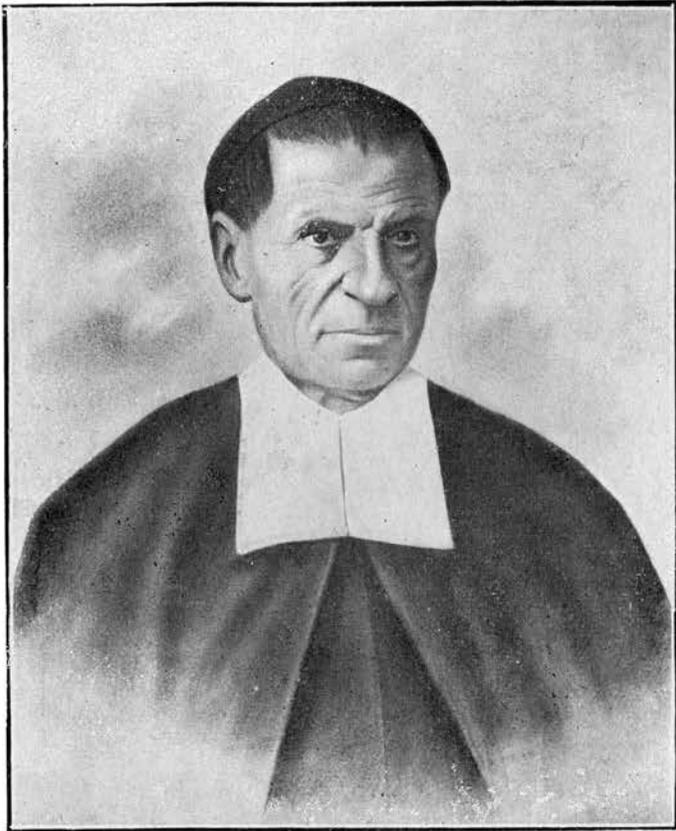
Le Frère STANISLAS-KOSTKA, Visiteur du Levant, en résidence à Smyrne, reçut l'ordre de se rendre à Alexandrie le 16 mai 1847, pour traiter de cette affaire avec le Vicaire apostolique.

Il fut convenu, entre Mgr. GUASCO, M. LEROY, préfet des Lazaristes — établis en Egypte depuis trois ans — et le représentant de l'Institut des Frères, que Messieurs les Lazaristes céderaient à ceux-ci une partie du terrain à eux donné par le Vice-Roi, Méhémet-Ali. Ils s'engageraient également à payer les frais d'installation et d'entretien des Frères, en assurant à chacun une rétribution annuelle déterminée.

Les pourparlers furent si vigoureusement menés et les circonstances propices si bien mises à profit, qu'en peu de temps le local scolaire fut aménagé et meublé.

Aussi, en juin 1847, purent débarquer au port d'Alexandrie les quatre fondateurs du nouvel établissement, ouvriers de la première heure, dont les noms méritent d'être retenus : c'étaient les Frères ADRIEN-DE-JÉSUS, directeur, VALENTINIEN, THÉODOIRE et SIRÉNAT.

Le 1^{er} juillet suivant, ils ouvraient trois classes qui réunissaient 120 élèves dès le premier jour. Le 18 du même mois,



Cliché Miroir Égyptien.

Frère Adrien-de-Jésus, premier Directeur du Collège.

Mgr. le Délégué tint à venir lui-même bénir la maison et à y célébrer la messe du Saint Esprit. A cette cérémonie assistaient plusieurs membres du consulat de France, des notabilités de la ville et des parents d'élèves en grand nombre.

En peu de temps, grâce au dévouement des maîtres, s'accrut le nombre des élèves et aussi la réputation de l'Ecole. Aussi bien, l'établissement ne comptait pas une année d'existence que déjà plusieurs notables de la ville manifestèrent le désir de confier

aux Frères l'éducation de leurs enfants. Pour donner satisfaction à leurs légitimes instances, les Frères, de concert avec Messieurs les Lazaristes et du consentement de Mgr. GUASCO, ouvrirent une « école payante » ou demi-pensionnat : c'était le 20 juillet 1848.

En janvier 1849, cette nouvelle création était en pleine prospérité ; elle groupait 18 demi-pensionnaires, ce qui n'empêchait pas l'école gratuite de compter 200 élèves. Aussi l'arrivée de France de trois nouveaux professeurs fut-elle accueillie avec grande joie.

Cette prospérité ne fit que croître d'une année à l'autre, jusqu'en 1852, date où Mgr. GUASCO, résolut d'étendre encore leur champ d'action. Il leur fit céder l'école attenante à l'église Sainte-Catherine dirigée jusque-là par les RR. PP. Franciscaïns. Puis Mgr. le Délégué ne se donna point de repos qu'il ne leur eût fait bâtir un collège, sur le terrain même du couvent, propriété de la custodie de Terre-Sainte.

Le 25 avril 1853, jour de la fête de Saint Marc, apôtre et patron d'Alex-

andrie, furent commencées, aux frais de la Délégation, les fondations du corps de logis qui constitue, encore aujourd'hui, la façade du collège. C'est ainsi qu'au début de 1854 commença de fonctionner, dans ses nouveaux locaux, le collège Sainte-Catherine. Les classes gratuites restèrent dans l'immeuble du couvent jusqu'en 1858.

Les vœux de Mgr. GUASCO se réalisaient : le Collège, agrandi depuis 1854, logeait 20 Frères et 400 élèves : pensionnaires, demi-pensionnaires, externes, gratuits.

Entre temps, s'était fondée au Caire une autre école qui s'ouvrit le 15 février 1854.

En 1856, les deux maisons d'Alexandrie et du Caire qui, depuis leur fondation, faisaient partie du district de Constanti-

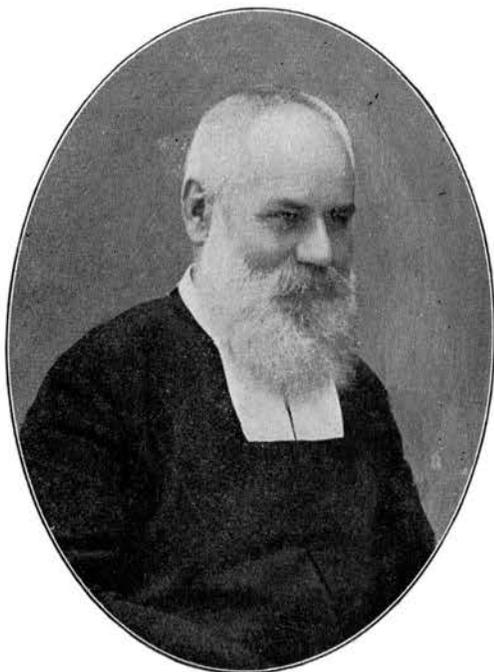


Frère Godefroy-des-Anges
Directeur du Collège Sainte-Catherine (1900-1904)
Assistant du Supérieur Général (1913-1916).

nople, constituèrent un district spécial administré par le Très Cher Frère ADRIEN-DE-JÉSUS, nommé visiteur pour la province d'Égypte tout en gardant la direction du Collège.

En 1859, mourait Mgr. PERPETUO GUASCO. Cette mort enlevait aux Frères leur premier protecteur et bienfaiteur. Les Vicaires apostoliques qui lui ont succédé sont : Nosseigneurs VUJIC (1859-1868), CIURCI (1868-1881), ANACLETO CHICARO

(1881-1889), GUIDO CORBELLI (1889-1896), GAUDENZIO BONFIGLI (1896-1904), AURELIO BRIANTE (1904-1921), HYGIN NUTI (1921-...)



Frère Kostka-Marie
Visiteur (1913-1921).

Peu à peu, l'affluence des élèves au collège Sainte-Catherine obligea à élargir les bâtiments devenus insuffisants.

En 1864, le Khédive ISMAÏL fit don aux Frères d'un terrain situé sur la route qui conduit à la Colonne Pompée.

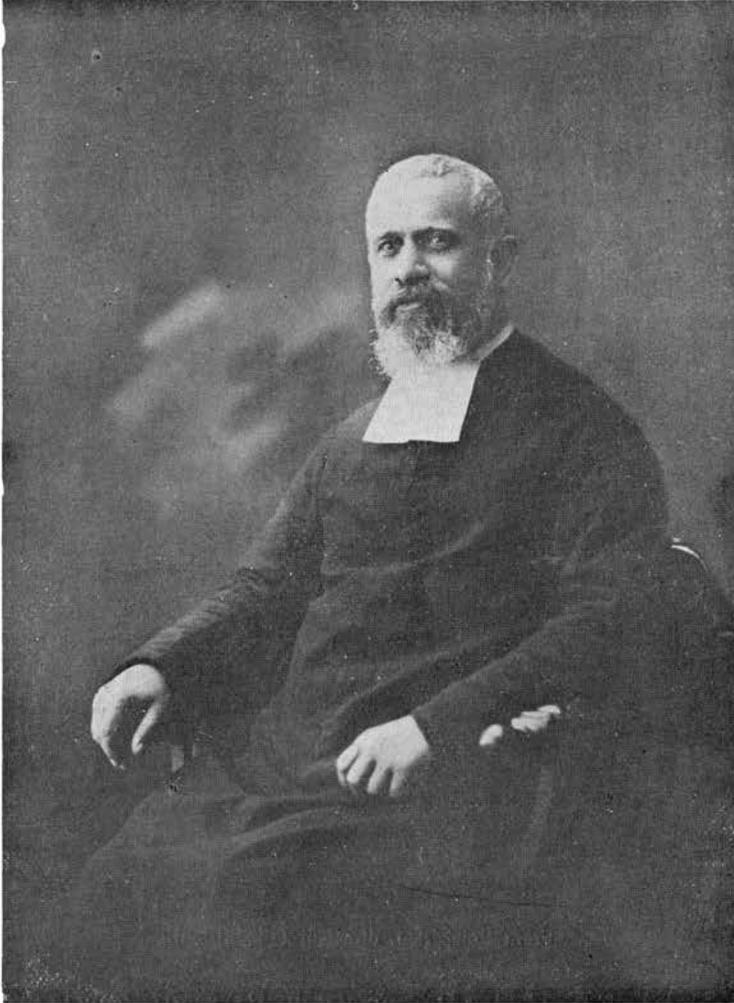
L'année 1873 fut marquée par l'acquisition de la maison de Ramleh, aristocratique banlieue d'Alexandrie. Le Frère EVAGRE en fut directeur. Il devait, quelque temps après, diriger la première

école établie à Jérusalem sur les instances du Patriarche, Mgr. BRACCO.

Le Frère ADRIEN-DE-JÉSUS pouvait être justement fier de l'œuvre qu'il avait inaugurée en 1847. L'arbre qu'il avait planté avait poussé de vigoureux rameaux au Caire, à Ramleh, à Jérusalem. Le temps était venu pour lui de recevoir sa récompense. Il rendit sa belle âme à Dieu le 3 mars 1877. Il était âgé de 76 ans et avait passé 30 ans à Alexandrie. Il était aimé comme un père dans sa communauté, et toute l'Égypte le vénérât comme un apôtre. Aussi ses funérailles furent-elles une grandiose manifestation de sympathie pour les Frères. La population entière

voulut rendre un dernier hommage à cet humble apôtre de la jeunesse.

Les Frères Visiteurs qui lui ont succédé jusqu'à ce jour sont : Les CC. FF. HUGONIS (1877-1900), GODEFROY-DES-ANGES (1900-1913) KOSTKA-MARIE (1913-1921), OGER-CÉCILIEN (1921-....)

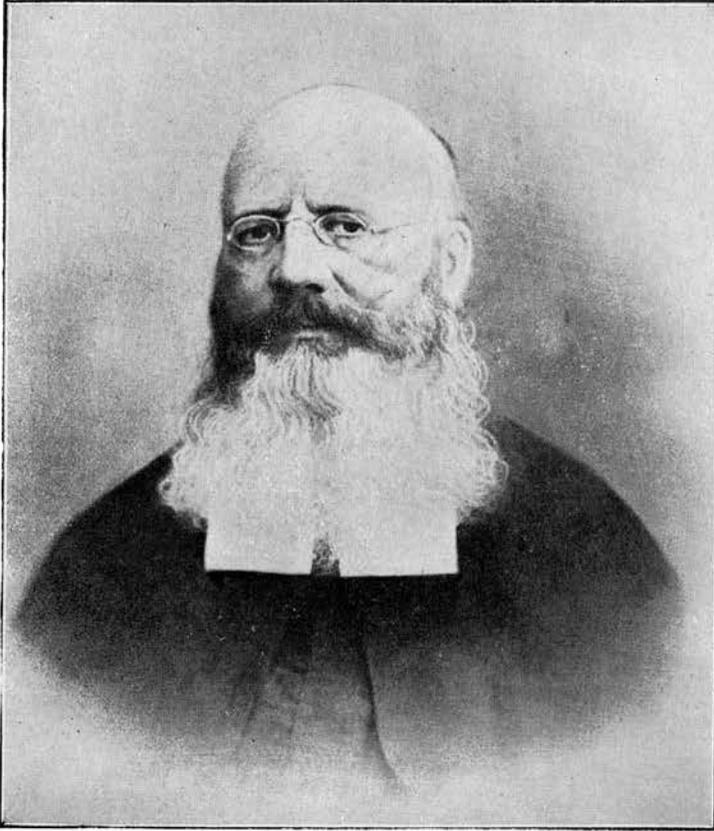


Frère Oger-Cécilien, visiteur du district d'Alexandrie (1921-....).

Ses successeurs dans la Direction du collège Sainte-Catherine sont : les CC. FF. DAVID-LÉON (1877-1885), PROSPÉRIEN (1885-1888) ODUWALD-JOSEPH (1888-1889), ILDEFONSE (1889-1900), GODEFROY-DES-ANGES (1900-1904), ISMAÉLIS (1904-1913), GORDIEN-DÉSIRÉ (1913-1920), ABSALON-BENOIT (1920-1925), CYPRIEN-PIERRE (1925- ..).

Par les soins du C. F. DAVID-LÉON, le Collège fut doté d'un cabinet de physique et d'un laboratoire de chimie ; les locaux furent notablement améliorés.

A la suite d'une visite du Consul de France et du Commandant du navire « Le Renard », une commission d'examen de fin d'études fut établie : elle se composait de quelques notabilités du



Frère Prospérien, directeur (1885-1888).

Consulat de France, des Banques et du Barreau. Pour le premier examen, le jury se montra difficile, mais l'impression fut bonne.

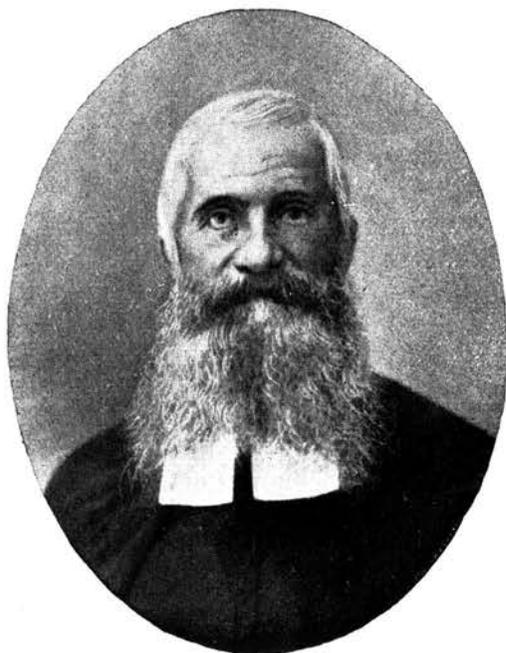
Un rapport rédigé en 1881 nous apprend que le collège comptait à cette date, y compris l'école gratuite :

	139	pensionnaires
	280	demi-pensionnaires
	495	externes
soit...	<u>914</u>	élèves au total.

Sur ce nombre 731 sont catholiques et 183 appartiennent à d'autres cultes.

Ce même rapport signale qu'il existe dans l'établissement un enseignement complètement gratuit auquel ont part, en nombre illimité, les enfants catholiques ; il en est même auxquels on fournit la nourriture, les habits et les effets classiques ; que les familles catholiques ont été heureuses d'envoyer leurs enfants dans cette école de leur goût et conforme à leurs convictions ; quant aux dissidents qui avaient, au début, regardé les religieux d'assez mauvais œil, ils se sont peu à peu habitués à les considérer comme des hommes bienfaisants, désintéressés et dont l'enseignement méritait leur estime.

L'œuvre de rapprochement entre les diverses races et religions si ardemment prônée aujourd'hui, s'accomplissait donc ainsi graduellement et de la meilleure façon qui se puisse rêver.



Frère Oduwald-Joseph, directeur (1888-1889).

Le Collège poursuivait ainsi sa marche ascendante, lorsque survinrent les événements de 1882, de sinistre mémoire. Les Frères purent à temps se réfugier en Palestine et à Constantinople. Quand, trois mois après, ils revinrent à Alexandrie et à Ramleh, ils eurent bien des ruines à relever. La rentrée d'octobre 1882 se fit seulement avec une soixantaine d'élèves. Mais, grâce au dévouement des Frères, la prospérité ne tarda pas à sourire à leurs efforts.

Le programme des études fut rénové et élargi. En juin 1884, M. FALLIÈRES, ministre de l'Instruction Publique, et M. JULES FERRY, ministre des Affaires Etrangères, accordent à la requête des Frères qu'une session spéciale soit créée à Alexandrie, en faveur des élèves du collège Sainte-Catherine, pour l'obtention du baccalauréat français.

Au début du directorat du Frère ILDEFONSE, vers la fin de 1888, naissaient au Collège la société littéraire dite *Académie Saint-Jean-Baptiste de la Salle* et l'Association des Anciens Elèves dite *Cercle Sainte-Catherine*.

Vers ce même temps commence la création des succursales du Collège qui ne pouvait plus, à lui seul, suffire aux besoins des divers quartiers de la ville.



Frère Ildefonse
Directeur (1889-1900)
Visiteur du district de Jérusalem.

Au collège de Ramleh, florissant et très estimé des familles, vinrent donc s'ajouter, suivant que le permettaient les ressources et le personnel :

1. — le *Collège du Sacré-Cœur* à Moharrem Bey (1887);
2. — le *Collège Saint-Joseph*, à la place des Consuls (1890);
3. — le *Collège Saint-Louis*, à la rue Rosette (1890);
4. — le *Collège Saint-Gabriel*, à Ibrahimieh (1901);
5. — le *Collège Saint-Michel*, à l'Attarine (1901);
6. — l'*Ecole des Arts et Métiers*, commencée bien modestement au Collège Saint-Joseph (1897), puis

transportée au quartier Bab-Sidra (1898), en la nouvelle maison dite de la *Sainte-Famille*. Bâtie *ad hoc*, cette maison comprenait à partir de 1907, en même temps que l'école professionnelle et la *Procure générale* du district, la résidence du Cher Frère Visiteur et des Frères des succursales. En 1907, elle s'adjoignait la petite école gratuite du collège Saint-Joseph, transformée bientôt en une superbe école gratuite de huit classes.

L'école gratuite Sainte-Catherine, en 1889, était installée en sept belles classes nouvellement construites. En 1886, le collège Saint-Joseph de Bacos créait aussi une école gratuite de trois classes.

Lorsqu'en 1904, les lois persécutrices eurent enlevé aux religieux le droit d'enseigner en France, le district d'Egypte reçut

un contingent de nombreux Frères qui, pour éviter la sécularisation, vinrent lui demander un refuge. Du coup une recrudescence d'activité et de progrès se fit sentir dans toutes les écoles.

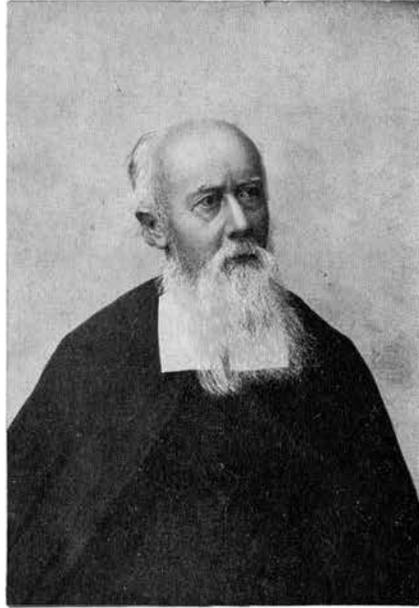
A partir de 1904, les examens en vue de l'obtention des diplômes officiels qui, jusque-là, se passaient au Collège, se passèrent désormais au Consulat de France, et le programme du baccalauréat fut exactement celui du baccalauréat français.

Durant l'année scolaire 1905-1906, sur l'initiative du Frère Directeur ISMAËLIS, se crée au Collège le Cours de commerce qui obtient dès le début un remarquable succès.

Vers la fin de cette même année scolaire, une fête sportive des mieux réussies venait prouver à tous que la culture physique n'était pas négligée au Collège. Elle inaugurait cette série de concours annuels de gymnastique, imités depuis, qui fit accourir à la Campagne des Frères le tout Alexandrie.

En février 1910, paraît pour la première fois le *Lotus*, bulletin de l'Académie du Collège.

En janvier de l'année suivante, meurt au Collège le F. ILDEFONSE, son ancien directeur et par la suite visiteur de Syrie. C'est au début de son directorat, comme il est dit plus haut, que commencèrent de fonctionner le *Cercle* et l'*Académie*. FRANÇOIS FABIÉ, son ancien élève au collège de Rodez, qu'il avait initié au doux parler des Muses, lui consacra des strophes émues et pleines de charmes ⁽¹⁾.



Frère Evagre
Premier Directeur du Collège Saint-Joseph
de Ramleh en 1873.
Provincial du district de Jérusalem.

(1) Pauvre petit Frère Ildefonse,
Qui meurs là-bas, au bord du Nil,
Presque oublié, presque en exil,
Et dont les sables et la ronce
Garderont, sans doute à jamais,
La cendre loin de nos sommets ;

En 1913, les fêtes jubilaires de l'Académie revêtirent un éclat tout particulier. Ce fut l'une des dernières consolations accordées au personnel de l'établissement avant les angoisses de la grande guerre, qui faillit un moment faire sombrer la prospérité du Collège si vaillamment acquise.

Je te plains, mon pauvre vieux maître.
Et pourtant mieux vaut expirer
Loin du pays, que d'y rentrer,
Pour voir au seuil qui nous vit naître
Et que nul ne vient vous ouvrir
L'ortie et la ronce fleurir.

Ou — douleur encor plus amère —
Pour trouver mort le cher Couvent
Qu'on avait laissé triomphant
Et dans ses murs gras et prospères,
Judas, qui paya la maison
Des deniers de sa trahison.....

Repose en paix sous la croix noire
Que dévore l'ardent soleil,
En attendant le grand réveil
Auquel jadis tu nous fis croire ;
Nous ne plierons pas les genoux
Sur ta tombe, trop loin de nous ;

Mais nous garderons de ton âme
Et de ton cœur et de ta voix,
Nous, tes élèves d'autrefois,
Ce qu'on peut garder de la flamme :
Un reflet qui fasse plus sûrs
Nos pas dans les chemins obscurs.

Et puisque de cette âme exquise
J'eus ma part et plus que ma part,
Car au timide campagnard
Pauvre de mine, humble de mise,
Que l'on t'amenait ignorant
Farouche, criant et pleurant,

Tu sus, à force de tendresse,
Faire aimer l'austère maison
Laisant aux murs de sa prison
Fleurir la fleur enchanteresse
Qu'il apportait, sans le savoir,
De son pauvre et vierge terroir ;

Dès les premiers jours de la mobilisation, le district d'Égypte s'appauvrit de 52 Frères dont 9 professeurs de Sainte-Catherine. Peu à peu les 110 Frères appelés sur les champs de bataille laissent leur place vide dans les collèges.

Heureusement que la Providence se plaisant à faire jaillir le bien du mal, ne permit pas que dans ce cataclysme périlât l'œuvre des Frères d'Égypte. Forcés d'abandonner leurs maisons, les Frères de Palestine et de Syrie arrivèrent sur les bords hospitaliers du Nil. Ainsi purent être maintenues dans leur marche ascensionnelle, toutes les classes, toutes les œuvres existantes.

La guerre terminée — et les Frères de Palestine et de Syrie rappelés dans leurs districts — les maisons d'Égypte traversèrent des heures difficiles. Plus de 30 professeurs, dont 6 du collège Sainte-Catherine, étaient tombés sur les champs de bataille ; et des autres plus d'un revenait blessé ou impotent. Mais les dévouements se multipliant, rien ne fut abandonné des œuvres en activité. De jeunes professeurs vinrent peu à peu



Frère Ismaélis
Directeur (1904-1913)
Assistant du Supérieur Général.

Puisque bien loin d'être sévère
A mes vers boîteux d'écolier
Et de durement les railler,
Tu m'enseignas à les mieux faire,
Et me révélas le trésor
Des poètes de noble essor,

Je voudrais de cet humble hommage,
Maître, saluer ton départ,
Et que ces pauvres vers sans art
Mis en marge de ton image
Sous le symbole de la foi,
Vécussent un peu — grâce à toi.

François **FABIÉ**.

soulager ou remplacer ceux qui, pendant 5 ans avaient supporté le poids du jour et de la chaleur.

De nouveaux cours vinrent même s'ajouter à ceux qui, déjà, se donnaient au Collège.

En 1919, fut régulièrement inauguré, avec 16 élèves, ayant tous leur baccalauréat complet, le *Cours Technique Supérieur* qui donne en trois ans l'enseignement inscrit au programme de l'*Ecole Spéciale des Travaux Publics de Paris*, pour l'obtention du diplôme d'ingénieur.

Le *cours de Droit*, préparant à la licence en droit, fut également ouvert en cette même année 1919, après entente avec Monsieur le Directeur de l'Ecole française de Droit du Caire.

Actuellement les Frères d'Alexandrie n'instruisent pas moins de 3155 élèves répartis de la manière suivante :

1490 Egyptiens	379 Anglais ou Maltais
540 Italiens	147 Français
351 Grecs	248 Divers.

Au point de vue des religions on compte :

1726 Catholiques	310 Musulmans
724 Orthodoxes	63 Divers.
332 Israélites	

En 1927-28, le collège Sainte-Catherine instruisait plus de 1200 élèves — y compris l'école gratuite qui ne comptait plus que les premières classes. Les autres, faute de local disponible, avaient été transférées à l'école gratuite de Bab-Sidra.

A cause du manque de place, le Collège était obligé, chaque année, de refuser des élèves. Pour remédier à cet inconvénient, en 1925 il a été fait l'acquisition à Chatby d'un terrain de 35.000 mètres carrés, afin d'y bâtir un nouveau collège aux vastes proportions, pourvu de tous les perfectionnements modernes et capable de continuer les brillantes traditions du vieux Collège Sainte-Catherine.

La première pierre en a été solennellement posée le 16 mai 1926 au cours d'une fête grandiose qui groupa un nombre imposant de notabilités de toutes les nations représentées en Egypte : ce sera désormais le Collège Saint-Marc inauguré en Octobre 1928.

Pour mieux embrasser d'un coup d'œil le magnifique effort accompli par les Frères d'Egypte en 80 ans de constants et féconds labeurs au service de l'enfance et de la jeunesse, voici le tableau de leurs écoles en ce pays, avec leur date de fondation et leur population scolaire (1) :

(1) Cette statistique est de 1926.

ALEXANDRIE :	FONDÉ EN	ELÈVES
Collège Sainte-Catherine	1847	1035
Ecole gratuite Ste.-Catherine	1847	220
Ecole gratuite de Bab-Sidra (1)	1907	420
Collège St.-Joseph (Ramleh)	1873	298
Ecole gratuite (Ramleh)	1886	161
Coll. du Sacré-Cœur (Moharrem-Bey)	1888	221
Collège Saint-Joseph	1889	194
Collège Saint-Louis	1893	156
Ecole Professionnelle (2)	1898	26
Collège Saint-Gabriel (Ibrahimieh)	1900	197
Collège Saint-Michel	1904	233
LE CAIRE :		
Collège St.-Joseph (Khoronfish)	1854	500
Ecole gratuite (Khoronfish)	1854	405
Collège St.-Jean-Baptiste de la Salle (Bab-el-Louk)	1888	498
Collège Saint-Paul (Choubrah)	1890	340
Collège de La Salle (Daher)	1898	734
Ecole St.-Marc (Khoronfish)	1904	222
Ecole gratuite (Daher)	1905	258
Ecole gratuite (Bab-el-Louk)	1905	146
Collège d'Héliopolis	1910	323
Collège de Zeitoun	1912	160
Œuvre Sainte-Hélène (Choubrah)	1917	341
Ecole gratuite d'Héliopolis	1923	134
TAHTA : — Collège des Frères	1887	245
PORT-SAID : — Collège Ste.-Marie	1887	231
Ecole gratuite	1887	161
PORT-TEWFICK : — Collège	1888	138
MANSOURAH : — Collège St.-Louis	1889	293
Ecole gratuite	1889	121
MINIEH : — Collège des Frères	1902	252
ZAGAZIG : — Collège des Frères	1903	122
	TOTAL . . .	8785 (3)

(1) Les classes inférieures de l'école gratuite Ste.-Catherine y ont été transférées.

(2) Plusieurs ateliers ont dû être fermés par suite des difficultés de la guerre.

(3) Sur ce nombre, 6105 sont payants et 2680, gratuits.

De quelques visites reçues au Collège

NOMBREUX ont été les visiteurs de marque qui ont honoré de leur présence le collège Ste-Catherine et encouragé de leur chaude parole maîtres et élèves. La simple liste en serait longue. Nous ne mentionnerons seulement que les visites les plus remarquables, surtout parmi les plus récentes et qui ont laissé dans l'esprit de tous un plus grand et plus durable souvenir.

Pour commencer, notons, en juin 1893, la visite du cardinal LANGÉNEUX, légat du Saint-Siège au Congrès Eucharistique de Jérusalem, qui, de passage à Alexandrie, voulut loger chez les Frères et fut très touché de tout ce qu'ils y faisaient pour la France et pour Dieu.

L'année suivante, c'est M. FÉLIX FAURE, alors vice-président de la Chambre et futur président de la République, qui répondait au discours de bienvenue du président de l'Académie du Collège :

« Je suis touché plus que je ne puis le dire des nobles sentiments que vous m'exprimez en si bons termes. . . .

« La France est fière de ses œuvres en Egypte, elle est fière surtout quand on en considère les résultats. Elle est fière, mes amis, du dévouement de vos maîtres qui ont quitté une patrie tant aimée pour étendre la civilisation. Ils sont nos amis, puisqu'ils travaillent pour le progrès, puisqu'ils se dévouent pour la liberté. Je le sais, ce n'est pas un esprit étroit qui préside ici à votre éducation ; les différences de peuple et de nationalité ont disparu ; vous êtes admis sans distinction de religion ; c'est l'esprit le plus large qui préside à votre formation intellectuelle et morale.

« Je suis profondément touché du bien qui se fait ici. Et la France parlementaire serait heureuse si, un jour, vous vous signaliez à son attention et à sa générosité, comme anciens élèves de cet établissement. Et lorsque chez nous, vous vous présenterez sous ce titre, nos portes vous seront grandement ouvertes.

« Cette visite laissera dans mon esprit un profond souvenir, et, afin que vous ne le perdiez pas non plus de vue, je fonde pour

toujours un prix qui vous rappellera ce beau jour et qui sera dit : *Prix de la Chambre des Députés.* »

Ce prix devint, après l'élection de l'illustre visiteur à la présidence de la république le *Prix Félix Faure*.

Quelques semaines avant la visite de M. Félix Faure, une réception avait également été faite à M. DOUVILLE-MAILLEFEU, membre aussi du Parlement français, dont les opinions radicales n'étaient un mystère pour personne ; ce qui ne l'empêcha pas de rendre un éclatant hommage au dévouement de nos congrégations religieuses en Orient.

En 1898, ce sont MM. BÉRARD, ancien député de Lyon et ETIENNE LAMY, qui visitent l'établissement et en emportent le meilleur souvenir.

En décembre 1899, M. Le vicomte MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française, revenant de l'inauguration de la statue de Ferdinand de Lesseps à Port-Saïd, est frappé du nombre et de la tenue des étudiants du Collège, massés pour le recevoir. Il prononce, d'une voix vibrante d'émotion, un éloquent discours tout à la gloire des Frères et dont nous citons les suivants extraits :

« Je suis très heureux de venir, en passant, payer un tribut particulier d'affection à vos maîtres vénérés. Ils vous enseignent ici comme partout ailleurs, les vrais principes de la science, de la morale, de la vérité universelle qui ne connaît pas de bornes, qui n'a d'autres frontières que celles de l'humanité elle-même : principes par lesquels nous pensons et qui nous rendent hommes.

« ... Grâce à Dieu, vous êtes à bonne école ... »

« ... Un vaisseau de notre nation va me ramener vers les côtes de France. Je dirai, là-bas, toutes les merveilles dont j'ai été le témoin ; je dirai quelle est la vaillance de vos maîtres et avec quelle infatigable activité ils font aimer la France, en formant partout des légions d'honnêtes citoyens, des jeunes gens instruits et capables de répandre dans toutes les classes de la société les vrais principes qui font l'homme de tout pays, de toute langue, de toute nationalité. »

En 1908 M. MAURICE BARRÈS, de l'Académie française et député de Paris, après une longue tournée dans la Haute-Egypte, déclarait à M. Fernand Braun, rédacteur en chef au *Journal du Caire* :

« J'ai vu après les Pyramides et le Sphinx, le Sérapéum, Louqsor, Karnak et les Tombeaux des Rois. Savez-vous ce qui m'a le plus surpris et le plus charmé ? C'a été de retrouver partout

et jusque dans les moindres lieux où je me suis arrêté, des traces de notre influence et de notre civilisation. Partout où je suis descendu, j'ai rencontré sur ma route des petits garçons ou des petites filles ne se distinguant guère des indigènes par le costume, mais qui parlaient notre langue. A chaque fois, je m'approchais de ces enfants pour leur demander : Où donc avez-vous appris le français ? Et leur réponse invariable était : Chez les Frères, Monsieur, chez les Sœurs ! »

Reçu au Collège, peu après — pour la première fois — il



Réception de Maurice Barrès.

répondait en ces termes au jeune académicien qui lui avait souhaité la bienvenue :

« Tout ce que vous me dites de la France et de l'empreinte dont elle a marqué l'Égypte est exact. Rien de plus doux pour un voyageur sur cette belle terre des Pharaons, que de rencontrer à chaque pas l'accent français, la langue française telle qu'on la parle chez nous.

« A qui le doit-on ? A vos maîtres, ces éducateurs admirables qui prennent chaque génération à mesure qu'elle se lève, pour lui enseigner, en même temps que les vrais principes qui grandissent l'homme et le rendent valeur active dans la société, l'usage de la langue française et l'amour de la France.

« Nous sommes reconnaissants à vos maîtres d'avoir créé, au moyen d'une industrie admirable, d'un dévouement au-dessus de toute épreuve, d'un désintéressement sans égal, un ensemble si

imposant d'œuvres d'instruction et d'éducation. C'est dans leurs établissements que vous recevez cette culture intellectuelle qui vous rend aptes à remplir toutes les carrières s'ouvrant à votre activité.

« Ici où l'on respire une atmosphère française, je suis heureux de le constater, on vous inspire avec l'amour de l'humanité, un culte spécial pour cette partie de l'humanité qui en forme l'expression la plus belle, la plus élevée, la plus parfaite : la France. »

Le 24 mars 1911, c'est l'Amiral DARTIGE du FOURNET qui est solennellement reçu au Collège, tandis que 400 marins de son escadre reçoivent, le lendemain, la gracieuse hospitalité des Frères dans leur Maison de campagne.

Le 13 février 1912, M. MAURICE PERNOT, délégué du Comité des intérêts français en Orient, veut bien assurer à ses auditeurs, après une séance de la société littéraire du Collège, que grande a été sa joie de « rencontrer à Alexandrie une Académie, et une Académie bien française ».



M. le vicomte de Montozon-Brachet.

Un mois plus tard, le 18 mars, le vicomte de MONTOZON-BRACHET prenait part également et s'intéressait vivement à une séance de la même société littéraire.

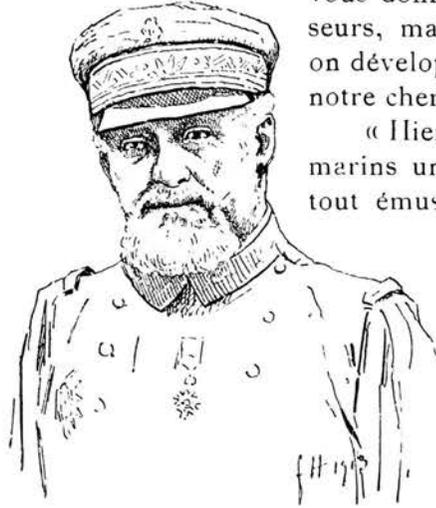
En 1913, M. JULES SIEGFRIED, député du Havre — déjà venu en 1869, — revenait en Egypte pour la seconde fois. Reçu au Collège, il déclara emporter de tout ce qu'il y avait vu une très heureuse impression.

La même année, en novembre, était également reçu, par tous les élèves, l'amiral BOUÉ de LAPEYRÈRE. A la fin de l'une des déclamation faites devant lui, l'Amiral, ému, se tournant vers l'une des notabilités françaises présentes, lui dit : « En vérité, voilà des choses qu'on ne peut croire, si on ne les a pas vues ». Puis, s'adressant aux élèves, d'une voix vibrante d'émotion :

« Mes chers amis, leur dit-il, depuis bientôt une semaine que nous sommes dans cette ville, mes soldats, mes officiers et moi,

nous allons de rêve en rêve. Ce nous est un inexprimable bonheur de découvrir chaque jour combien sur cette terre hospitalière la France est respectée et aimée.

« Avant-hier encore, il m'était donné de présider, chez vos Frères français et dans la bonne ville du Caire, une cérémonie analogue à celle-ci. Et j'ai pu constater, là comme ici, non seulement la haute valeur de l'instruction et de l'éducation que vous donnent vos incomparables professeurs, mais encore et surtout comment on développe dans vos cœurs, l'amour de notre cher pays de France.



L'amiral Boué de Lapeyrère.

« Hier, vous avez fait à mes braves marins un accueil dont ils sont encore tout émus et que jamais nulle part ils n'avaient rencontré ; soyez sûrs qu'ils en garderont à jamais la mémoire. Ce que je vois en ce moment ne fait que confirmer mes impressions, et je puis vous assurer que, moi aussi, je me souviendrai.

« Laissez-moi donc, mes amis, dire ici tout ce que je sens et exprimer à vos supérieurs, en ma qualité de français et de marin, toute ma reconnaissance. »

Au début de 1914, l'aviateur BONNIER — après son voyage Paris-le Caire — était chaleureusement acclamé au Collège par tous les élèves : avec une insistance qui frappa tout le monde, au cours de son discours il rappela cinq ou six fois le mérite et le patriotisme des religieux français en Orient.

Le 6 mai 1914, M. MAURICE BARRÈS, poursuivant son « enquête aux Pays du Levant » était cordialement accueilli pour la seconde fois au collège Sainte-Catherine. Après que M. Hector Klat eut déclamé devant lui son poème « les Mots Français », M. Maurice BARRÈS, prenant la parole, ne fit qu'amplifier son premier témoignage.

« Mes Frères, je vous apporte le salut et l'hommage de la France, mes chers camarades, je vous apporte l'amitié de la France. Tout à l'heure, dès que j'eus mis le pied sur le seuil de votre grand Collège et que je m'avançais au milieu de vos rangs

pressés, aux accords vibrants de notre Marseillaise, je sentis, à l'émotion qui remplissait mon âme, et je compris, à la vue de vos figures charmantes, que j'étais dans une maison bien française.

« Je vous apporte l'amitié de la France ! Et j'emporterai de votre chaleureux accueil un impérissable souvenir. De retour dans mon pays, je raconterai à mes collègues, comment, abordant au rivage de l'Égypte, j'y ai retrouvé non seulement la langue de la France, mais l'âme même de mon pays.

« Ilier, en arrivant, je suis allé présenter mes devoirs à M. le Consul général de France. Il m'a dit : « Ne voulez-vous pas visiter nos établissements français d'éducation : ne voulez-vous pas visiter nos Frères ? Et je lui ai répondu : « Monsieur le consul, vous prévenez mes désirs et devancez ma pensée. « Je viens pour visiter tous nos établissements d'éducation. Je viens pour voir nos Frères. »

« Et quand, tout à l'heure, votre gracieux camarade insinuait que lorsque j'aurai oublié mon passage parmi vous, vous vous souviendriez encore, ma réponse était prête : Comment pourrais-je oublier une réception si enthousiaste, de si chaleureux applaudissements ?

« Vous avez entendu, comme moi, en quels termes aussi précieux que savants, mon jeune confrère a célébré la beauté des « Mots français ». Il est bien vrai, comme il l'a dit, qu'avec les mots du parler français, vous vous êtes assimilé quelque chose de l'âme française sur ces plages lointaines. En retour, qu'est-ce que la France attend de vous, chers camarades ? Rien et tout. *Rien*, parce que vos Frères travaillent ici et se dévouent avec un désintéressement absolu, et *tout* parce que ce que nous voulons, ce sont vos cœurs, et qu'en nous donnant vos cœurs, vous ne pouvez nous donner rien de plus précieux.

« Poursuivez donc, sous la direction de vos habiles maîtres, l'œuvre de votre perfectionnement dans cette grande école de beauté morale. Mes chers camarades, je salue vos deux drapeaux : Vive la France ! Vivent les Frères. »



L'aviateur Bonnier.

On sait que BARRÈS a tenu parole. Il n'a pas oublié. L'un de ses derniers ouvrages — son dernier, peut-on dire — a été son remarquable « *Rapport sur les congrégations* » — dont les Frères des Ecoles Chrétiennes — qui n'a, hélas ! pas encore été utilisé. Barrès est mort ; sa voix s'est tue qui portait loin. Mais sa grande ombre plane encore sur ces rivages qui l'ont charmé et qui ne sont pas près, eux aussi, d'oublier son cœur magnanime.



Maurice Barrès signant ses ouvrages.

Le 24 mai 1914, c'était M. DEFRANCE, ministre de France au Caire, venu pour inaugurer l'Union sportive française d'Alexandrie, qui honorait le Collège de sa présence et lui rendait un précieux témoignage, puisque particulièrement informé :

« Chers élèves, dit-il, c'est avec un très grand plaisir que je me retrouve, ce soir, au milieu de vous. Je suis venu visiter le collège Sainte-Catherine pour la première fois, il y a trois ans.

« J'avais gardé de mon passage le meilleur souvenir. J'ai donc suivi avec intérêt les progrès qu'il a réalisés au cours de ces trois années. Je sais qu'il avance sans cesse dans le progrès et j'apprécie hautement l'instruction et l'éducation que vous donnent vos maîtres si compétents et si dévoués.

« Celui de vos camarades qui, tout à l'heure, a parlé en votre nom, a rappelé qu'il y a environ un an, vous avez reçu M. Jules Siegfried.

« Je puis vous assurer, mes chers amis, que tous les hommes politiques qui viennent en ce pays portent au collège Sainte-Catherine le plus grand intérêt. Votre condisciple aurait pu ajouter que si cette année l'Égypte a été particulièrement favorisée en visites, le collège Ste.-Catherine a été tout spécialement honoré.

Vous avez reçu de la plus sympathique façon, au début de l'hiver, l'amiral Boué de Lapeyrère, plus tard l'aviateur Bonnier et tout dernièrement le célèbre académicien Maurice Barrès. Ces visites cordiales ont dû vous montrer l'intérêt que la France porte aux élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes en Orient.

« Comme vous l'avez dit, l'éducation que vous recevez ici est tout à fait libérale. Ouverte à tous, votre maison accueille les jeunes gens de toutes nationalités et de toutes religions. L'enseignement qui vous est donné est de première qualité. Votre cours d'enseignement secondaire et votre cours d'enseignement commercial ont été les premiers du genre, et ils ont été imités par beaucoup d'autres établissements. Je tiens à le proclamer, l'esprit de cette maison est vraiment libéral et vos maîtres répondent complètement aux désirs du gouvernement français.



Le général d'Amade au collège Sainte-Catherine.

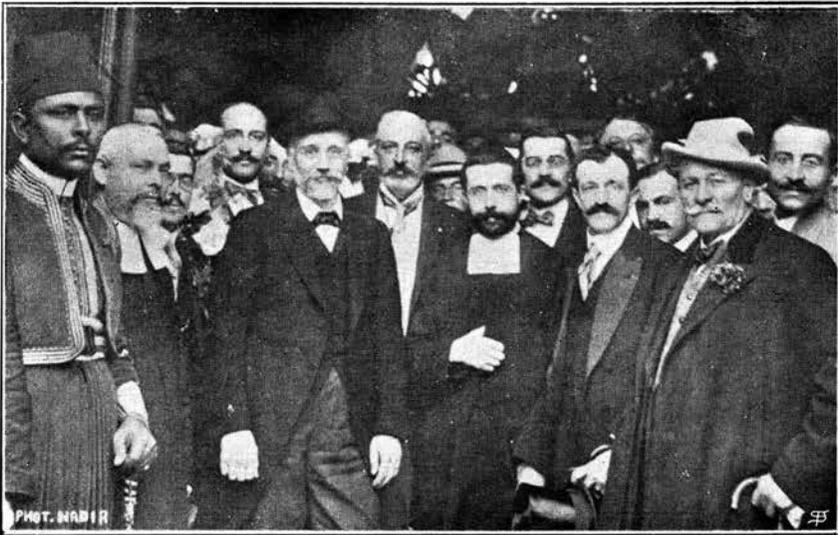
« Le collège Sainte-Catherine a été parfois, je le sais, l'objet de certaines attaques, mais son libéralisme ne fait de doute pour personne.

« Mes chers amis, c'est bien sincèrement que je félicite les Frères des Ecoles Chrétiennes de la belle instruction et surtout de l'éducation libérale qu'ils vous donnent et je vous félicite, vous, d'être venus vous instruire et vous éduquer dans cette maison. »

En pleine guerre, en avril 1915, le général D'AMADE reçoit un accueil enthousiaste et répond en ces termes :

« Mes Frères, mes chers amis, je suis touché, très profondément touché de ce que je vois et des choses que je viens d'entendre. Elles montrent combien tous, que vous soyez français ou étrangers, vous êtes pénétrés de sentiments français. Vous les avez dites dans une langue qui fait honneur autant à celui qui a été votre interprète qu'aux maîtres qui la lui ont apprise.

« Je voudrais, mes chers amis, que toute la France fût ici, pour qu'elle pût contempler le spectacle que j'ai sous les yeux. Elle verrait quelle belle œuvre les Frères ont réalisée dans ce pays d'Orient où maintenant elle porte ses armes ! Mais je le dirai. Je



Réception de M. Venizelos.

saurai raconter toutes ces choses. Si Dieu permet que je rentre dans nos frontières, je serai votre interprète, je vous le promets.

« Mes chers amis, je ne vous oublierai pas. Le souvenir de cette belle journée me sera un réconfort inappréciable. Les jours que nous allons vivre, mes soldats et moi, ne ressembleront pas tous à celui-ci ; mais il me suffira de me le rappeler pour tout supporter avec courage. Je vous en remercie ... »

Quelques jours après — le 27 avril 1915 — c'est Monsieur VÉNIZÉLOS qui est chaleureusement acclamé au Collège, surtout par ses compatriotes nombreux parmi les élèves. Il exprime au Frère Directeur combien il est touché de cette réception et invite les élèves à acclamer la « France immortelle ».

Le 20 octobre 1915, c'est l'amiral CHARLIER, commandant la 2^{me}. division légère de la Méditerranée, qui épingle la Croix de Guerre sur la poitrine du cher Frère Samuel, directeur de l'hôpital Parmentier, et fait un long discours, tout à la gloire du dévouement des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Le 19 juin 1917, c'est le général BAILLOUÉ que reçoit le Collège pavoisé aux couleurs françaises. A l'adresse du président de l'académie, le général, ému, répond en ces termes :

« Mes chers enfants, je vous remercie de tout ce que votre camarade vient de me dire en votre nom, avec tant de délicatesse et de sincérité, Vous aimez la France ; vous proclamez qu'elle est pour vous tous une seconde patrie. En cela vous faites honneur à vos maîtres, les Frères des Ecoles Chrétiennes, ces admirables éducateurs qui vous élèvent dans des idées nobles, larges, généreuses. Et vos maîtres qui savent si bien enseigner, savent être aussi de bons soldats et mourir pour leur pays. Je n'oublierai jamais ce souvenir des Dardanelles en 1915 : un Frère-Soldat prêtant son casque à un camarade qui n'en avait point et recevant, quelques minutes après, un éclat d'obus le blessant mortellement à la tête. Il est mort en brave, en disciple de ce Dieu dont il jouit dans les demeures éternelles, en conformité des principes que vous apprenez ici.

« Mes chers enfants, rappelez-vous vos maîtres et quelle que soit plus tard votre carrière, n'oubliez jamais ce que vous leur devez et ce que vous devez à la France qui vous les envoie. »

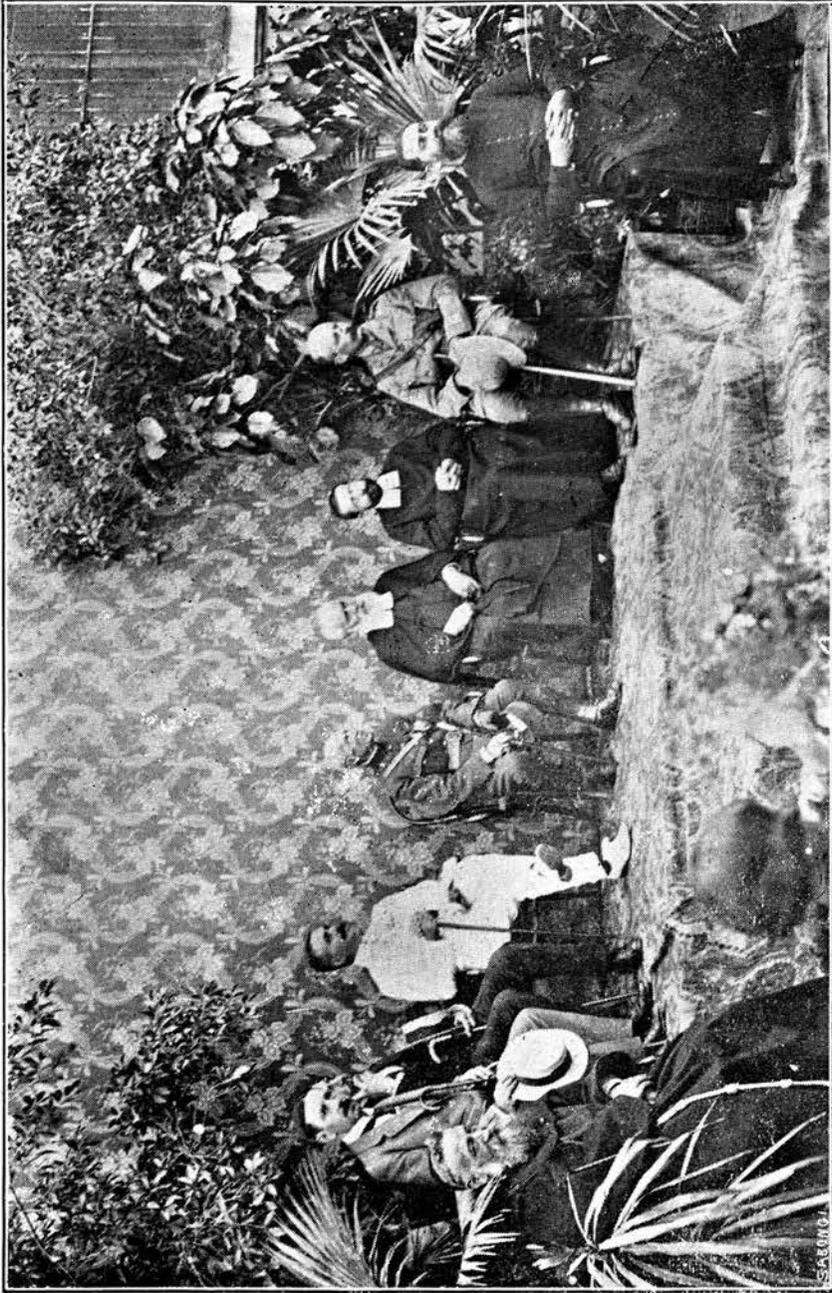
Le 10 juillet 1917, Mr. HENRI MASSIS faisait au Collège une conférence sur « Ernest Psichari ».

Deux jours après, le comte DE SÉRIONNE, agent supérieur de la Compagnie du Canal de Suez, y prenait également la parole.

Le 23 juillet suivant, le lieutenant MASSIGNON, savant orientaliste, y donnait une charmante causerie.

Le 13 janvier 1919, S.E. le Cardinal BOURNE, archevêque de Westminster, de passage à Alexandrie, consacrait au Collège une de ses premières visites.

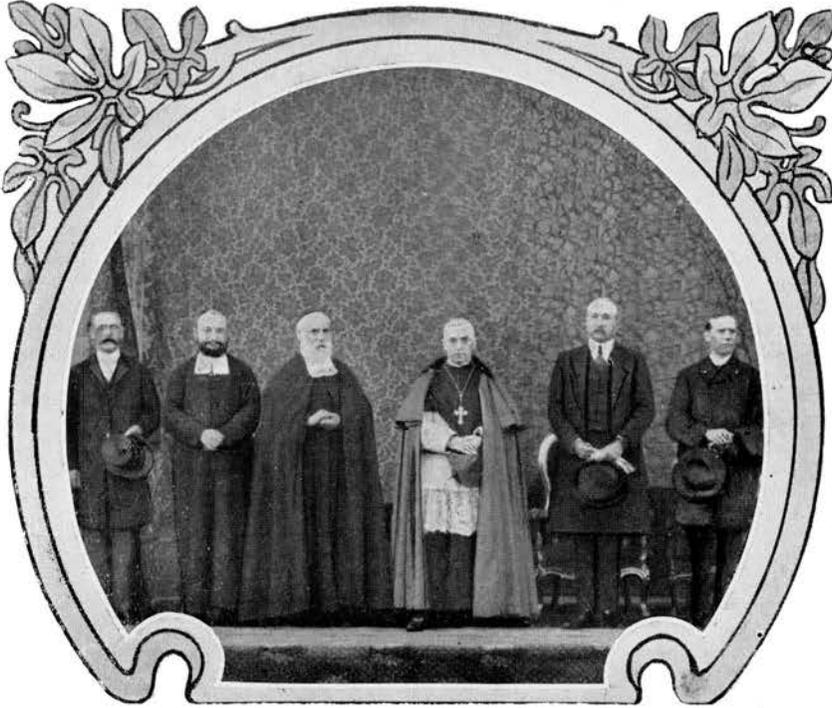
Au mois d'octobre suivant, S. E. le cardinal GIUSTINI, légat pontifical aux fêtes du 7^{me} centenaire de la Custodie de Terre Sainte, daignait faire une visite officielle au Collège. « Si quelqu'un m'avait annoncé à Rome, dit-il, qu'un pareil accueil m'attendait en Egypte, j'aurais dit : « C'est un rêve ! Ce rêve, je l'ai devant les yeux ; c'est une réalité bien consolante dont je parlerai longuement au Saint-Père à mon retour. »



RÉCEPTION DU GÉNÉRAL BAILLOUD.

Le 28 janvier 1920, c'est la mémorable visite du cardinal DUBOIS qui répond en ces termes à l'adresse de bienvenue :

« Mes bien chers frères, chers enfants, je salue du meilleur de mon âme vos étendards, ces étendards sous lesquels s'abritent les légions que vous êtes, guidés par les chefs admirables que sont les Frères des Ecoles Chrétiennes. Salut aux soldats, salut aux maîtres, aux chefs, aux officiers !

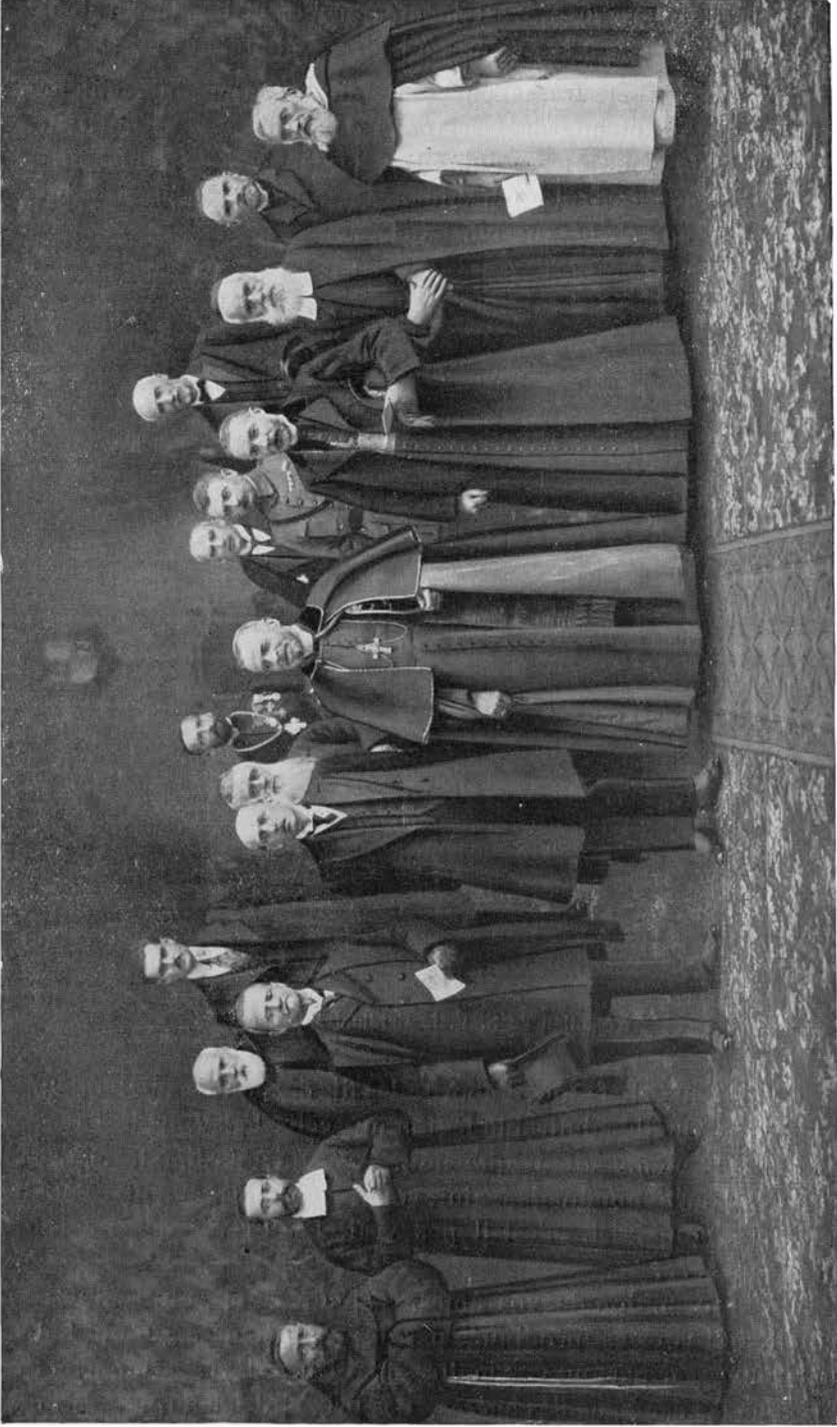


Réception de S. E. le Cardinal Bourne.

« Salut aux chefs tout d'abord : les fils de saint Jean-Baptiste de la Salle. Quelle admirable légion que celle-là ! Vous le savez aussi bien et même mieux que moi. Avec la mission française qui leur apporte hommage, salut, vœux et encouragements, vous acclamerez tous, ici, n'est-il pas vrai, les Frères des Ecoles Chrétiennes....

« A la formation de vos âmes, s'ajoute cette culture intellectuelle qui vous est prodiguée par des compétences qui ont fait leur preuve, car partout vos maîtres, par leurs élèves, remportent dans tous les examens des succès, des prix et des couronnes....

« Je veux, chers amis, vous apporter avec ces encouragements, ces espoirs et ces vœux d'avenir, l'hommage des



LE CARDINAL DUBOIS ET LA MISSION FRANÇAISE AU COLLÈGE SAINTE-CATHERINE.

sympathies de la France. Vous l'acclamez notre chère patrie, et vos âmes, nous le sentons, vibrent à l'unisson de la nôtre, pour l'acclamer et la bénir dans ses victoires comme dans ses bienfaits.

« De ces bienfaits vous jouissez ; car c'est à la France que vous devez vos maîtres. Aussi nous ne sommes pas surpris, mais profondément émus de constater l'attachement et la reconnaissance que vous témoignez si haut et si éloquemment à notre pays. Soyez-en remerciés et félicités et laissez-nous vous assurer qu'en retour la France, elle aussi, vous enveloppe de sa sympathie, de son affection et de son dévouement... »

Deux jours après, Mgr. GRENTE, évêque du Mans, qui accompagnait le cardinal Dubois, assista à une séance de l'Académie. Avant de se retirer, il fit part à l'assistance de son heureuse surprise de voir le succès avec lequel les académiciens cultivaient les lettres françaises.

Plus tard, dans la relation qu'il fit du voyage de la Mission française en Orient, Mgr. GRENTE écrivait du collège Sainte-Catherine :

« Au fond de la cour, un vaste dais de velours rouge est érigé, sous lequel s'assoient le Cardinal et les membres de la Mission. Chants, discours et stances se succèdent. La déclamation est ici en honneur ; peu de Collèges produiraient des élèves aussi exercés... »

« Tous nous avons admiré cette vive jeunesse, intelligente, désireuse de s'instruire et dont les groupes d'académiciens français et anglais, aux écharpes vertes ou rouges, bordées d'argent, nous prouvaient l'activité intellectuelle et l'émulation. Il fut facile



Mgr. Grente, évêque du Mans.

à son Eminence de féliciter les élèves, comme de renouveler aux Frères, nos compliments et nos vœux. »

Quelques lignes plus loin, parlant de lui-même, à la troisième personne, Monseigneur GRETE, rend compte de la séance académique à laquelle il assista :

« Le Frère Gordien le conduisit — l'Evêque du Mans — à l'académie du Collège qui tenait séance en son honneur. Après



Frère Gordien
Secrétaire général du Très Honoré Frère Supérieur,
ancien directeur du collège S^{te}-Catherine (1913-1920).

le procès-verbal de la dernière réunion, tout criblé de traits malicieux, divers académiciens lurent quelqu'un de leurs sonnets, des vers de Coppée ou de Lamartine, un éloge des écrivains français morts à la guerre, et sur chaque lecture — sujet et diction — s'abattirent à la ronde, les critiques les plus franches et les plus acérées. Enfin, un académicien honoraire, Mr. Hector Klat, débita un poème raffiné et tendre, qu'il a dédié aux « Mots français ».

« L'Evêque du Mans aurait pu s'effrayer d'une improvisation en présence de

ce cénacle châtié et prompt aux brocards, si l'âge des jeunes académiciens ne lui eût permis de mêler à de justes compliments quelques conseils.

« Mais charmé encore par la ferveur de ces aimables Egyptiens pour notre langue et par leur attachement pour notre pays, il se plaît à leur appliquer le beau jugement de Bossuet sur leurs aïeux : « Toute l'Egypte était noble, et l'on n'y goûtait des louanges que celles qu'on s'attirait par son mérite. »

De son côté. S.E. le cardinal DUBOIS prononçait, le 9 juillet 1920, à l'occasion de la distribution des prix au pensionnat Saint-Jean-Baptiste de la Salle de Rouen, le discours suivant en corrélation avec son voyage en Orient :

« Des Frères nous en avons trouvés à chacune de nos étapes

« En Palestine, à Jérusalem, à Bethléem et à Jaffa ; en Syrie, à Beyrouth ; en Egypte, au Caire, à Héliopolis, à Alexandrie ; en Asie Mineure, à Smyrne ; en Turquie, à Constantinople et aux environs ..

« Partout ils sont de bons ouvriers de l'apostolat catholique et français. Il me plaît de le proclamer ici, d'où, me semble-t-il, les échos leur arriveront plus sympathiques, du témoignage que je me réjouis de rendre à leurs labeurs.

« Religieux modèles, admirables français, éducateurs émérites, quel noble rôle ils jouent là-bas, dans ces contrées d'Orient où la religion est si en honneur, où la France est si aimée, où sont si docilement reçues les leçons données par des maîtres respectés de tous !

« En venant là-bas, ils ont emporté dans leurs cœurs l'amour de la France. Jeunes ou vieux, expulsés de leurs maisons ou volontairement exilés, ils font

briller aux yeux des Orientaux nos vertus nationales : culte de l'honneur, zèle, franchise, noblesse d'âme et dévouement aux grandes causes. La guerre venue, ils l'ont bien prouvé : comme leurs frères de France, comme leurs aînés de 1870. ils ont fait vaillamment leur devoir. Ils propagent là-bas, avec notre langue universellement parlée — plus répandue que toute autre langue européenne — la civilisation française et le culte de notre drapeau. Au Caire, à Alexandrie, des milliers de jeunes gens réunis autour de nous acclamaient nos couleurs nationales et criaient : Vive la France ! Toutes les écoles étaient pavoisées de tricolores. Les adresses qui nous étaient lues provoquaient, au



Réception de l'amiral Mornet.

souvenir des noms glorieux de la France, des tonnerres d'applaudissements. Nos grands généraux, les grandes batailles de la dernière guerre, le rappel de la victoire finale, portaient au comble l'enthousiasme de ces jeunes gens, fiers de voir passer au milieu d'eux les envoyés de la France.

« Oui, les Frères des Ecoles Chrétiennes sont de bons ouvriers de la cause française. Que la France les en récompense ;

que cesse l'injustice commise à leur égard et qu'enfin ils aient droit de cité dans une patrie qu'ils servent si bien à l'étranger. »

Encore en 1920, le 5 mai, est également accueilli et fêté au Collège, l'amiral MORNET, commandant de la Base Navale de Syrie.

Le 10 janvier 1921, c'est son excellence MOHAMED HEDDAYA Pacha, gouverneur d'Alexandrie, ancien élève des Frères, qui y est reçu. Emu par les manifestations chaleureuses qui l'accueillent, il évoque avec bonheur les années de sa première

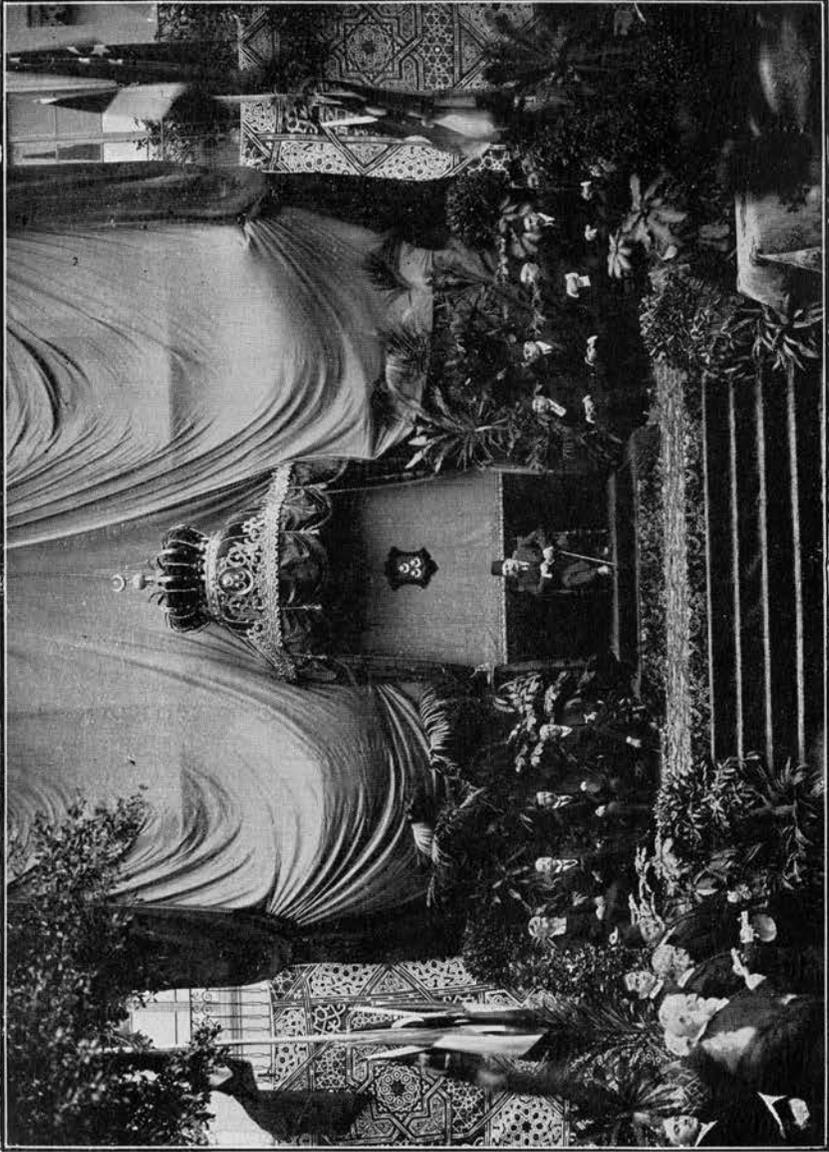


Mgr. Andrea Cassulo
Délégué apostolique d'Egypte (1921-1927).

éducation reçue chez les Frères.

Le 11 mai suivant, c'est Mgr. CASSULO, délégué apostolique d'Egypte, qui fait au Collège sa première visite officielle. Plein de sollicitude pour les œuvres des Frères, ce ne sera pas la dernière qu'il leur fera jusqu'à son départ en 1927 pour le Canada.

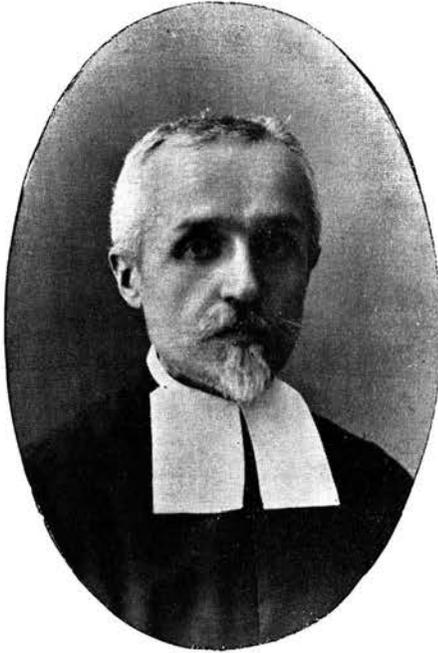
Grandement honoré par tous les visiteurs qui ne lui ont point ménagé leurs encouragements, le Collège ne l'a pourtant jamais été autant que le jour où *Sa Hautesse* — aujourd'hui *Sa Majesté* —



RÉCEPTION DE S.M. LE ROI FOUAD I^{er} AU COLLÈGE SAINTE-CATHERINE. — ANNÉE 1921.

FOUAD I^{er}, souverain de l'hospitnière Egypte, vint lui faire une solennelle et mémorable visite le 16 novembre 1921.

Suivi de LL. EE. ABDEL KHALED SAROTT Pacha, président du Conseil, d'IBRAHIM FATHY Pacha, ministre de la Guerre, de GAFAR WALI Pacha, ministre de l'Instruction Publique, d'AHMED ZIWER Pacha, ministre des Communications, de MIDHER YEGHEN Pacha, ministre des Wakfs, de HEDDAYA Pacha, gouverneur d'Alexandrie,



Frère Absalon
Directeur du collège Ste-Catherine (1920-1925)
Visiteur du district de Jérusalem.

de SAID ZULFICAR Pacha, grand Chambellan, de MOHAMMED SHAHIN Pacha, médecin de Sa Hautesse, de M. le Consul de France d'Alexandrie et de différentes notabilités françaises, il fut acclamé par plus de 3000 élèves, massés dans la grande cour et venus des différentes succursales du Collège.

Après avoir écouté les adresses de bienvenue, en français et en arabe, Sa Hautesse voulut bien s'intéresser à la marche des classes, parcourut les corridors, signa au livre d'or, et fit remettre au Frère Directeur une importante somme d'argent, pour fonder à perpétuité, à l'occasion de sa visite, 6 prix à distribuer aux élèves les

plus méritants.

Après cette inoubliable réception qui pourrait clôturer la liste, déjà longue, des visites reçues par le collège Ste-Catherine, nous mentionnerons, pour mémoire seulement, les suivantes, survenues depuis :

Celle de l'amiral GRANDCLÉMENT, le 5 novembre 1921, qui inaugura dans la Salle des Pas-Perdus les plaques commémoratives des professeurs et des anciens élèves du Collège tombés au champ d'honneur ; celle, courte et fortuite, du général GOURAUD accompagné du général DUFIEUX, le 8 décembre 1921 ; celle de S.E. MOCBEL Pacha, gouverneur d'Alexandrie et successeur de HEDDAYA Pacha, le 25 avril 1923 ; celle de PIERRE BENOÎT, le



RÉCEPTION DE L'AMIRAL GRANDCLÈMENT.

31 mai 1924, qui, devant l'Académie tenant séance en son honneur, parla en ces termes : « Cela devient un lieu commun en France de louer la grandeur de l'œuvre que vous accomplissez et son importance est telle que tout ce qu'on peut en dire n'est rien auprès de la réalité. »

Celle de Mgr. BAUDRILLART, de l'Académie française ; celle du cardinal WILLIAM O'CONNELL, archevêque de Boston, le 8 février 1924 ; celle du cardinal GIORGI, légat pontifical, le



L'amiral Le Couëdic de Kéréhan au Collège.

25 juin 1924 ; celle du comte DE LA VAULX, président de la Fédération aéronautique internationale, qui fit au Collège une conférence le 26 novembre 1924 ; celle de l'amiral LE COUÉDIC DE KÉRÉHAN ; celle de M. HENRI LORIN, professeur à l'Université Egyptienne, le 28 avril 1926 ; celle enfin de M. JEAN MARX, directeur du Bureau des écoles au Ministère des affaires étrangères, qui écrivait au « livre d'or » du Collège le 28 avril 1927 :

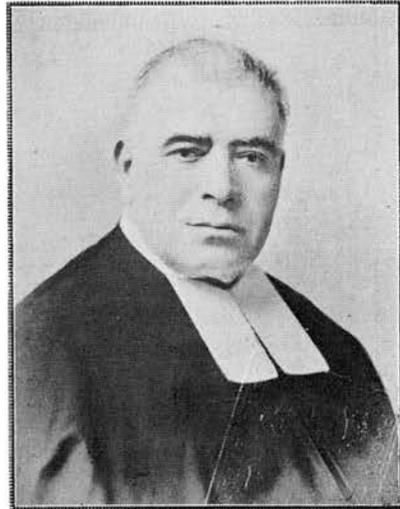
« En souvenir de mon passage à Alexandrie et de la visite faite à ce beau Collège qui a rendu de si éclatants services à la cause française ; et avec l'espoir de voir, à un prochain voyage, le *Collège Saint-Marc* terminé, digne épanouissement de l'œuvre poursuivie en Egypte par les Frères depuis quatre-vingts ans. »

ACADÉMIE

Saint-Jean-Baptiste de la Salle

PARMI les heureuses créations dont s'honore le collège Ste-Catherine, l'*Académie Saint-Jean-Baptiste de la Salle* est sans contredit celle qui a le mieux servi la langue française.

C'est le 16 octobre 1888 que le Frère JOSEPH, qui devait, quelques jours après, laisser la direction du Collège au Frère ILDEFONSE, annonça officiellement l'érection de l'Académie. Depuis plusieurs années l'idée était dans l'air. Deux professeurs surtout l'avaient prise à cœur : Le Frère GEORGES-JEAN, inspecteur et le Frère PASCAL, professeur de français en seconde. Vingt-six élèves des trois premières classes sollicitèrent spontanément l'honneur d'être les membres fondateurs de la petite société. Mais il fut résolu que pour commencer on n'en prendrait pas plus de quinze. En fait, treize demandes seulement furent exaucées. Furent élus : six élèves de première classe, quatre de la seconde et trois de la troisième. Plus tard ce chiffre devait s'élever progressivement jusqu'à quarante.



Frère Georges
Directeur du collège Saint-Joseph
et de l'Institut de Mérode à Rome.

Douze jours après, le 28 octobre 1888, sous la présidence du C. F. ILDEFONSE, installé depuis quelques jours à peine dans ce Collège qu'il devait diriger pendant douze ans, eurent lieu les premières élections. Neuf voix sur treize choisirent M. TILCHE de la 1^{re} classe, comme premier président de la société. Les autres tours de scrutin attribuèrent successivement les fonctions de secrétaire à M. UBALDO NANI, celle de trésorier à M. KHALIL FARÈS et celles de conseillers à Messieurs EMILE SISTO et MICHEL CHARBIN.

Par la suite, les fonctions de vice-président, de bibliothécaire et d'archiviste vinrent s'ajouter à celles déjà existantes.

Dès l'abord, sans hésitation, ni tiraillement, la nouvelle société prit dans l'économie générale du Collège la place qu'avaient ambitionnée pour elle ses promoteurs. Groupant l'élite intellectuelle et morale des premières classes, elle était appelée à exercer la plus salutaire influence. De fait, elle donna à ses

membres, avec un certain prestige, plus de dignité personnelle et d'ardeur au travail.



Frère Pascal.

C'est ainsi que la première séance annuelle, donnée le 11 juin 1889, revêtit l'éclat d'un véritable triomphe. Elle était offerte à Mgr. GUIDO CORBELLI, la veille de sa fête. Monsieur DELACROIX, chancelier du consulat de France et S. E. OSMAN PACHA ORPHI, gouverneur d'Alexandrie, qui avaient pris place aux côtés de Mgr. Corbelli, se déclarèrent, en quittant le Frère Directeur, enchantés au-delà de toute expression.

De combien de séances tout aussi et même plus brillantes devait être suivie celle-là ! Nous avons vu ailleurs comment Mgr. Grente rend compte d'une séance ordinaire dans la Salle de l'Académie.

Un petit bulletin qui avait nom *l'Echo du Collège* avait paru pour la première fois le 18 février 1888. La rédaction d'abord réservée aux élèves de première, devint, après la fondation de l'Académie, le monopole des sociétaires, et *l'Echo du Collège* se mua en *Echo de l'Académie*.

Un article de tête, composé par M. ALBERT CÉGAN, en disait le but et l'ambition : promouvoir le goût du bien écrire et du bien parler. Il appert de la lecture des nombreux numéros de « l'Echo » qui nous ont été conservés, que les élèves des premières classes d'alors excellaient dans l'un et l'autre de ces deux arts.

A la suite de quelles circonstances cessa-t-on la publication de cet intéressant « Echo », il est impossible de le découvrir. Les archives n'en disent mot ... Heureusement qu'en 1910 il est ressuscité sous une autre forme plus soignée et plus attrayante encore : celle du « Lotus », organe de l'Académie et du Collège, paraissant plusieurs fois l'an.

Cette modeste revue sans prétention et qui ne tend qu'à être un trait d'union entre le Collège et ses amis, a vite conquis de nombreuses sympathies. M. FRANÇOIS FABIÉ, M. PAUL PARCY, conférencier et journaliste parisien, M. le Vicomte DE MONTAZON-BRACHET, M. PIERRE GIRARD, consul de France, le Rév. Père JANSSEN, professeur à l'Ecole Biblique de Jérusalem ont bien voulu lui adresser dès son apparition dans des lettres précieusement conservées, les éloges les plus flatteurs.

Plus récemment, M. ALEXANDRE MILLERAND, le général GOURAUD, Monsieur FERNAND LAUDET, M. HENRY BORDEAUX, le maréchal PÉTAIN, Monsieur ROGER LAMBELLIN et d'autres personnages ont transmis à l'Académie leurs remerciements pour l'envoi du *Lotus*, leurs félicitations et leurs vœux.

En 1919, M. RENÉ BAZIN répondait à l'envoi du bulletin : « L'Académie française ne peut que reconnaître la langue claire et forte dont elle a la garde, dans les harangues et compositions de vos élèves ».

En 1920, le général JULLIAN écrivait de même : « C'est avec le plus grand plaisir que j'ai parcouru cette très intéressante publication qui témoigne des efforts accomplis et des résultats



M. Michel Charbin bey
Président du 3^{me} Bureau de l'Académie (1890-1891)
Sous-Directeur général des Postes.

obtenus par les Frères dans le domaine de l'activité française en Égypte. A mes remerciements je joins mes très vifs compliments».



M. le Docteur Albert Cégan.

Enfin, en 1921, le cardinal DUBOIS rendait au *Lotus* ce témoignage : « Toujours très intéressant le *Lotus*, votre bulletin de l'Académie. Je vous remercie de me l'adresser. Je le lis avec intérêt et il me rappelle le trop court séjour de ma Mission française à Alexandrie, Je n'ai point oublié le beau collège Sainte-Catherine, ni sa vivante académie Saint-Jean-Baptiste de la Salle ».

Les statuts adoptés dès le début de la société déterminent que chaque année l'Académie donnera au moins une séance littéraire publique. Dès le début, ces séances très soignées ont eu un très vif succès. En 1891, devant les Pèlerins de Terre Sainte est joué un drame en deux actes : « Le retour du Croisé »,

Alexandre Millerand
avec ses bien vifs remerciements

qui arrache des larmes aux assistants : « Ces enfants, raconte un pèlerin dans une revue parisienne, jouèrent avec tant de naturel, tant d'expression, que les larmes coulaient de tous les yeux. Les

vieux essayèrent bien d'abord de résister : ils eurent, comme les autres, l'humiliation de tirer leurs mouchoirs ».

Deux ans plus tard, c'était le cardinal LANGÉNIEX, archevêque de Reims et légat du Saint-Siège au Congrès Eucharistique de Jérusalem, qui disait au jeune académicien qui venait de

*mes vives remerciements à mes
amis pour vous accompagner à Paris l'après*

HENRY BORDEAUX

*de l'Académie française
de leur venue visité un jour* H. Bordeaux

*Château du Maupas
Cognac (Sarvoie)* *44, rue de Valenciennes
Paris*

déclamer devant lui une ode à la France : « Mon jeune ami, vous pourrez vous vanter d'avoir fait pleurer un vieux Cardinal ». Et un peu plus tard : « Je ne puis m'imaginer être en Egypte et je me crois au milieu de la jeunesse du pensionnat des Frères de Reims. » C'était le 5 mai 1893.

LE MARÉCHAL PÉTAINE *16 août 1919*

*avec ses remerciements à
l'Académie du Collège
Sainte Catherine pour l'aimable
envoi du "Lotus de la Victoire"*

Jh. Pétain

De tels éloges se passent de commentaires et montrent combien, dès les premières années, l'Académie avait été à la hauteur de sa tâche.

Depuis cette époque elle n'a pas déchu ; son succès n'a fait que s'affirmer à chaque visite nouvelle dont elle a fait les frais littéraires. Nous n'en voulons pour preuves que les réponses émues et charmées des diverses personnalités dont nous rapportons les paroles plus haut, entre autres celle-ci de Mgr GRENTE : « La déclamation est ici en honneur, peu de collègues produiraient des élèves aussi exercés ».

Dans les réceptions, c'est au président de la société que revient l'honneur de souhaiter la bienvenue aux personnages de marque. Toutes ces occasions, éminemment propres à développer le prestige de l'Académie parmi les élèves, sont soigneusement mises à profit.

Après ce rapide aperçu, rappelons encore quelques dates qui comptent dans les fastes de l'Académie. Le 18 février 1896 eut lieu pour la première fois la remise des diplômes d'académiciens, que tout membre de la société tient à posséder quand il la quitte.

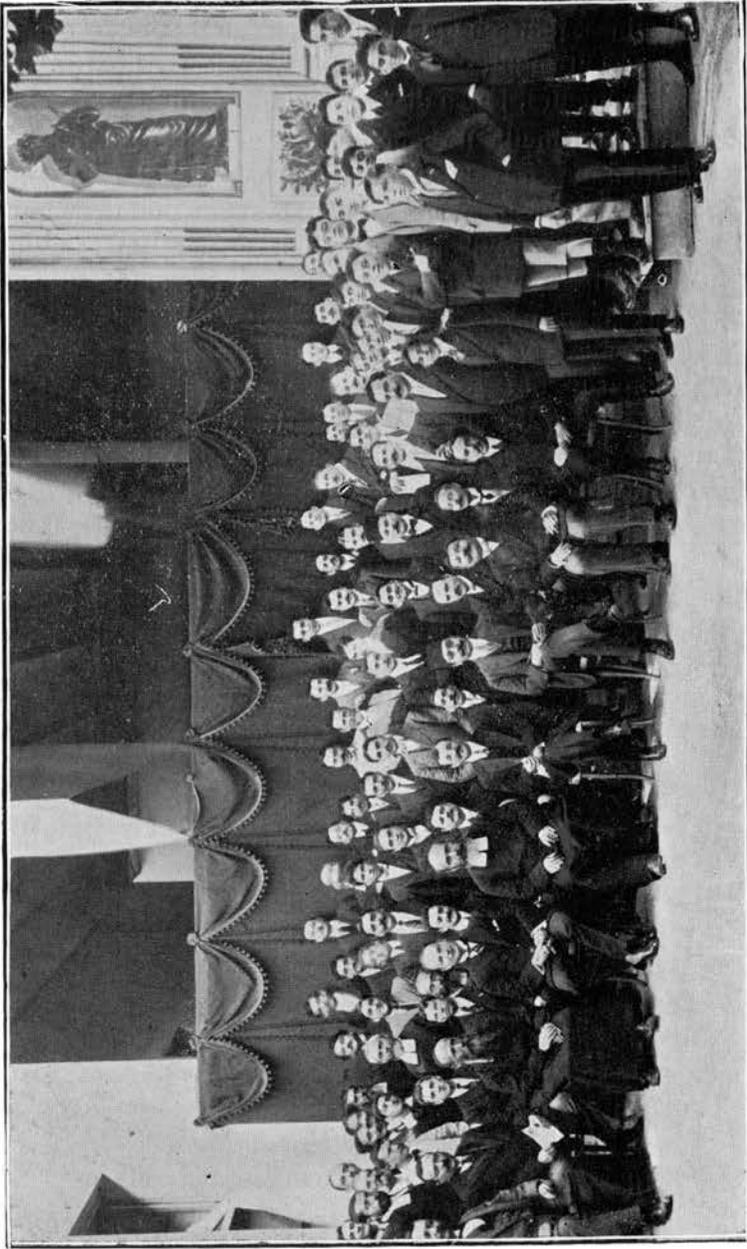


Gérasime Cangellaris
Secrétaire de l'Académie (1907-1908).

Le 23 mai 1907, une séance exceptionnelle réunissait les académiciens d'alors et quelques-uns de leurs devanciers, à l'effet d'inaugurer, dans la salle des séances, les bustes de Corneille, Racine, Bossuet, Boileau, Molière, La Fontaine et Lamartine. Plus tard ceux de Chateaubriand et de Victor Hugo vinrent les rejoindre.

En décembre 1910, Messieurs ELIE et GÉRASIME CANGELLARIS — deux fervents des lettres françaises — firent don à la salle de réunion d'un grand buste de Saint Jean-Baptiste de la Salle.

Le 31 mai 1913 commencèrent les fêtes du 25^{me} anniversaire de l'Académie qui revêtirent un éclat particulier et durèrent encore le lendemain 1^{er} juin. A cette occasion fut fondé à perpétuité le *Prix des Anciens Académiciens* pour récompenser, chaque année, l'académicien le plus méritant.



25^{me} ANNIVERSAIRE DE L'ACADÉMIE DU COLLÈGE (MAI 1913).

Et que si maintenant nous voulions pointer tous les noms qui paraissent sur les listes de l'Académie, nous verrions que cette formation supplémentaire ne leur a pas nui dans la vie : c'est par dizaines, dans chaque profession, qu'il faudrait compter ceux qui, présentement, sont médecins, avocats, pharmaciens, chimistes, ingénieurs, journalistes, hommes de lettres, etc, etc...

Et comme les meilleurs témoignages ne valent pas des exemples, voici quelques travaux d'académiciens parus dans le *Lotus*. S'ils ne sont pas tous des chefs-d'œuvre et si une pointe d'emphase et de préciosité — malicieusement relevée par Barrès et Mgr. Grente — s'y glisse par trop souvent, il faut se rappeler que pour la plupart des jeunes gens qui les ont composés, le français n'est pas la langue maternelle : tel académicien qui signe au *Lotus* un morceau remarquable est obligé, chez lui — fait rare mais non introuvable — de parler grec, italien, arménien ou arabe pour se faire comprendre des siens. D'autre part, pour qui connaît tant soit peu le style hyperbolique et par trop fleuri d'Orient, il est facile de mesurer le chemin parcouru pour se rapprocher de la simplicité et de la clarté françaises.

Le poème suivant de M. HECTOR KLAT, poète particulièrement doué, a été récité par l'auteur devant Maurice Barrès en 1914, lors de sa visite au Collège, et reproduit par le *Correspondant* dans son numéro du 5 juin 1915. M. HECTOR KLAT a été vice-président de l'Académie en 1904-1905. Son nom revient fréquemment dans la série des *Lotus*.

Les Mots Français



Mots français, mots du clair parler de douce France,
Mots que je n'appris tard que pour vous aimer mieux
Comme on fait d'un ami choisi depuis l'enfance,
Mots qui m'êtes entrés jusqu'au cœur par les yeux,
— Ceux du berceau m'étant entrés par les oreilles —
Mots qui m'avez du monde enseigné les merveilles,
Mots sur qui j'ai pâli, mots par qui j'ai pleuré,
Soit que l'on me grondât, petit, de vous mal lire,
Soit que l'on m'applaudit plus tard de vous mieux dire,
Mots par qui j'ai connu le vertige enivré
De vous goûter, savants, poètes, philosophes,
Et d'apprendre, dans vos systèmes ou vos strophes,

La force de la prose ou la grâce des vers,
Mots qui, puisque j'ai fait en français mes études,
Avez ouvert mes yeux cillés sur l'univers,
Mots français, tous les mots, les doux, les forts, les rudes,
Les mièvres, je vous aime, ô Mots, avec ferveur !



Mais si vous plaisez tant à mon esprit rêveur,
O Mots, c'est que par vous le rêve se précise
Sans rien perdre de son lointain mystérieux.
L'idée, en traversant vos syllabes, s'irise
Comme à travers un prisme un rayon lumineux.



M. Hector Klat
Vice-président de l'Académie en 1904-1905.

Riches des sucres du vieux parler, au cours des âges,
Vous évoquez en nous, rien qu'en vous prononçant,
Exquis et raffinés comme de vieux visages
Tout un passé divers au charme évanescent.
Chaque siècle en passant vous imprima sa trace :
Celui-ci sa noblesse et celui-là sa grâce.
Et vous gardez, d'avoir exprimé tour à tour,
Des seigneurs, la valeur, des marquises, l'amour,
Je ne sais quel parfum d'élégance et de gloire,
Le plus étourdissant qu'ait distillé l'histoire ;

Et vous avez surtout, en faveur du petit,
En faveur du vaincu, généreux Mots de France,
Poussé si fréquemment le cri de délivrance ;
Il a si vaillamment, grâce à vous, retenti
Le cri de liberté dont frissonna le monde ;
Ce cri fut à tel point le cri de charité
Le plus vibrant qu'ouït jamais l'Humanité,
Que rien que de vous dire une clarté m'inonde
Comme si vous étiez composés de rayons.
Ce passé vous ajoute un cachet de mystère,
Si bien — prodige dont nous nous émerveillons —
Que revêtu par vous d'un manteau de lumière
Le beau trouve moyen de s'embellir encor.
C'est la raison pourquoi, Vigny, « le son du cor
Est triste au fond des bois » moins qu'en votre poème



Et c'est aussi pourquoi plus que tous je vous aime,
Mots dont se sont servis les poètes divins :
Prières, cris d'amour, sanglots, chants d'espérance.
Que de fois vous avez allégé ma navrance,
« Devoir » dont le *Cid* nous a montré les chemins,
Eventail qu'agitaient les doigts de Célimène,
« Cigale » dont le chant émouvait La Fontaine
« Métier » auquel « vingt fois » s'est attelé Boileau,
« Fureurs » dont se mourait *la Phèdre* de Racine !
Que de fois ma tristesse a vogué sur ton eau,
Lac qu'ont sanctifié les pleurs de Lamartine !
Saule dont la « pâleur était chère » à Musset,
Combien me suis-je assis à ton ombre idéale !
Combien ai-je admiré l'allure magistrale
Des siècles dont Hugo sur son roc bâtissait
La Légende de Marbre ! Et lorsque je m'exile
De plein gré, loin du monde, en mes heures d'ennui,
Impassible et hautain, tel Leconte de Lisle,
Que de fois à mes yeux lassés vous avez lui,
Mots somptueux chers au Parnasse : *les Camées*
Que Gautier sertissait en de rares *Émaux* ;
Les Améthystes de Banville ; *les Trophées*
De Hérédia ! Je vous aime en dépit des maux
Que vous engendrez, *Fleurs du Mal* de Baudelaire,
Et je vous aime pour votre charme apaisé
Mots dont Coppée a ciselé son *Reliquaire* ;
Et j'aime vos douceurs tendres, *Vase brisé*

Où « se meurt » de Sully-Prudhomme « la verveine »,
« Violons » dont « les sanglots longs » troublaient Verlaine,
Jardin triste où languit *l'Infante* de Samain !
Oui je vous aime tous, Mots pompeux des classiques,
Sereins du Grec Chénier, brûlants des Romantiques,
Froids des Parnassiens — beaux toujours ! et qu'enfin,
Forçant le mutisme où son profil le condamne,
En un soir immortel, ton *Cyrano*, Rostand,
A fondus et rythmés prestigieusement
Pour les « jeter en touffe » au balcon de Roxane !

*
* *

O Mots, pour les instants d'intense volupté
Que j'ai connus grâce à vous dans la solitude
De ma chambre, je vous garde une gratitude
Attendrie et sans borne. Oui, lorsque tourmenté
D'Idéal, que pour fuir la vie et ses mensonges,
Je m'isole avec vous loin des regards railleurs,
Me guidant à travers le dédale des songes
Vous m'ouvrez l'infini des au-delà meilleurs,
Et je ressens alors un plaisir si vivace
Que tout : griefs, tracas, misères, tout s'efface :
Et le vertige est tel qu'il m'arrive parfois
De croire que d'avoir feuilleté tant d'ouvrages
De vers il m'est resté peut-être au bout des doigts
Un peu de poésie à rimer en deux pages !
Alors dans ma simplicité d'Oriental
Que subjugue le Beau, je suis pris de l'envie
D'écrire et nul délice au monde n'est égal
A celui que j'éprouve à vous donner la vie,
A vous rythmer, avec plus ou moins d'insuccès,
Mots clairs du doux parler de France, Mots Français.

HECTOR KLAT.

Aujourd'hui, Je suis Sparte

Jadis, j'étais Athènes, et Berlin m'abhorrait ;
Mon lumineux sourire excitait son envie
Et mon rayonnement tendre l'exaspérait.

Sereine et dominant l'océan de la vie,
Droite, je me dressais parmi les nations,
Phare indiquant sa voie à la nef qui dévie.

Vers ma grâce montaient les adorations.
Comme un peuple pressé sous les voûtes d'un temple,
Je voyais accourir les générations.

Ne distinguant jamais entre qui me contemple,
Les plus modestes cœurs, les fronts les plus royaux,
Je les accueillais tous, gravement, d'un geste ample.

A mes hôtes prêtant mes sentiments loyaux,
Généreuse et n'ayant aucune méfiance,
J'étais à leurs yeux éblouis mes joyaux.

Les ignorants, je leur inculquais ma science ;
Les opprimés, je les pressais contre mon cœur :
Mon cœur où le divin à l'humain se fiance.

Ceux-là qui de la vie ont connu la rancœur
Sentaient renaître, émerveillés, le goût de vivre ;
Quand fleurissait sur eux mon sourire vainqueur.

Je guidais vers le Beau ceux qui voulaient me suivre ;
Et splendide, les yeux levés vers l'Idéal,
Mes blonds cheveux flottant au vent de floral,

Je régnais sur les fronts inclinés, par le Livre. . .

*
* *

Maintenant, je suis Sparte et fais trembler Berlin. . .
— Où donc est le banquet, les couronnes de roses
Et la chlamyde où l'or soyeux s'allie au lin ?

Où donc sont mes rhéteurs et leurs subtiles gloses ?
Où mes bergers chantant leur cœur sur les roseaux
Et, les soirs bleus, goûtant des délices moroses !. . .

Hélas ! hélas ! la Parque aiguise ses ciseaux !
Mon sol est ravagé par un Barbare rogue
Et mes Fils sont offerts en pâture aux oiseaux !

J'ai remisé la flûte où soupirait l'églogue
Et j'ai, la haine au cœur, embouché le clairon,
Brave comme un lion, farouche comme un dogue.

Ma taille délicate a ceint le ceinturon ;
Du casque sur mes yeux j'ai baissé la visière,
Et j'ai fourbi l'acier pour venger mon affront.

L'Amoureuse n'est plus qu'une ardente Guerrière !
Fuyez, vous qui leviez sur elle un bras d'airain.
Vous dont le rêve était de l'asservir, arrière !

Rentrez, bandits, dans vos repaires d'Outre-Rhin :
La France de l'esprit, du sourire, du doute
Vous raccompagnera, la baïonnette au rein !

Ah ! vous vouliez Paris ? Me voici sur la route,
Forte comme Judith et comme Débora...
— Hier, j'étais Athènes, et Berlin m'abhorra !

Aujourd'hui, je suis Sparte, et Berlin me redoute !

HECTOR KLAT.

IL FAUT SI PEU

Il faut si peu de vent pour effeuiller la rose,
Pour priver l'arbre en fleurs de son frêle ornement,
Pour renverser le nid où la vie est éclosé :
Il faut si peu de vent !

Il ne faut qu'un peu d'eau pour ranimer la plante
Qui mourait tristement ; pour raviver l'oiseau,
Pour redonner sa voix au rossignol qui chante,
Il ne faut qu'un peu d'eau.

Pour assombrir l'azur d'un rêve qui nous charme,
Il suffit d'un chagrin qui tout bas nous poursuit ;
Pour guérir notre cœur, il suffit d'une larme,
Un peu d'amour suffit.

Il faut si peu, si peu pour calmer la souffrance,
Pour qu'au fond de nos cœurs le ciel se fasse bleu,
Pour qu'au sombre dégoût succède l'espérance,
Il faut si peu, si peu !

JEAN ROCCA.

AUX POÈTES FUTURS

Quand le jour désiré sera venu demain,
Lorsque ne seront plus les grandes épouvantes
De la mère qui pleure ou du fils orphelin,
Quand la paix se fera sur nos douleurs récentes,

Alors, vous chanterez sur la corde d'airain,
Poètes, la splendeur de ces tombes vivantes
Où reposent la fleur de l'héroïsme humain
Et la mâle beauté des forces renaissantes.

Emus, vous songerez que pour notre rançon
Ils ont versé leur sang — ô sublime leçon!—
Les poètes tombés pour hâter la victoire !

Et, dans vos cœurs, un souffle attendri passera,
Au souvenir de ceux dont l'Histoire dira :
Qu'il est beau de mourir à l'aube de la gloire.

GEORGES CHAMI.

DOULEURS PRÉCOCES



Aux Orphelins de la Grande Guerre.

On les voyait passer naguère
Joyeux, tranquilles, souriants ;
Le spectacle a changé, la guerre
Endeuille le front des enfants.

On leur a dit, d'un air très grave,
Que sur la frontière, là-bas,
Leur père, un jour, est mort en brave...
Et depuis, ils pleurent tout bas.

Ils laissent — seuls — leurs camarades
Rire et sauter dans les jardins ;
Ils n'aiment plus les promenades
Et ne courent plus les chemins.

Quand vient le soir, après l'école,
Leurs grands amis s'approchent d'eux,
Leur disant la bonne parole
Qui les fera moins malheureux.

Leur regard est distrait, il semble
Suivre au loin quelque vision ;
Leur voix est plus faible, elle tremble
Dans la sombre et vide maison

Où, leur maman, l'âme meurtrie,
Pour mieux apaiser son tourment,
Sans bruit travaille, pleure, prie
Et les élève tendrement.

Ces petits cœurs blessés soupçonnent
L'accroissement de son amour,
Ils sont plus sages et frissonnent
Quand, la nuit, près d'eux elle accourt

Border le lit, calmer leur peine,
Les prendre dans ses bras un peu,
Implorer l'aide souveraine
Que donne aux petits le Bon Dieu.

Puis, s'endormant dans un sourire,
Ils rêvent des anges, du Ciel ;
Le matin, ils regardent rire,
A leur fenêtre, le soleil.

Et, maternelle, la nature,
Avec ses charmes infinis,
Soulage aussi leur meurtrissure
Par ses chansons, ses fleurs, ses nids.

Ils comprennent que si leur père
Est tombé dans le combat, c'est
Pour qu'à jamais, libre et prospère,
Le sol natal reste Français,

Sur la terre où veille la gloire,
Il est couché le pur héros,
Attendant l'aube de Victoire
Qui viendra bercer son repos.

Après les deuils et les alarmes
Un jour nouveau se lèvera,
L'orphelin séchera ses larmes,
Mais — toujours — il se souviendra.

GEORGES CHAML.

LASSITUDE

Les chants qu'au plus profond de notre âme font naître,
Les inlassés orgueils des rêves trop rêvés,
Lorsque vient le moment pour nous de nous connaître
Au froid calcul du temps on les voit entravés.

Nos transports ne sont plus, à l'instant où l'ivresse
Trop cuvée a laissé nos nerfs veules et morts,
Que les élans perdus d'une folle jeunesse
Que la vie assagit en lui passant le mors.

Mieux vaudrait, lorsqu'on a prétendu l'impossible,
S'être tu, si l'effort n'atteint pas son objet
Et si l'on n'a pas pu forcer l'Inaccessible
Ni broyé sous son poing le Blâmable et l'Abject !

Pourtant, rien ne prévaut contre ta destinée !
Si le génie en toi s'est élu son séjour,
O sublime ouvrier qui fournis ta journée,
Qu'importe, si le temps pour ton œuvre fut court ?

Qu'importe si l'arène à ta course est contraire,
Que la limite fuie au devant de tes pas :
Si ton bras s'est lassé de porter sa lumière,
Ce n'est pas un affront que de te voir à bas.

Tu fus beau de vouloir courir au but suprême,
D'en ouvrir le chemin éperdument lointain !
Tu fus sage de croire et tu fus grand quand même,
Pour avoir pressenti l'Idéal inatteint.

Pour avoir essoré parmi l'âpre ténèbre
Lutté contre le vent, fièrement défié,
Et quand vint le moment de ta chute funèbre,
Remis à d'autres mains le flambeau confié !

GÉRASIME CANGELLARIS



L'ABANDONNÉE



Dans le jardin, le soir, les blancheurs de la lune
Tombaient obliquement entre les arbres bruns.
Les choses du passé revivaient une à une
Et l'ombre me montrait leurs visages défunts.

Cet instant semblait prendre à ce calme immobile
La fixité des rais dormant sur le gazon ;
Et l'esprit de la nuit, de sa coupe subtile
Me versait la torpeur d'un suave poison.

Ce fut alors qu'elle apparut. Elle était belle ;
Ses grands yeux s'animaient d'une étrange douceur :
Son visage prenait l'éclat d'une Immortelle,
Qu'inonde le reflet d'une vive ferveur.

Je fus saisi devant sa grâce et sa noblesse.
Sa robe retombait en un chaste abandon ;
Son port était celui d'une antique déesse
Qui veille nuit et jour dans le vieux Parthénon.

Sur ses lèvres vibrait l'haleine de son âme,
Car sa bouche attendrie était prête à s'ouvrir,
Comme pour épancher l'intérieure flamme
Que son sein oppressé ne pouvait contenir.

Je croyais tressaillir à sa voix souveraine.
Sa Jeunesse savait ; elle avait dû sentir
Toute la profondeur de la douleur humaine
Et l'infini du cœur qui ne peut s'assouvir.

De son être émanait une intime eurythmie ;
C'était le don secret qui lui venait des cieux.
La nature, à l'entour, paraissait embellie
Par le magique effet des lueurs de ses yeux.

Je voulais m'approcher. Mais quand je fus près d'elle
Je vis, ému soudain, qu'un sourire attristé
Altérait son visage. et que de ce corps frêle
Les petits pieds d'albâtre étaient ensanglantés.

Je compris. — Tu venais d'une rive étrangère,
Tu passas chaque soir, le long de nos chemins,
Mais les hommes d'ici n'ont pas vu ta lumière,
Et nul d'entre eux vers toi n'a tendu ses deux mains.

Oui, les hommes, hélas ! vivent ainsi leur vie ;
Bornés, ils ignorent ta noble mission,
Et ne sauront jamais le goût de l'ambrosie . . .

O Muse du Parnasse, ô fille d'Apollon !

N. SCHRANZ.

Une halte dans les ruines

Il fait un clair de lune intense. Au firmament,
Les constellations paraissent plus subtiles.
La caravane a pris pour lieu de campement
Le vieux temple couvert de plantes saxatiles.

Les ruines, qu'un feu colore vaguement,
Ont des ombres qui jouent ainsi que des reptiles,
Et, comme il vient du ciel un blême éclaircissement,
On peut voir s'ériger d'étranges péristyles.

Les Arabes, parmi les bas-reliefs d'Isis,
Se croient dans quelque sombre et magique oasis
Dont les palmiers seraient des colonnes galbées ;

Laisant leur dromadaire approcher des flambées,
Ils regardent dormir, d'un sommeil vespéral,
Le Désert sur qui pèse un calme sépulcral!

PATRICE ALVÈRE

(Extrait de « La Mosquée abandonnée »).

ORIENT

I.

C'était une mosquée au grêle minaret,
Bien modeste devant ses grandes sœurs du Caire :
Si vieille, qu'elle avait cet air morne et précaire
De chose qui s'achève en un trépas discret.

Jadis, pour la construire, il fallut le décret
Du sultan qui d'Allah est l'auguste Vicaire :
Chez elle sont venus le cheikh et le sicaire,
Et ses murs ont enclos, dit-on, plus d'un secret

Mais à présent, seul, un rameau de clématite
Frissonne sur la pierre aux reflets d'hématite,
Et mélange sa grâce à celle des palmiers.

La fontaine a tari le jeu de ses cascades ;
Et nul pas n'interrompt, sous les blanches arcades,
Le roucoulement grave et triste des ramiers.

II.

Orient décrépiti ! . . . Mosquée abandonnée ! . . .
Terre dont chaque motte évoque un monument,
Où nous viendrons, dans son royal délabrement,
Cueillir ton souvenir comme une fleur fanée !

Tu montres, d'un air fier, à l'Europe étonnée,
Tes palais sans harem, tes déserts sans jument,
Et tes moucharabiehs, — inutile ornement, —
Et tes sérails où nulle intrigue n'est menée.

Tes minarets sont faits de solide béton ;
Le muezzin n'y monte, à présent, qu'en veston ⁽¹⁾,
Et c'est par haut-parleur qu'on dira les surates ;

Tes fellahs sont puissants, tes pachas démocrates.
Oui, tout change. Et pourtant, il suffit d'un dattier
Pour te ressusciter, Orient, tout entier.

PATRICE ALVÈRE.

(1) En Turquie, du moins. — P. A.

CONTEMPLATION

Le Nil a débordé ses berges trop petites,
Comme un voile couvrant les sables de Moeris ;
La lune qui se lève improvise des sites,
La lune qui, ce soir, a la pâleur d'un lys.

Quelques barques, au loin, égrènent leur voile
Qui glisse, lentement, sur le mauve horizon.
La surface de l'onde est miroitante et pure,
Car le ciel lui prêta son ultime rayon.

Dans l'espace bleuté les cigognes s'attardent,
Entourant, en leur vol, tel un joyeux zéphyr,
Les Memnon, ces témoins du passé qui regardent
Toujours vers le soleil levant, vers l'avenir...

Soudain, sur une rive invisible et lointaine,
Une flûte gémit qui trouble les éthers :
C'est l'Arabe dont l'âme a préféré, hautaine,
La nuit, pour exhaler ses rêves les plus chers.

L'aulète dit sa plainte aux timides palombes,
Aux frissonnants palmiers, aux Colosses Memnon ;
Et l'on croit qu'oubliant le silence des tombes,
Les géants, réveillés, retrouvent leur chanson !

PATRICE ALVÈRE.



A la manière de

Alphonse de Lamartine

LA LASSITUDE

.
Les yeux encor fixés sur l'esquif d'un nuage
Qui poursuit dans l'azur son lumineux voyage,
Je sens que mon regard, toujours désenchanté,
Dérobe à la nature un peu de sa beauté.
L'ombre des noirs sapins que le vent découronne
Prolonge près de moi les tons gris de l'automne.
Le souffle frais du soir caresse les buissons ;
Le zéphir donne aux fleurs leurs intimes frissons,

Et, dans les prés baignés d'une lueur changeante,
Rêveuse vision qu'un rayon pâle argente,
Un pasteur, attardé près de frêles remparts,
Rassemble, avec ses chiens, ses blonds agneaux épars...
L'astre du jour expire au bout de sa carrière
Environné de pourpre, et d'or et de poussière ;
Et, sous les cieux calmés, par le soir assoupis,
Ondule dans les champs l'or tremblant des épis ;
Le souffle parfumé de la nocturne haleine
Glisse timidement sur l'idyllique plaine,
Et, gonflant de soupirs mon sein qui souffre encor,
Fait, sous mes doigts légers, vibrer ma harpe d'or...
O berceau de mes pleurs ! O bocage ! O silence !
O flots dont, pour mon cœur, le rythme est si troublant,
Je vous retrouve ici, dans cette plaine immense
Où le chaste berger conduit son troupeau blanc.
Et puisqu'au sein des bois mon âme est isolée,
Bien que mes pas furtifs éveillent tant d'échos ;
Puisque j'entends mourir les bruits de la vallée
Comme un profond soupir qui trouble mon repos,
Je ne chercherai plus la raison de vos charmes,
Mélodieuses voix ! souffle expirant du jour !
Je dois reprendre, hélas ! les yeux baignés de larmes,
A l'approche du soir, le chemin du retour.

.
Quelquefois, je m'assieds tristement sur ma route
Où j'entends gazouiller les oiseaux dans leur nid.
Je regarde chanter ces êtres que j'écoute
En ces lieux d'où je suis banni.

En son char vapoureux, l'ondoyant crépuscule
Rougeoie et vient mourir au seuil de l'horizon.
Je distingue déjà son ombre qui circule
Errant autour de ma maison.

Dans ce charmant asile où coula mon enfance,
J'ai goûté le plaisir du plus riant séjour.
Hélas ! mon âme errante a compris la souffrance :
J'ai perdu l'espoir et l'amour.

Ah ! laissez-moi pleurer ces ombreuses retraites
Où le tendre zéphir, remplaçant l'aiglon,
Revenait caresser le feuillage des faîtes
Et la verdure du vallon.

Bocages, votre vue, à mon âme si chère,
A perdu pour toujours sa grâce d'autrefois...
Je suis le fugitif exilé sur la terre,
Je ne reconnais plus vos voix.

Et vous, tendres oiseaux qu'un murmure effarouche
Mon luth pour vous chanter a perdu ses accents ;
Et les mots affaiblis qui sortent de ma bouche
Ne disent plus ce que je sens.

Troublante solitude, ô nature éternelle,
Pleurez sur votre enfant qui vous a tant chéri,
Et qui vient abriter, sous l'ombre de votre aile,
Son pauvre cœur endolori.

Quand le chantre des bois n'a plus que son délire,
Il s'éteint sur la branche, au revers d'un talus ;
Pareil à lui, je meurs. O vent, brisez ma lyre,
Fermez mes yeux qui ne voient plus...

A. DE LAMARTINE
ou plus exactement
NAOUM KHOUGAZ.



BARIOLAGE



Le ciel est ponctué d'un nuage tout blanc
Serti dans un fond clair de rose et d'émeraude,
Et, fleur arborescente au calice tremblant,
L'arabesque s'accroche à l'azur qu'elle brode.

Suivi par un essaim de mouettes qui rôde,
Sur la mer qu'il émeut glisse un calme chaland.
Le ciel semble limpide et l'atmosphère est chaude.
A l'horizon s'étire un point sanguinolent.

Un oiseau délicat, volant près du rivage,
Allié à la splendeur de son mauve plumage
L'argent clair de l'écume et l'or du sable fin.

Et le soleil mourant fait un ciel futuriste
Qu'un pinceau, baigné d'ocre et trempé de carmin,
Aurait bariolé de rouge et d'améthyste.

NAOUM KHOUGAZ.



MINARET



Profilant sa blancheur sur le couchant doré
Que brode en fils soyeux l'améthyste et l'opale,
On voit se dessiner le svelte minaret
Dont l'aiguille d'argent perfore le ciel pâle.

Il trempe dans l'azur ses balcons gracieux
Où s'enroule, sans bruit, l'arabesque légère :
Le soir, en grappes d'ombre, éparpillé des cieux,
Niche sur les dessins de sa dentelle austère.

Et, stryges anguleux pour un soir, assoupis,
Les bédouins batailleurs, à la vive prunelle,
Etendant sur le sol leurs somptueux tapis,
Blottissent leur sommeil au pied de la tourelle.

NAOUM KHOUGAZ.



Les Pyramides

Près du Sphinx accroupi qui scrute l'horizon,
Dépouillé par les ans du sceptre de la terre,
Le Pharaon cachait dans une tombe altièrè
Les vulgaires contours d'un sarcophage oblong.

Mais le marbre royal n'abrite plus son front ;
Du chaton de la bague on arracha la pierre,
Et les écrins vidés allient, avec mystère,
Leur silhouette grise au bleu d'un ciel profond.

Qu'importe si le sort au dessein fut contraire ;
Leur cime rend toujours un culte populaire
Aux princes qu'à genoux l'Égypte vénéra.

Je sens monter vers toi leur douce cantilène,
O déesse pour qui l'artiste cisela
Ces bijoux merveilleux enchâssés dans la plaine.

HENRI CHALHOUB

Le Muezzin

La ville s'endormait au fond de la vallée
Où le Nil avançait ses flots majestueux :
On entendait parfois, dans l'air silencieux,
L'ibis cinglant vers l'est dans sa promptè envolée.

Tout à coup, des créneaux de l'antique mosquée,
Descendit une voix au rythme harmonieux :
Dans les hauts minarets qui perforent les cieus,
L'imam avait repris sa triste mélopée.

Son hymne proclamait la puissance d'Allah,
Et sur l'étroit sentier qui mène à la Koubbah,
Le fellah écoutait, plein d'une sainte extase ;

Et déroulant sa natte, en fidèle croyant,
L'arabe, agenouillé, branlait sa tête rase
En récitant tout bas les versets du Coran.

HENRI CHALHOUB.

MON CŒUR . . .

Sentier pavé de pierre
Que chaque hiver disjoint,
Triste sous la poussière,
Fangeux au moindre coin
Quand se mouille la terre,
Mon cœur est un chemin qu'on a dallé de pierre.

Bois riche en floraison,
Sensible à la caresse
D'une verte saison,
Frustré de sa richesse
Quand les étés s'en vont,
Mon cœur est la forêt que vents dépouilleront.

Ciel créé pour la joie,
Tels les cieux d'Orient,
Ouvre à l'espoir la voie
Quand l'air est souriant ;
Sous les orages ploie
Ce dôme oriental qu'incendiait la joie.

Beau lac où la clarté
De l'azur se reflète,
Cristal de pureté ;
Advienne la tempête
Se ternit la gaîté
De mon cœur, lac immense amoureux de clarté.

CHARLE BARTHÉMI.



Le Collège Sainte-Catherine pendant la Guerre

DEPUIS le temps que le collège Sainte-Catherine est dans Alexandrie un foyer de culture française, faite avant tout d'idéal et de clarté, des générations d'enfants, toujours plus nombreuses, sont venues chercher dans ses murs, non seulement un enseignement hors pair, mais encore une éducation morale digne de leur avenir humain et éternel.

Parmi ces générations qui s'y sont pressées, les plus favorisées sur ce point ont été celles qui y ont vécu les ardents et fiévreux jours de guerre.

De 1914 à 1918, les élèves de Sainte-Catherine ont recueilli dans leur Collège de multiples leçons de sacrifice quand ils ne les ont pas données eux-mêmes par leur inlassable charité à l'égard de toutes les victimes de la guerre.

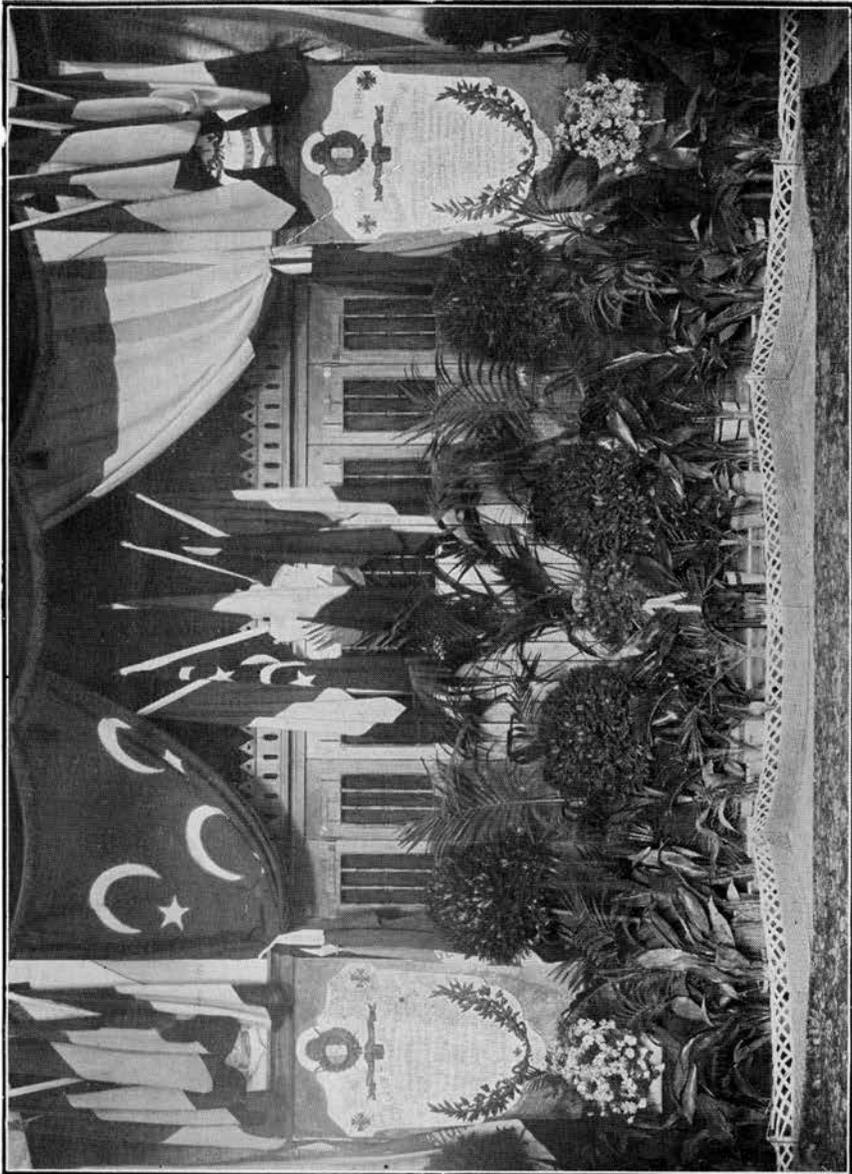
Quelle plus éloquente leçon, en effet, que celle de ces 27 professeurs du Collège qui, à l'heure marquée par le devoir, quittent un labour aimé et plein de grandeur pour répondre à l'appel de la France ?

Quel plus héroïque exemple que celui des 6 Frères Soldats et des 15 Anciens Elèves tombés pour la Patrie ?

Cette amère et grande leçon, sanctionnée par le témoignage du sang, a été constamment rappelée à l'esprit de tous, dès le seuil du Collège, par les plaques commémoratives qui y ont été apposées le 5 novembre 1921, en présence de l'amiral GRANDCLÉMENT, du gouverneur d'Alexandrie et de la colonie française. Puissent-ils, ces noms gravés dans le marbre, rappel constant du devoir accompli, ne pas perdre de leur efficace !

Quant à ceux qui ont eu la bonne fortune d'en réchapper et de revenir indemnes de la grande épreuve, ils n'en ont pas moins eu leur mérite. Les professeurs et anciens élèves mobilisés de Sainte-Catherine ont reçu 34 décorations : Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre.

Si l'on veut se rendre compte de l'effort accompli par les deux districts d'Egypte et de Syrie, qu'on jette un coup d'œil sur le tableau suivant :



PLAQUES COMMÉMORATIVES APPOSÉES AU SEUIL DU COLLÈGE SAINTE-CATHERINE EN NOVEMBRE 1921
(transportées aujourd'hui au collège Saint-Marc).

Mobilisés	216
Tués	30
Blessés	36
Prisonniers de guerre.....	12
Croix de guerre et Médailles ...	42
Citations	61

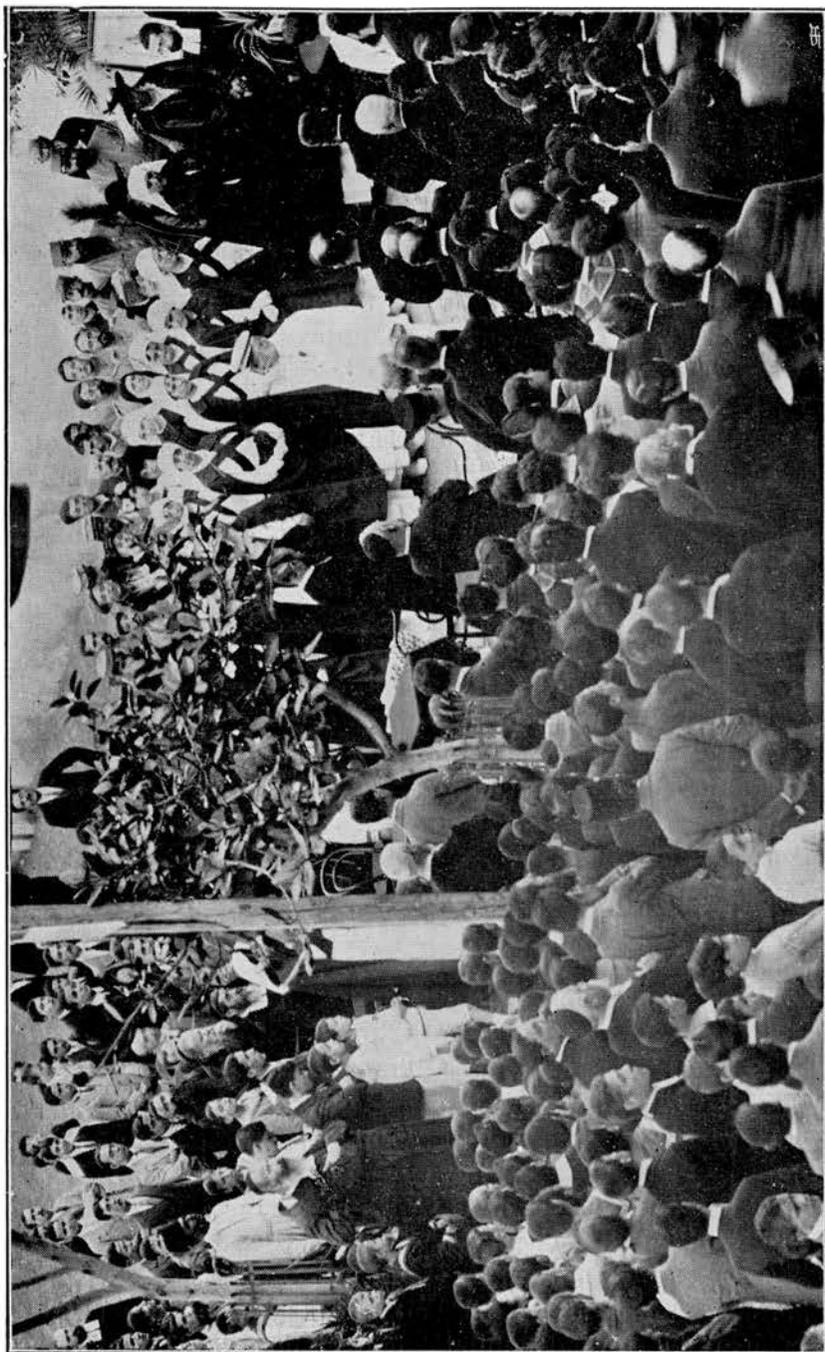
*
*
*

Ceux qui partirent firent donc bravement leur devoir. Ceux que l'âge ou le manque de santé retinrent à Sainte-Catherine s'efforcèrent de rivaliser de dévouement avec ceux qui les avaient momentanément quittés. Par eux aussi, le Collège participa au drame où se jouait le sort de la France et du monde.

Alors que nombre d'écoles durent fermer leurs portes faute de personnel, le collège Sainte-Catherine n'a cessé de prospérer, grâce à l'énergie de son Directeur d'alors, le C.F. GORDIEN, et aussi à l'esprit d'abnégation des professeurs non mobilisés qui durent doubler leur charge pourtant bien lourde déjà. Grâce au zèle de tous, les positions conquises ont pu être conservées et la langue française a maintenu bien haut son drapeau.

A l'exemple du T.H. Frère PHILIPPE qui, en 1870, avait transformé en hôpitaux ses maisons de Paris, dès Septembre 1914, la maison de Campagne du Collège était offerte aux autorités militaires. Mais ce ne fut qu'en avril 1915 que la transformation s'opéra.

Pendant 10 mois, du 23 avril 1915 au 3 février 1916, l'*Hôpital Parmentier* — ce fut son nom de guerre — abrita une moyenne de 300 blessés ou malades venant des Dardanelles ou de Salonique. Répartis dans les salles « Jeanne d'Arc », « Joffre » et « Castelnau », nos glorieux poilus de toute couleur furent l'objet des soins délicats et attentifs des Sœurs de Charité, des Dames de la Croix Rouge, des Docteurs militaires et civils et des Frères préposés à la direction de « leur » hôpital. Plus de 2400 soldats — en 75.000 journées d'hospitalisation — furent soignés à Parmentier ; tous en gardèrent un souvenir ému. Le Frère SAMUEL, son actif directeur, fut décoré de la Croix de guerre, à lui remise par l'amiral CHARLIER, en séance solennelle le 20 octobre 1915. L'élogieuse citation portait la mention suivante : « S'est dépensé, au point de compromettre sa santé, pour la création et le fonctionnement d'un grand hôpital, où il est pour le Médecin-Chef un adjoint avisé dont l'initiative, toujours en éveil, est à l'affût de toutes les améliorations ayant pour objet le bien raisonné du personnel hospitalisé ».



L'AMIRAL CHARLIER REMET LA CROIX DE GUERRE AU C. F. SAMUEL, ORGANISATEUR DE L'HOPITAL PARMENTIER.

La même maison de campagne, les blessés partis, fut très souvent au cours de la guerre, un coin de France accueillant sur la terre d'Égypte, un refuge toujours ouvert aux victimes des circonstances douloureuses des sombres années vécues. Tour à tour elle abrite les religieuses françaises expulsées par les Turcs, les rescapés du *Karnak*, de la *Loire* et d'autres bateaux torpillés, les prisonniers civils libérés par l'armistice conclu avec la Turquie. Pendant plusieurs mois elle est métamorphosée en « *Foyer des Permissionnaires* » du détachement français de Palestine.

De temps à autre passe sur le Collège et son intéressante population scolaire, un vent martial et patriotique : c'est la visite



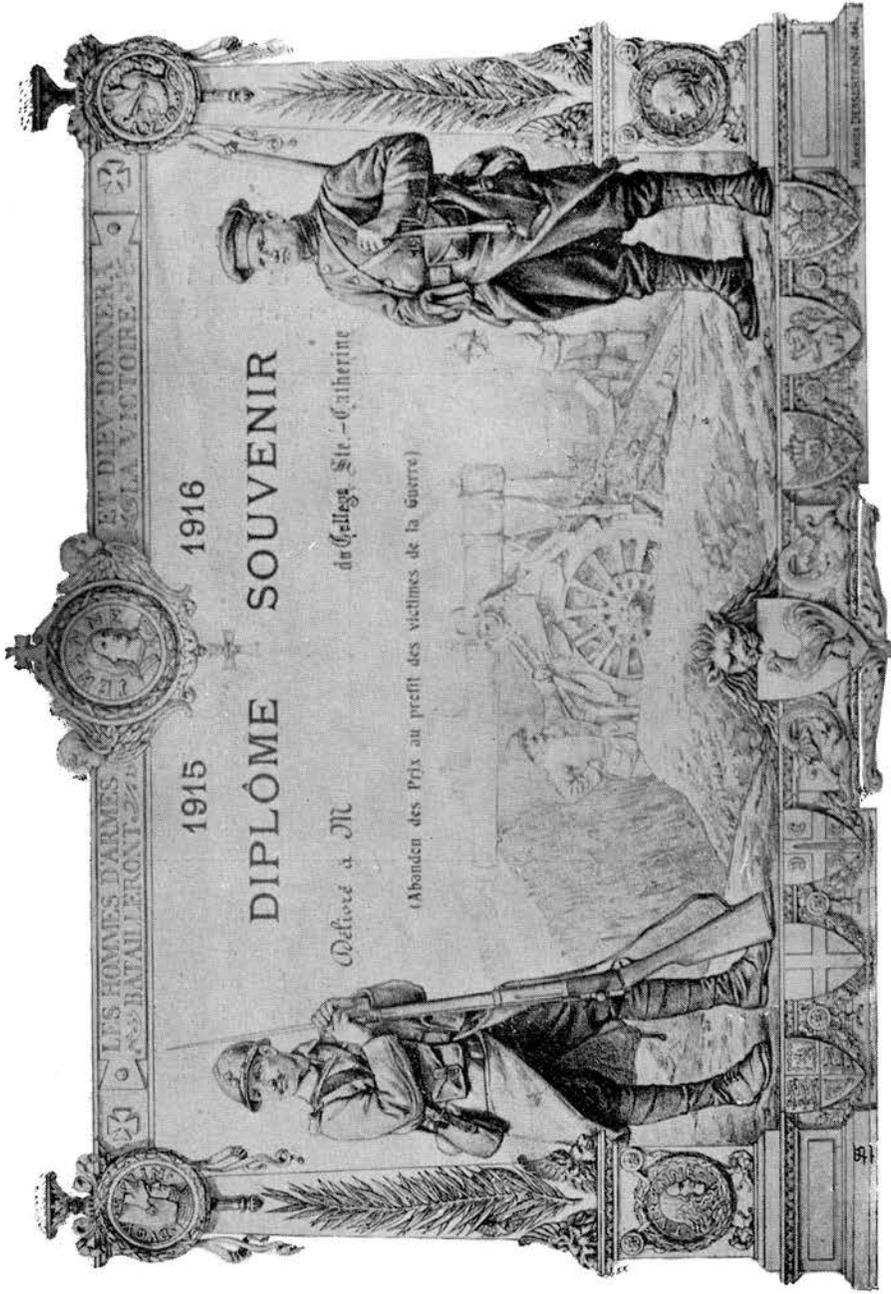
Le personnel de service de l'Hôpital Parmentier.

de quelque homme d'État français, d'un chef d'armée ou de la marine. Des réceptions comme celles du général D'AMADE, du général BAILLOUD, de l'amiral CHARLIER ont laissé à Sainte-Catherine un inoubliable souvenir.

*
* *

Les élèves du collège Sainte-Catherine, eux aussi, en faveur de la Patrie de leurs maîtres, se sont élevés aux sublimes régions du dévouement et du sacrifice auxquelles les conviaient les leçons et les exemples de leurs maîtres et de leurs aînés. Leur bourse s'est généreusement ouverte à toutes les victimes de la guerre.

Dès 1914, ils faisaient spontanément, par lettre collective adressée au Frère Directeur, l'*Abandon des Prix* au bénéfice des OEuvres de guerre françaises. Ce geste, ils l'ont renouvelé quatre



LES HOMMES D'ARMES
N° 2 BATAILLERONT

1915

DIPLÔME

Destiné à M

(Abandon des Prix au profit des victimes de la Guerre)

1916

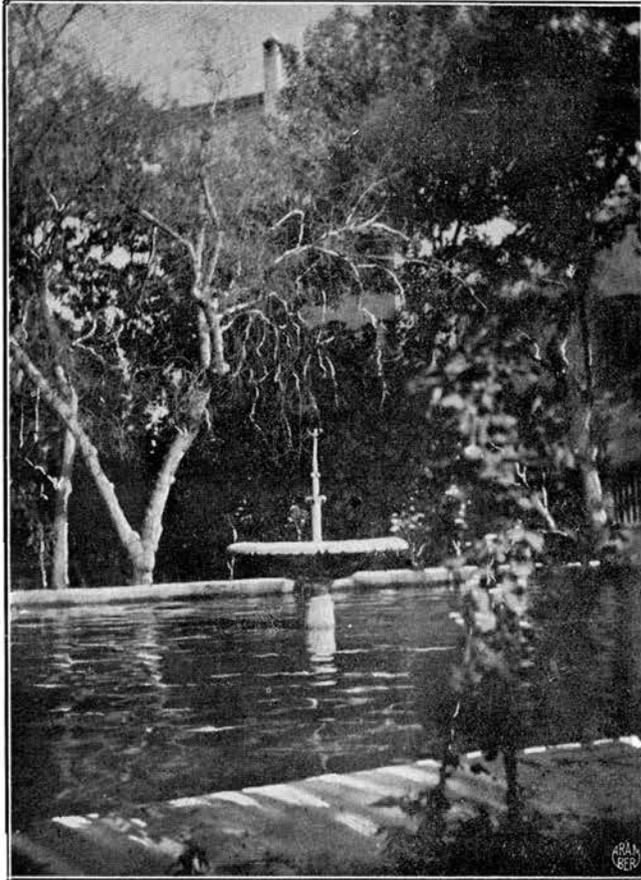
SOUVENIR

de Gellaga, Ste. Catherine

DE DIEU DONNERA
LA VICTOIRE

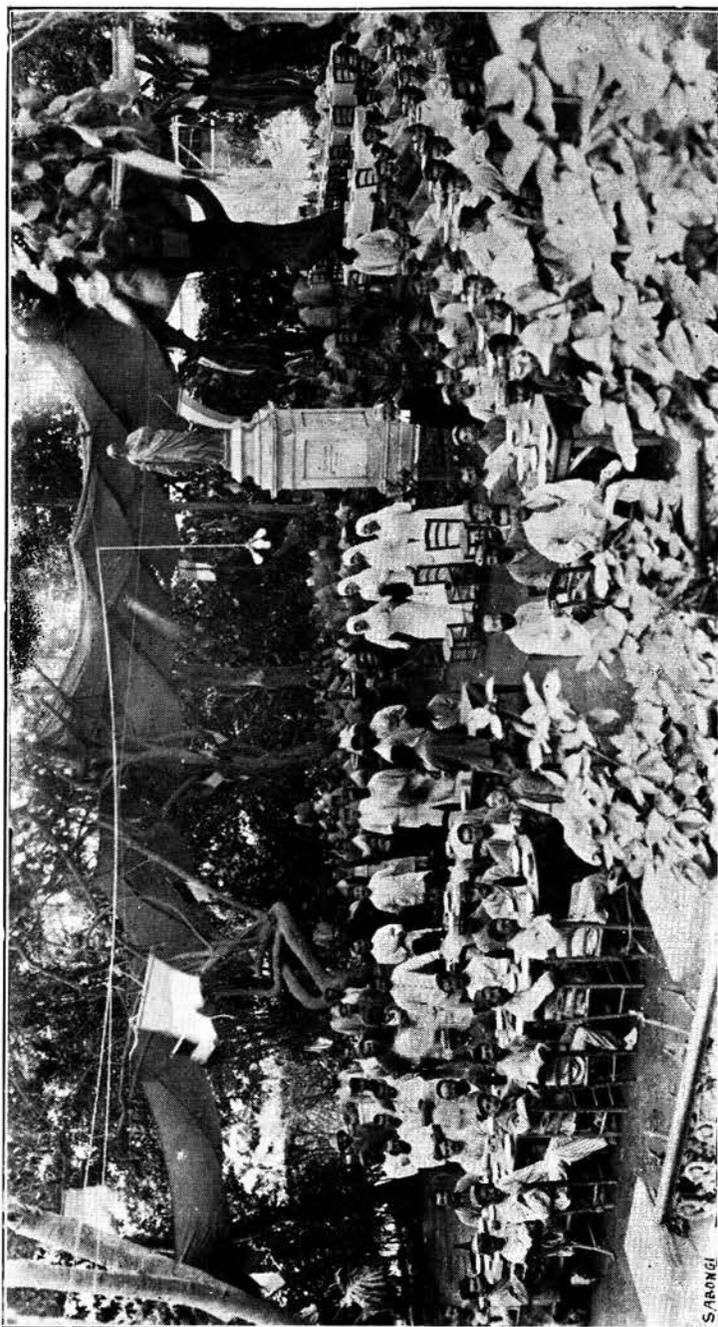
PAUL HERSANTINE

fois avec le même entrain et la même délicatesse. Cela ne leur a pas suffi. Pendant près de cinq ans, chaque dimanche, ils ont donné leur obole pour les Oeuvres de guerre. Le budget de la générosité des élèves de Sainte-Catherine en faveur des Oeuvres de secours, de 1914 à 1919, donne comme total la somme de 111.590 piastres Egyptiennes, soit au change d'alors 31.880 frs. N'est-ce pas tout simplement admirable ?



Un coin de la Campagne.

Et pourtant ces jeunes héros de la charité ne se sont pas arrêtés là. Ils ont envoyé plus de 100.000 cigarettes aux soldats français. Les Oeuvres charitables françaises d'Alexandrie, les pauvres Polonais, les petits orphelins Belges, les réfugiés du nord de la France auxquels plusieurs caisses de vêtements et de chaussures furent envoyées n'ont jamais en vain fait appel à leur grand cœur.



RÉFECTOIRE EN PLEIN AIR, AUX JOURS DE LA BELLE SAISON (HOPITAL PARMENTIER).

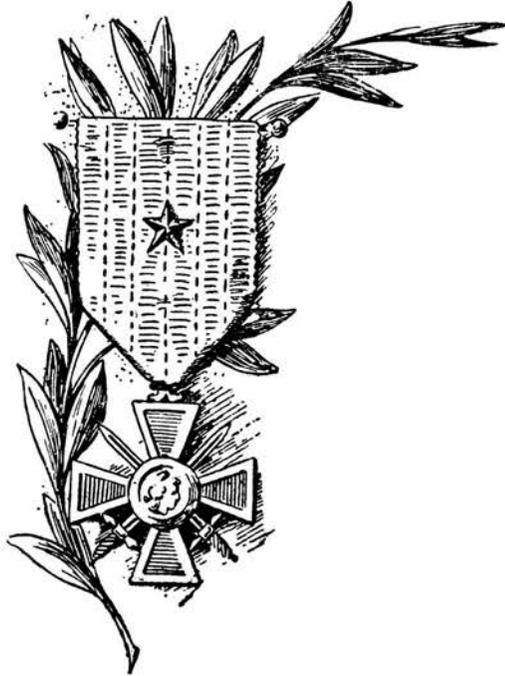
Il faudrait parler encore des mille gâteries des élèves du Collège, à l'égard des soldats des divers hôpitaux d'Alexandrie, de « l'Hôpital Parmentier » surtout, dont les blessés reçurent d'innombrables cigarettes. Que dire aussi des multiples séances et autres attentions dues à l'initiative du Cercle S^{te}-Catherine ?

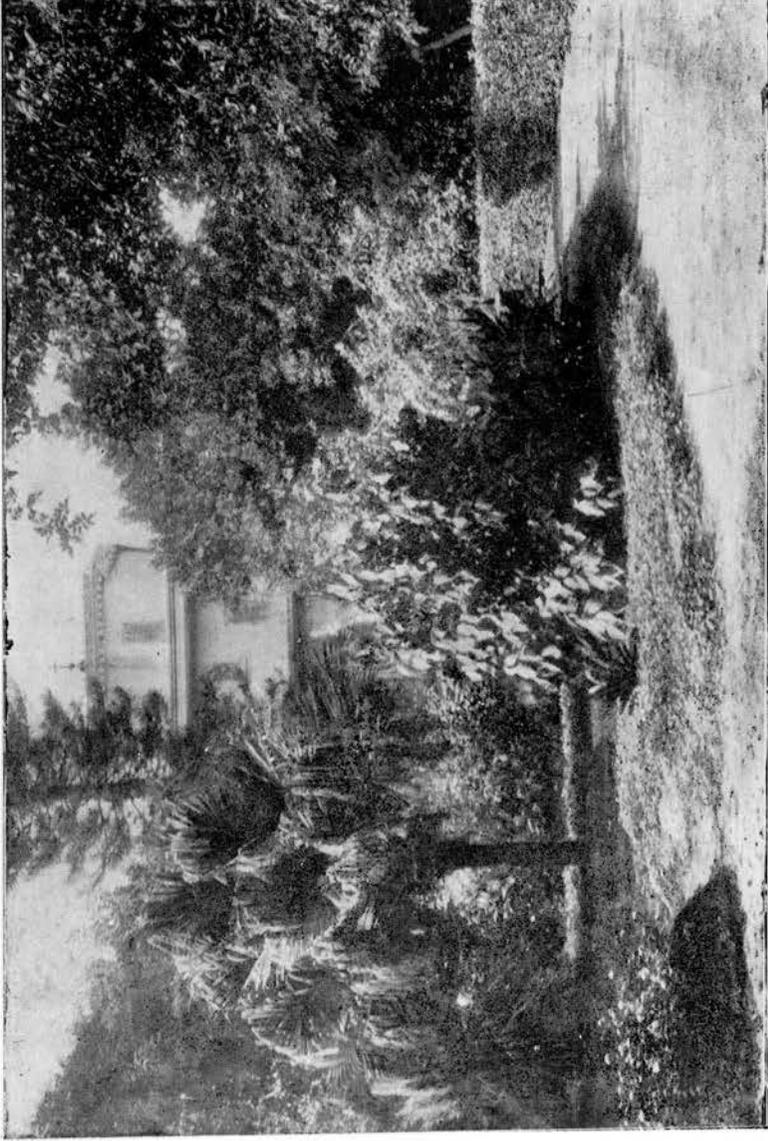
Des centaines de lettres de remerciement sont parvenues aux élèves et aux Frères, de tous les coins de France.

Nous citerons seulement pour terminer, le passage suivant — qui les résume toutes — de l'une d'elles adressée au Cher Frère Directeur :

« Vous et vos chers enfants aurez une belle page sur le *Livre d'Or* de la charité pendant cette longue guerre si cruelle et si meurtrière.

« Vous m'avez aidé bien des fois à reconforter, à soulager nos chers petits soldats. Par vous et grâce à vos chers élèves, quelques douceurs sont parvenues à ceux qui, là-bas, sous la mitraille, luttent depuis tant de mois. Soyez tous remerciés du fond du cœur et dites-vous que vous avez mis de la joie parmi ceux qui souffrent, qui agonisent et qui meurent. »





ENTRÉE DE L'HOPITAL PARMENTIER (CAMPAGNE DES FRÈRES, 1915-1916).



Les Etudes au Collège Sainte=Catherine

LE collège Sainte-Catherine, moteur premier de toutes les initiatives de l'enseignement pratique en Egypte, a ouvert, en leur temps, les différentes sections intellectuelles : *Baccalauréat français, Etudes Commerciales supérieures, Cours de Droit, Cours Technique supérieur*, selon l'étendue des programmes officiels. Les succursales suivirent un programme qui permit aux élèves de continuer sans transition leurs études au Collège.

L'Ecole gratuite, annexée au Collège, n'a donné que l'enseignement primaire et le premier Cycle de l'enseignement secondaire. En première classe sont venues s'ajouter des notions de comptabilité et de mathématiques commerciales, de sténographie, etc.

En dehors des classes d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, préparant directement aux examens officiels, le Collège a compté toutes les classes d'enseignement primaire et primaire supérieur depuis la classe enfantine.

Des leçons de gymnastique rationnelle ont été données durant toute l'année scolaire par un professeur de gymnastique diplômé. La fête des jeux, à chaque fin d'année, couronnait ces leçons par d'impressionnantes manifestations sportives.

La *Musique instrumentale et vocale* a été également enseignée au Collège, de même que la plupart des *langues vivantes*.

Aujourd'hui à Saint-Marc, comme hier à Sainte-Catherine, les mêmes cours suivent leur marche normale.

I. — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

a) **Cours de Droit.** — Les Cours de Droit professés au Collège conduisent à la licence. Ils sont échelonnés sur une durée de trois années.

Les élèves qui ont le baccalauréat français, le baccalauréat égyptien ou le diplôme supérieur de Commerce sont admis en première année.

Au terme de chaque année l'étudiant doit subir avec succès des examens pour suivre les cours de l'année suivante.

Ces examens ont lieu au Caire, devant le jury officiel de l'Ecole française de Droit. Toutefois les étudiants qui en font la demande sont autorisés à subir leurs examens en France.

La Commission d'examen se compose de trois professeurs agrégés de la Faculté de Droit de Paris désignés à cet effet par le ministre de l'Instruction Publique (Décision Ministérielle du 11 avril 1911).

Les cours, inaugurés en 1919, ont eu pour résultat, depuis la présentation aux examens en 1922, l'obtention de 36 licences en Droit.

b) Cours Techniques Supérieurs. — Les cours techniques professés au Collège conduisent à l'un des diplômes d'ingénieur délivrés par l'Ecole spéciale des Travaux Publics de Paris, Ecole reconnue par le Gouvernement français, par décret du 5 février 1921.



Cours Technique Supérieur.

Les études ont une durée de trois ans.

Le Collège ne donne actuellement que les cours de l'année préparatoire qui comporte les Mathématiques générales. Le programme est le même que celui de l'admission à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris. Il a été approuvé

par décision ministérielle du Gouvernement français, le 8 janvier 1927.

Pour être admis à suivre ces cours, la seconde partie (Mathématiques) du baccalauréat français, ou la justification de connaissances correspondant à ce diplôme, sont exigées pour suivre le programme d'études du Collège.

Le jury d'examen, constitué chaque année par le représentant de l'Ecole en Egypte et la direction du Collège, est présidé par Monsieur le Consul de France. Les candidats qui obtiennent la moyenne générale de 12 sur 20 sont admis à suivre les cours de la première année technique de l'Ecole de Paris.

Depuis l'ouverture des cours en 1919, 35 élèves du Collège Sainte-Catherine ont obtenu le titre d'ingénieur.



Classe de Première D (année 1927-28).

II. — ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Baccalauréat Français. — Le programme du baccalauréat français conduit à l'examen de la Première Partie (Section B Sciences-Langues vivantes) après la classe de première.

Les élèves sont ensuite admis en classe de Philosophie ou de Mathématiques pour l'obtention de la deuxième partie (Mathématiques ou Philosophie).

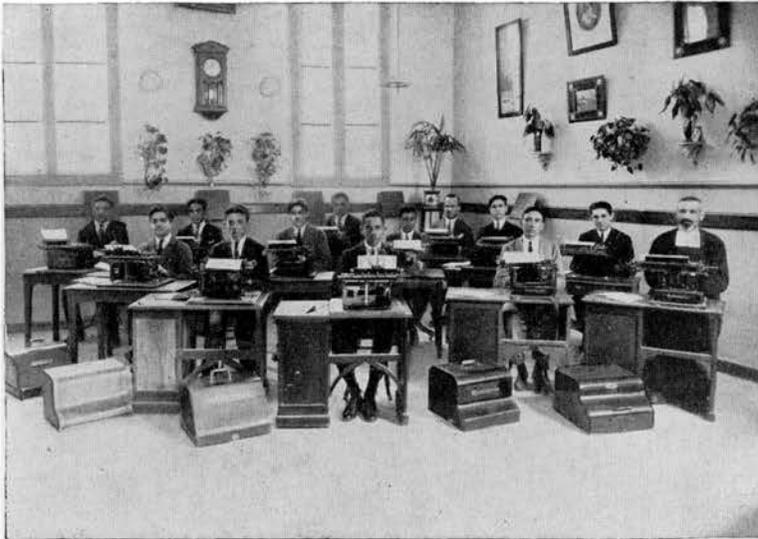
Les épreuves de l'examen sont subies à Alexandrie par devant un jury présidé par Monsieur le Consul de France. Plusieurs examinateurs sont expressément envoyés de France, et le diplôme est délivré par Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique de France.

Depuis la Session spéciale créée en 1885, les résultats suivants ont été obtenus :

549 Baccalauréats (Première partie).
326 » (Deuxième partie).

III. — ENSEIGNEMENT COMMERCIAL.

Cet enseignement, qui n'est en rien inférieur à celui des Ecoles Supérieures de Commerce établies en France, a pour but



Cours commercial (Dactylographes).

de donner aux élèves qui se préparent aux carrières commerciales, une connaissance sérieuse des diverses méthodes financières et de tous les genres de travaux demandés dans les banques et les maisons de Commerce. Adapté aux besoins particuliers de l'Egypte, il met en état d'occuper rapidement une position avantageuse dans ces établissements. Il est réparti en deux années, avec une année préparatoire, après la classe de troisième.

Il a pour couronnement un diplôme supérieur d'Etudes Commerciales, délivré par Monsieur le Ministre de Commerce

de France, à ceux qui obtiennent la moyenne de 13 sur 20. Un simple certificat est donné à ceux qui atteignent seulement la moyenne de 11 sur 20. Les examens se passent dans les mêmes conditions que pour le baccalauréat.

Depuis 1908 que le Collège présente aux examens du Commerce, ont été obtenus 239 Diplômes Supérieurs.

Afin de se faire une idée de la moyenne annuelle des diplômes obtenus au Collège, voici la statistique pour l'année scolaire 1926-1927 :

Cours de Droit :

Baccalauréat (Première partie).....	3	}	16
» (Deuxième partie).....	5		
Licences	8		

Cours Techniques Supérieurs :

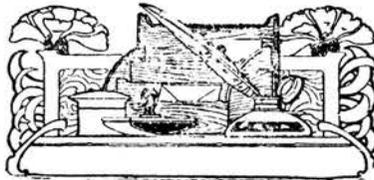
Mathématiques spéciales	5
-------------------------------	---

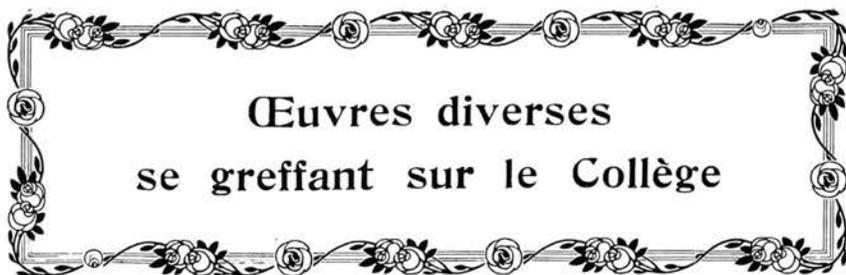
Baccalauréat Français :

Première partie	37	}	55
Deuxième partie			
Mathématiques ...	8		
Philosophie	10		

Etudes Commerciales :

Diplômes Supérieurs.....	22	}	45
Certificats.....	8		
Certificats (Société de Comptabilité de France)	15		
TOTAL.....	121		





Œuvres diverses se greffant sur le Collège

I. — CERCLE SAINTE-CATHERINE.

FONDÉ par le Frère ILDEFONSE, le Cercle Sainte-Catherine fut inauguré en 1888. Actuellement plus de 250 jeunes gens catholiques et de nationalités diverses y sont inscrits. Après trente-neuf ans d'existence, il constitue aujourd'hui l'une des forces les mieux organisées du catholicisme en Egypte.

Institué dans le but de procurer aux jeunes gens de saines distractions en même temps qu'une société choisie, le Cercle S^{te}-Catherine remplit bien son objet. Les membres qui le fréquentent y trouvent abondamment de quoi se satisfaire : jeux variés et groupes sportifs divers, cours de gymnastique aux agrès, chorale, salle de lecture avec bibliothèque bien fournie, groupe d'artistes amateurs qui donnent, par an, plusieurs séances récréatives, promenades organisées, conférences sur des sujets divers, etc. . .

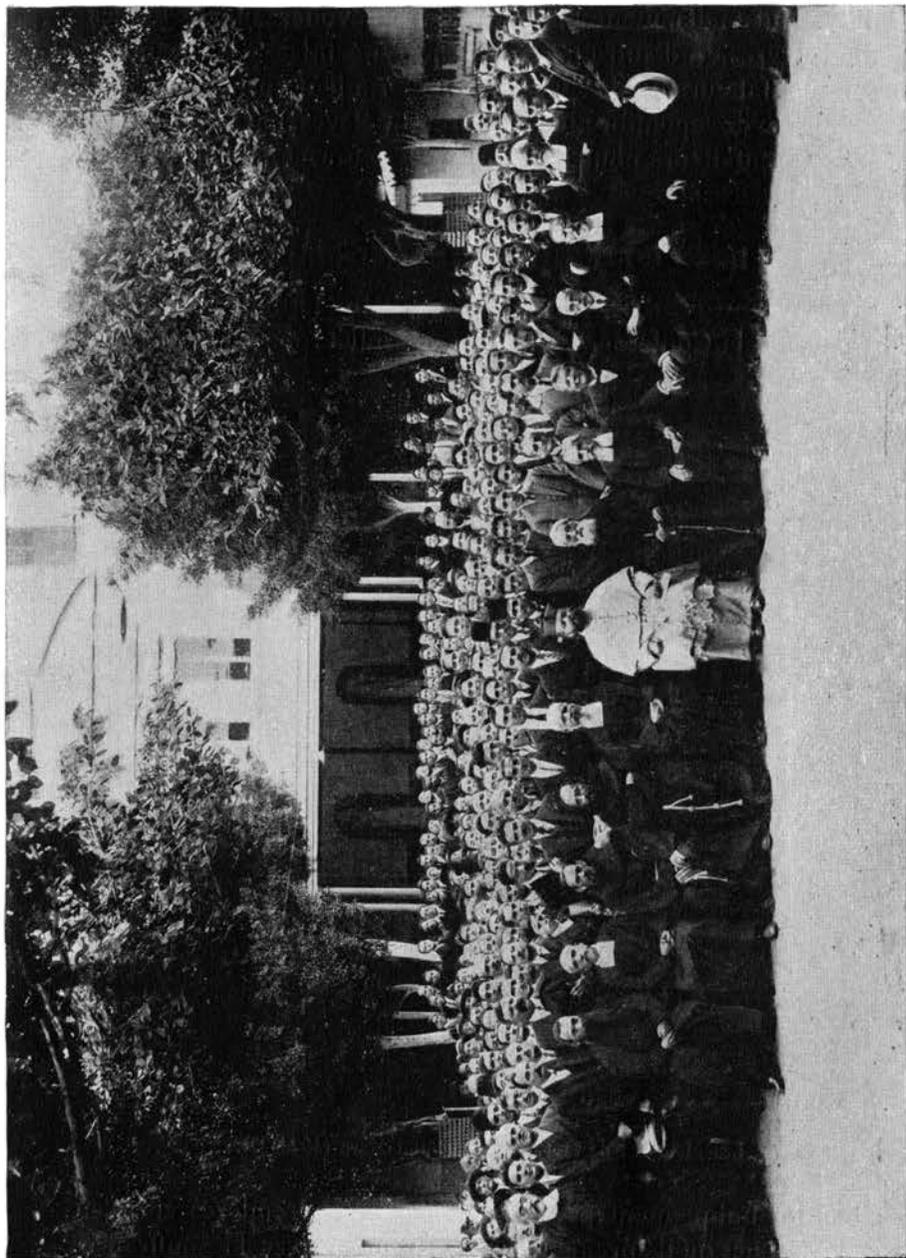
La vitalité religieuse se manifeste par toutes les œuvres qui ont pris naissance dans son sein ; nous ne mentionnerons ici que la Société de Saint-Vincent de Paul qui y est établie sous le nom de Conférence Saint-Jean-Baptiste de la Salle et l'œuvre des Vacances.

a) La Conférence Saint-Jean-Baptiste de La Salle, organisée en 1911 par quelques membres du Cercle qui voulaient consacrer une partie de leurs loisirs au soulagement des pauvres, a vécu jusqu'à ce jour avec le même dévouement qu'à ses débuts.

Ses ressources lui viennent en partie des quêtes faites à l'issue des réunions hebdomadaires et de la générosité des autres membres du Cercle.

b) L'Œuvre des Vacances, conçue et réalisée en 1912 par le zèle des conférenciers pour le bien de leurs pauvres, n'a fait que progresser jusqu'à ce jour.

Elle consiste à recueillir, durant les deux mois du congé annuel, les enfants pauvres des diverses écoles, à leur donner de 8 heures du matin à 4 heures du soir des amusements, des leçons variées et utiles et à leur procurer, à midi, un repas chaud et copieux.



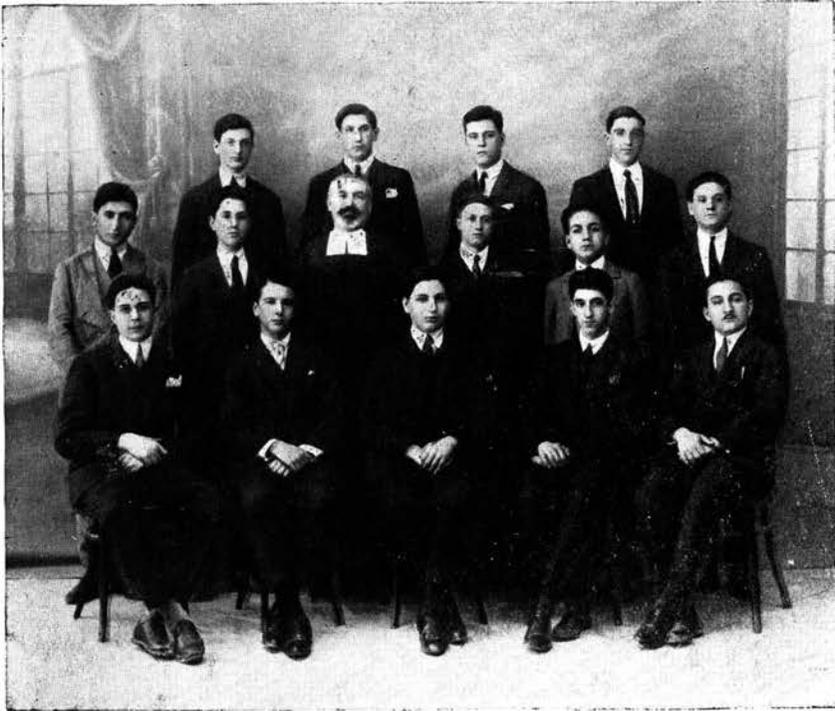
GRUPE D'ANCIENS ÉLÈVES (RETRAITE PASCALE 1925).

Pour mener à bien leur entreprise, les conférenciers ont, d'une part, l'aide spontanée et bénévole des grands élèves du Collège qui se disputent l'honneur de se dévouer auprès de ces petits pauvres et, d'autre part, la générosité inlassable de nombreux bienfaiteurs qu'ils savent intéresser à leurs protégés.

A la fin de septembre, une fête réunit élèves, parents, professeurs et bienfaiteurs pour la clôture des cours et la distribution des récompenses.

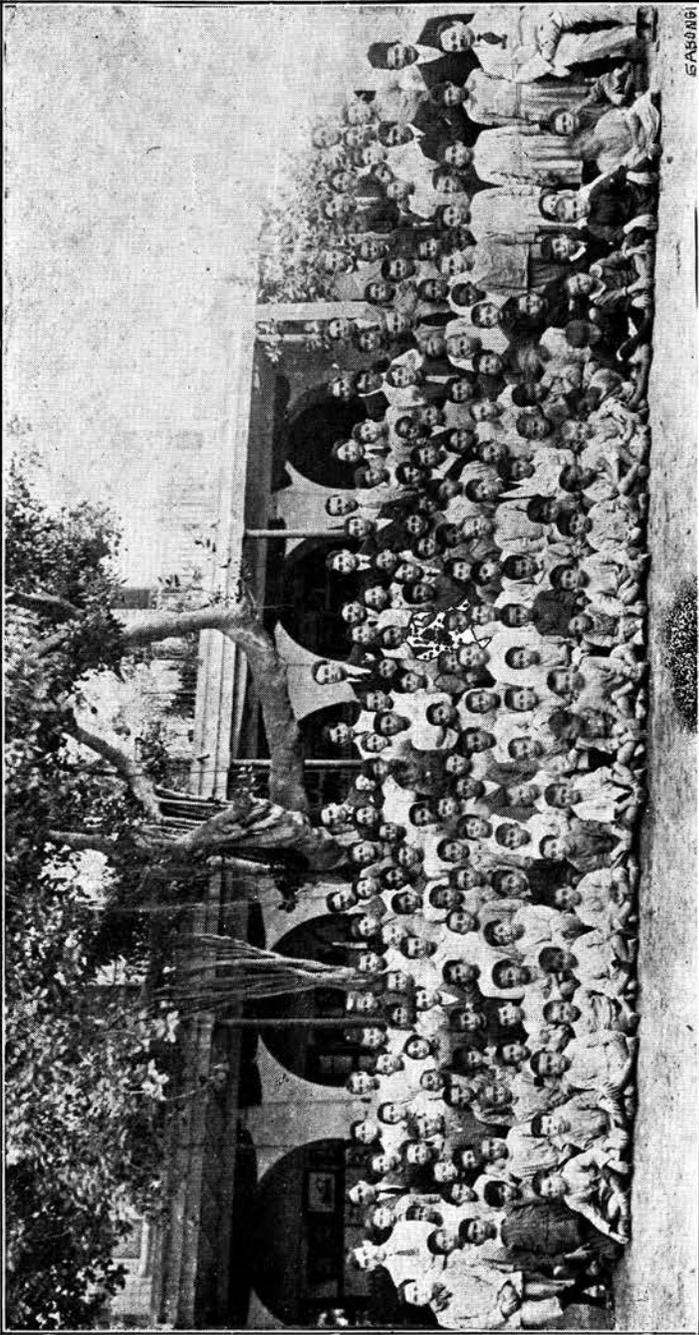
II. — CONFÉRENCE SAINT-MARC.

Société de Saint-Vincent de Paul. — Fondée en 1913, à l'instar de la Conférence Saint-Jean-Baptiste de La Salle, elle



Les Membres de la Conférence Saint-Marc (1924-25).

se recrute uniquement parmi les élèves des premières classes. Par le contact qu'ils prennent volontairement avec la souffrance humaine, ces jeunes gens se préparent au rôle social qu'ils seront appelés à jouer plus tard, en même temps qu'ils accomplissent une œuvre de préservation morale. La presque totalité des conférences de la ville est en effet composée d'anciens élèves des Frères.



L'ŒUVRE DES VACANCES. — UN GROUPE DES ASSISTÉS.

Les ressources proviennent de quêtes faites parmi les élèves, de loteries organisées par les membres de la Conférence et de dons divers de bienfaiteurs du dehors.

Pour l'année scolaire 1926-1927 seulement, les recettes totales se sont élevées à 18.758 piastres égyptiennes, soit au change 23.448 francs, environ ; les dépenses se sont montées à 14.964 piastres, soit environ 18.705 francs.

Outre ces sommes qui leur sont intégralement consacrées, les indigents secourus reçoivent des dons en nature : habits, coiffures, chaussures que la conférence recueille et leur fait parvenir.

III. — REPAS AUX VIEILLARDS.

Plusieurs fois par an, depuis 1916, les élèves du collège Sainte-Catherine ont servi un banquet aux Vieillards de l'*Asile des Petites Sœurs des Pauvres*, après s'être cotisés dans chaque section pour en couvrir les frais



Chez les vieillards.

La charité, toujours belle, est plus ravissante encore, lorsqu'elle brille au front de la jeunesse.

Quel spectacle touchant que de voir de bons vieux et de bonnes vieilles aux cheveux blancs, aux chefs branlants, recevoir, tout émus, les plats soignés que leur passent d'aimables et pimpants enfants ou jeunes gens, prodigues d'attentions et de délicatesses. Il se passe des scènes charmantes. Tel élève, bien

connu pour les soins minutieux accordés à la toilette, plonge hardiment ses deux mains dans les eaux grasses de la vaisselle et écure prestement assiettes et plats. Le poste de plongeur est en effet l'apanage des meilleurs élèves de chaque groupe, parce que le plus humble et le plus salissant. Tel autre coupe les bouchées à une petite vieille et la sert comme il ferait pour une grand' maman. Un troisième prête son bras à une pauvre impotente et la fait asseoir avec d'infinies précautions.

Pour que rien ne manque au festin, plusieurs élèves se transforment en imprésarios. La fanfare prête son concours et ce n'est pas un spectacle banal de voir parfois, au son de la musique, un octogénaire donner le bras à une vieille de 75 ans et esquisser avec elle quelques entrechats. Si le partenaire fait défaut, l'un des futurs lauréats sert de cavalier et les danseurs n'obtiennent que plus de succès.

IV. — SOCIÉTÉS DIVERSES.

A côté des groupements littéraires ou pieux, comme l'Académie et la Congrégation, des œuvres de formation et d'entr'aide, comme le Cercle et les Conférences de Saint-Vincent de Paul, on trouve encore au Collège des sociétés musicales : chorale, orchestre, fanfare ; des sociétés sportives : gymnastique aux agrès, tennis, foot-ball, etc.....

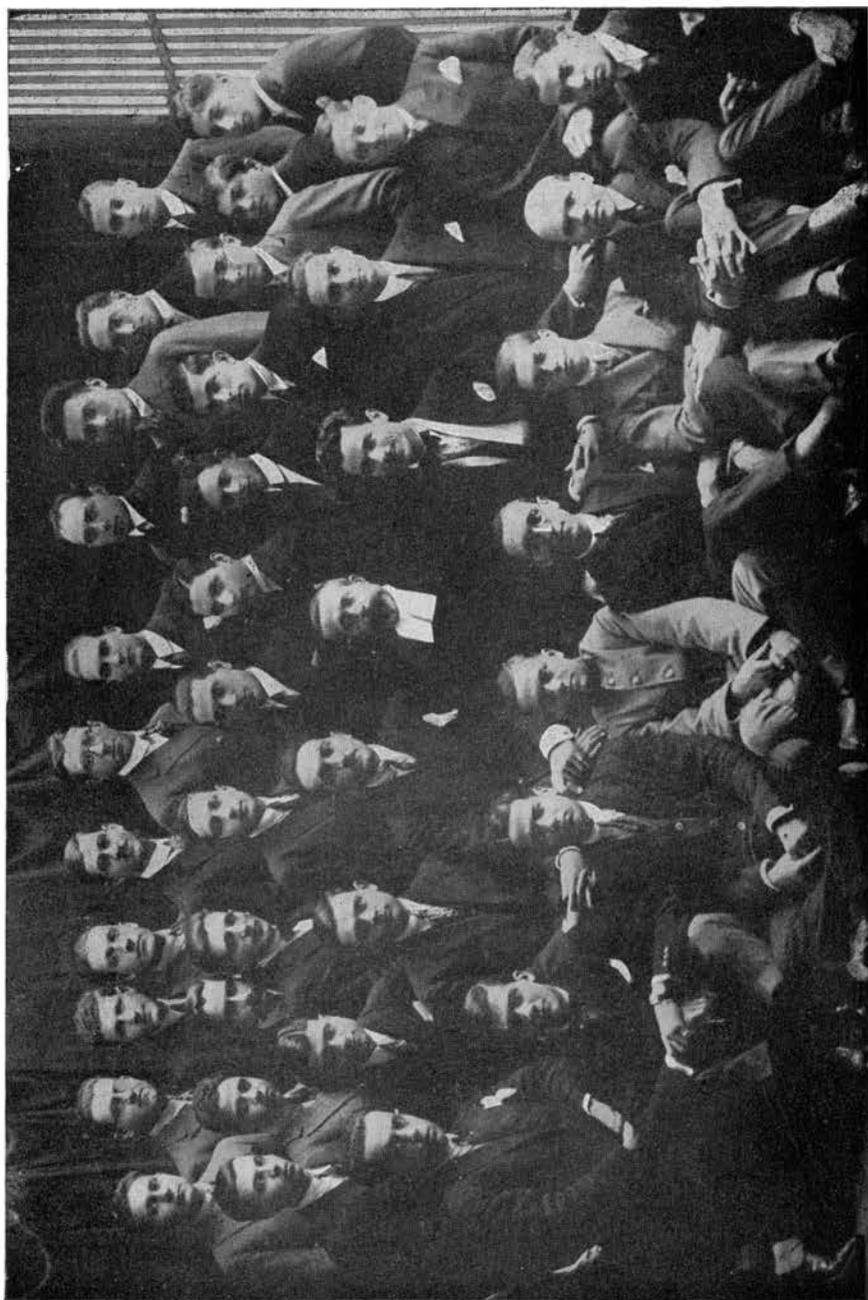
Toutes ces sociétés et chacune en son genre ont pour but, tout en complétant l'enseignement général donné à tous, de permettre aux aptitudes, aux talents particuliers de s'épanouir plus amplement, avec méthode, raison et goût. Elles font l'honneur du Collège et leur histoire se confond avec celle des jours glorieux de la maison, car leurs membres sont les artisans-nés de toutes ses fêtes.

V. — L' A. B. C.

Les élèves qui ont fini leurs études au Collège et veulent les continuer à Paris ne sont pas pour autant livrés à eux-mêmes :

Grâce à l'initiative du C. F. GORDIEN — ancien directeur de Sainte-Catherine et actuellement secrétaire général de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes — les anciens élèves dispersés dans Paris, par suite de la diversité des Ecoles ou Facultés dont ils suivent les cours, sont périodiquement rassemblés à la maison de famille des Francs-Bourgeois ou ailleurs.

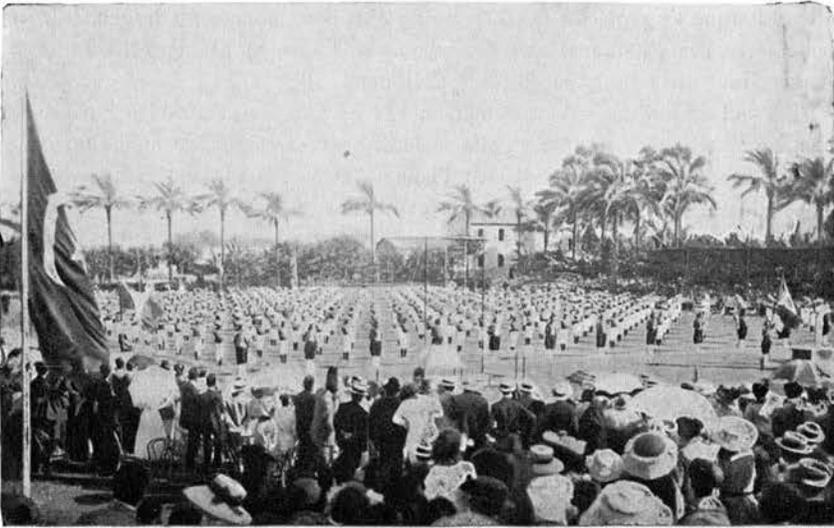
Jointes aux anciens élèves des Frères de Beyrouth et du Caire



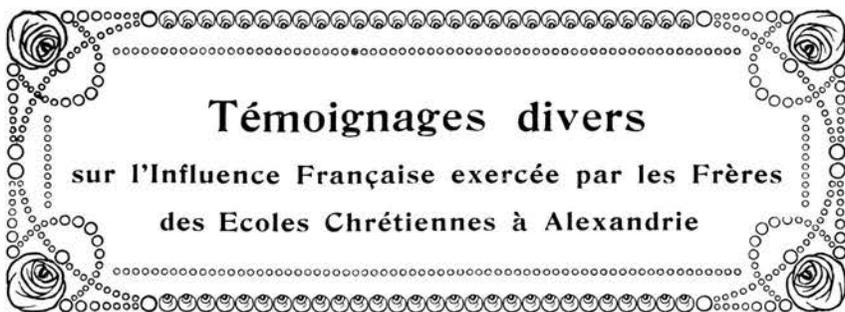
Les Anciens du Collège Sainte-Catherine, étudiants à Paris, et avec eux quelques « Anciens » des Collèges de Khoronfish au Caire, et du Sacré-Cœur à Beyrouth, groupés autour du T. C. F. GORDIEN (Avril 1927).

ils forment présentement le groupe *A.B.C.* qui compte une cinquantaine de membres avec un président, un vice-président, un trésorier et des conseillers. Les deux tiers des membres de l'*A.B.C.* sont des anciens de Sainte-Catherine.

Parmi les principales réunions de cette association pour l'année scolaire écoulée, on peut compter celle du mois de mai 1927, dans les salons de l'Hôtel Majestic où S.E. *FAKHRY* Pacha, ministre d'Egypte à Paris, reçut tous ces jeunes gens avec bonne grâce, et celle qui les groupa en un banquet d'adieu à la fin de l'année scolaire.



Fête sportive annuelle. — Mouvements d'ensemble.



Témoignages divers

sur l'Influence Française exercée par les Frères
des Ecoles Chrétiennes à Alexandrie

de Monsieur Maurice Barrès.

LORSQU'EN 1908, Monsieur Maurice BARRÈS, membre de l'Académie Française et député de Paris, revenait au Caire après une longue tournée dans la Haute-Égypte, il fut reçu par les élèves du collège Sainte-Catherine et répondit en ces termes au jeune homme qui lui avait souhaité la bienvenue :

Tout ce que vous me dites de la France et de l'empreinte ineffaçable dont elle a marqué l'Égypte est exact. Rien de plus doux pour un voyageur sur cette belle terre des Pharaons, que de rencontrer à chaque pas l'accent français, la langue française telle qu'on la parle chez nous.

A qui le doit-on ? A vos maîtres, ces éducateurs admirables qui prennent chaque génération à mesure qu'elle se lève, pour enseigner, en même temps que les vrais principes qui grandissent l'homme et le rendent valeur active dans la société, l'usage de la langue française et l'amour de la France.

Nous sommes reconnaissants à vos maîtres d'avoir créé, au moyen d'une industrie admirable, d'un dévouement au-dessus de tout éloge, d'un désintéressement sans égal, un ensemble si imposant d'œuvres d'instruction et d'éducation. C'est dans leurs établissements que vous recevez cette culture intellectuelle qui vous rend aptes à remplir toutes les carrières s'ouvrant à votre activité.

Ici, où l'on respire une atmosphère franchement française, je suis heureux de le constater, on vous inspire avec l'amour de l'humanité un culte spécial pour cette partie de l'humanité qui en forme l'expression la plus belle, la plus élevée, la plus parfaite : la France.

de Monsieur Félix Faure.

En 1894, les Frères des Ecoles Chrétiennes eurent le grand honneur de recevoir en leur Collège d'Alexandrie, la visite de M. Félix FAURE, vice-président de la Chambre et futur Président de la République.

M. Félix FAURE, visiblement touché du passage qui terminait l'adresse de bienvenue, dite par un membre de l'Académie du Collège, répondit par une chaude allocution d'où nous extrayons les passages suivants :

Je suis touché plus que je ne puis le dire des nobles sentiments que vous m'exprimez en si bons termes.

La France est fière de ses œuvres en Egypte, elle est fière surtout quand elle en considère les résultats. Elle est fière, mes amis, du dévouement de vos maîtres qui ont quitté une patrie tant aimée pour étendre la civilisation. Ils sont nos amis, puisqu'ils travaillent pour le progrès, puisqu'ils se dévouent pour la liberté. Je le sais, ce n'est pas un esprit étroit qui préside ici à votre éducation ; les différences de peuples et de nationalités ont disparu ; vous êtes admis sans distinction de religion, c'est l'esprit le plus large qui préside à votre formation intellectuelle et morale.

Je suis profondément touché du bien qui se fait ici. Et la France parlementaire serait heureuse si, un jour, vous vous signaliez à son attention et à sa générosité, comme anciens élèves de cet établissement. Et lorsque, chez nous, vous vous présenterez sous ce titre, nos portes seront grandement ouvertes.

Cette visite laissera dans mon esprit un profond souvenir, et afin que vous ne le perdiez pas non plus, je fonde pour toujours un prix qui vous rappellera ce beau jour et qui sera dit : *Prix de la Chambre des Députés*.

Ce prix devint, après l'élection de l'illustre visiteur à la Présidence de la République, le prix *Félix Faure*.

de la Presse.

Dans un article intitulé « *La France en Egypte* », on lisait à la date du 5 juin 1883 :

Le journal *l'Impartial* d'Alexandrie justifie parfaitement son titre en cette circonstance, car malgré ses opinions politiques, il doit rendre justice aux Communautés religieuses qui ont rendu à la France l'immense service d'apprendre son langage à l'Orient tout entier.

C'est ainsi, par exemple, que dans toutes les carrières administratives, politiques et commerciales du pays, comme dans la haute finance, on rencontre partout et toujours des élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes.

L'influence causée par le secours de la langue qui est parlée grâce à eux, par toute la population, depuis les plus hautes classes jusqu'aux classes populaires, a une importance qu'on ne saurait contester.

Dans un des numéros du journal *Le Monde*, de 1881, on lisait :

Personne en France ne se doute de l'immense influence exercée par nos Frères des Ecoles Chrétiennes, en Orient. Pour nous, qui avons été témoins de leurs œuvres, nous pouvons proclamer bien hautement, sans crainte d'être démentis par qui que ce soit, le résultat incroyable obtenu par nos religieux compatriotes.

Il faudrait un volume pour raconter les succès de nos Frères en Orient. Le collège Sainte-Catherine d'Alexandrie est à lui seul une éclatante démonstration.

Dans un article sur l'enseignement en Egypte, le *Phare d'Alexandrie* écrivait :

L'enseignement, résultat naturel d'une politique intelligente, a pris, depuis quelques années, un notable développement, et Son Altesse Tewfik Pacha,

fonde lui-même les différents degrés de l'instruction nationale qui est réclamée dans le pays.

La population européenne, profitant de la latitude qui lui est donnée, accepte l'instruction sous la forme qui est la plus accessible à ses enfants ; la variété des cultes, des rites, la diversité des langues exigent un enseignement tolérant au point de vue religieux, et réunissant les conditions de capacité propres à assurer l'accomplissement de la mission qui lui sera confiée.

Il est remarquable qu'entre toutes les tentatives qui ont été dirigées vers ce but, les Frères de la Doctrine Chrétienne aient pu seuls la réaliser. Si nous examinons la constitution des établissements des Frères au Caire et à Alexandrie, le personnel qu'ils contiennent, nous ne nous étonnerons pas de l'affluence d'élèves qui leur arrive, puisque tous les cultes, toutes les nationalités y sont admis, avec l'entière liberté des croyances, et sans qu'aucune pression à ce sujet y soit autorisée ou même tolérée.

Après avoir donné le détail des élèves par nationalité et le total général qui était alors — 1883 — de 910, il ajoute :

Ces chiffres sont plus éloquents que toutes les appréciations. Ces enfants représentent la plus grande partie des colonies européennes et indigènes ; ils constatent la fusion des cultes les plus opposés en apparence ; et la partie musulmane, dans ces écoles, au sein de toutes les religions et de toutes les nationalités, prouve l'avènement de la grande loi d'harmonie qui assurera les destinées de l'Egypte.

Il est à remarquer que l'auteur de l'article n'est pas catholique.

A l'occasion de la mort du Supérieur Général de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, M. Raoul CANIVET, rédacteur en chef de la *Réforme*, écrivait le 19 Janvier 1897 :

En 1847, les Frères débarquaient pour la première fois à Alexandrie : c'est donc depuis un demi-siècle que les Frères répandent en Egypte, sur la base des meilleures méthodes, les trésors de cette saine et forte instruction qui hausse de jour en jour le niveau intellectuel et moral de notre chère jeunesse.

du Comte de Sérionne, Agent Supérieur de la Compagnie du Canal de Suez.

Au sujet des examens de Commerce le comte de Sérionne, écrivait au Frère Directeur du Collège, à la date du 11 juillet 1910.

Mon Très cher Frère Directeur,

Voici les copies de nos jeunes candidats. Je tiens à vous dire combien je suis frappé de la façon dont ces jeunes gens écrivent notre langue

. le maniement de la langue est le point important pour des jeunes gens qui se destinent au Commerce.

Tous mes compliments à ceux qui ont fait ce tour de force et le mot n'est pas trop fort, venant de quelqu'un qui depuis une dizaine d'années corrige en Egypte des essais de compositions françaises.

Votre bien dévoué,

Signé : Comte DE SÉRIENNE.

de M. Maurice Pernot.

Collège Sainte-Catherine — Les Frères y ont organisé un cours complet d'enseignement secondaire classique et moderne et un cours d'enseignement commercial. Les divers programmes et les méthodes d'enseignement sont parfaitement adaptés aux besoins de la clientèle.

.....

Les anciens élèves des Frères sont fort recherchés par les Directeurs des maisons de banque et de commerce et par les diverses administrations. Les Frères s'occupent eux-mêmes du placement de leurs élèves, qui, le plus souvent, s'effectue sans difficulté et dans des conditions avantageuses.

.....

En Egypte, il convient d'observer, que, toute proportion gardée, les résultats obtenus jusqu'ici par les Etablissements laïques créés et entretenus à grands frais sont bien inférieurs à ceux que nous devons aux Etablissements Congréganistes, et en particulier aux Ecoles des Frères de la Doctrine Chrétienne. Les programmes des Frères, où une place importante est faite aux langues vivantes, au Commerce et à la Comptabilité, répondent exactement aux aptitudes et aux besoins de la clientèle à laquelle ils s'adressent. — *Rapport sur un voyage à Constantinople, en Egypte et en Turquie*, par M. Maurice Pernot, Janvier-Août 1911).

de S.E. Hussein Bey HÉLAL.

Son Excellence Hussein Bey HÉLAL, *député de l'Assemblée Législative*, lors du jubilé de l'académie du Collège (mai 1913), après avoir fait l'éloge de l'instruction que l'on reçoit au collège Sainte-Catherine, disait en termes très précis comment l'enseignement que l'on donne répond à toutes les exigences, à tous les besoins du pays.

On y apprend solidement un peu de tout ; et cela forme un ensemble en Egypte ; ceci dit en parfaite connaissance de cause et après une mûre et longue expérience. Ici les leçons sont utiles et pratiques : ces deux qualités précieuses font la force et la valeur de l'enseignement des Frères.

de Mr. François de Morati Gentile.

Le Substitut du Conseiller Khédivial écrivait au Frère Assis- tant chargé des Ecoles d'Egypte :

Les résultats sont là : la concurrence étrangère et tant d'autres difficultés n'ont pu vous affaiblir. Ayez le légitime orgueil d'avoir mené le bon combat et d'avoir vaincu pour la France.

toute l'Egypte des écoles de langue anglaise. Les gouvernements étrangers, en général, appuient et subventionnent fortement leurs écoles nationales. L'Italie, qui a en Egypte une très nombreuse et influente colonie, non seulement crée des écoles laïques, mais soutient de la façon la plus énergique et la plus active les écoles Congréganistes Italiennes, et, notamment, celles des Pères Salésiens.

D'où vient donc qu'après avoir perdu, dans cette Egypte moderne que nous avons créée, la place prépondérante que nous y occupions autrefois dans tous les domaines, nous y avons gardé une incontestable suprématie intellectuelle ? D'où vient que c'est encore notre langue, notre mentalité, notre culture qui triomphent en Egypte ? D'où vient que tout Français, débarquant en ce pays, a l'illusion de se trouver, sur une terre coloniale française ? D'où vient que, à tous les degrés de l'échelle sociale, il rencontre des gens qui, non seulement possèdent notre langue, mais suivent nos idées, nos mœurs, notre littérature et s'y intéressent comme si la France était, suivant le mot célèbre, leur seconde Patrie ?

Je n'hésite pas à déclarer que, à mon avis personnel — et je ne saurais être suspect de partialité en cette matière, puisque j'ai été l'un des fondateurs du Lycée Français que dirige aujourd'hui la Mission laïque — si nous avons gardé dans ce domaine intellectuel, une supériorité qui fait l'admiration de tous les Français et même celle de tous les étrangers qui viennent en Egypte, c'est aux Frères des Ecoles Chrétiennes que la France le doit.

C'est grâce à eux que des milliers de jeunes gens, ayant longuement étudié notre langue, pénétrés de nos idées, de notre mentalité, apportent chaque année dans toutes les carrières où ils entrent et parviennent souvent à des situations de premier ordre, dans tous les milieux où ils sont appelés à vivre, nos méthodes, notre culture et leur affection pour notre pays. Nous possédons là un levier d'action d'influence absolument incomparable.

Je suis donc convaincu, pour ma part, que nous commettrions en France, une sorte de suicide moral en ne soutenant pas de toute notre force, en Orient, les Frères des Ecoles Chrétiennes, et que ce serait plus que maladroit, coupable, de négliger la force que représentent ici les humbles et dévoués éducateurs français que les Frères envoient en Orient.

Signé : F. BOURGEOIS.

Directeur de l'Usine du Gaz et de la Station Centrale d'Electricité.

Chevalier de la Légion d'Honneur.

Président de l'Alliance Française.

Ancien Président de la Chambre de Commerce Française.

Ancien Député de la Nation.

de Mr. l'Amiral Boué de Lapeyrère.

Lors de sa réception au collège Sainte-Catherine, octobre 1913, Monsieur l'Amiral BOUÉ DE LAPEYRÈRE, répondant aux discours de bienvenue, s'exprimait ainsi, dans les Pas-Perdus du collège Sainte-Catherine :

Mes chers amis,

Depuis bientôt une semaine que nous sommes dans cette ville, mes soldats, mes officiers et moi, nous allons de rêve en rêve. Ce nous est un inexprimable

Avocat du Gouvernement, j'ai connu nombre de ministres, de hauts fonctionnaires et de notables de toutes nationalités et de toutes religions qui ont gardé un souvenir ému de l'instruction et de l'éducation reçues dans vos écoles. Plusieurs m'ont avoué que, grâce à vous, ils en arrivaient à *penser en français*.

Personnellement, je puis attester qu'ayant été maintes fois membre de la commission d'examen pour le Baccalauréat, je me suis demandé par quel tour de force vous arrivez à d'aussi beaux résultats avec des éléments si divers.

Au surplus, les statistiques officielles et impartiales seraient de nature à convaincre les sceptiques. Vous distancez, et de combien, toutes les autres œuvres d'enseignement. Vous soutenir est un devoir pour tous, et, Français d'Egypte, je le ferai toujours de grand cœur.

Signé : FRANÇOIS DE MORATI GENTILE,
Substitut du Conseiller Khédivial.

de S.E. Zananiri Pacha, Conseiller Municipal.

Alexandrie, le 9 Mai 1914.

Au Très Cher Frère Ismaélis,

Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour dire, en toute conscience et en toute sincérité, combien le Collège des Frères de la Doctrine Chrétienne a été en Egypte un facteur puissant pour la propagation de la langue française.

Enfant du pays et ayant fait moi-même mes études chez les Frères, j'ai pu suivre avec intérêt les bienfaits de l'évolution progressive de cette institution. Aucune banque, aucune administration de l'Etat, aucun établissement financier et commercial, qui n'aient pour chefs ou principaux collaborateurs d'anciens élèves des Frères.

En conclusion, je suis persuadé que, plus les Ecoles des Frères de la Doctrine Chrétienne se multiplieront dans les différents quartiers de nos plus grandes villes d'Egypte, plus on aura l'assurance que la belle langue française qui a pris dans ce pays de si profondes racines, sera aimée avec ferveur et étudiée avec passion.

Votre bien dévoué,

Signé : GEORGES ZANANIRI Pacha.

de M. F. Bourgeois, Président de l'Alliance Française, Député de la Nation.

Au Très Cher Frère Ismaélis,

Très Cher Frère,

Voici trente ans que je vis à Alexandrie ; j'ai vu notre colonie passer par bien des vicissitudes ; j'ai vu notre influence fortement battue en brèche et nous, anciens Français d'Egypte, nous avons pu craindre, à un moment donné, de la voir complètement annihilée.

L'étude de la langue anglaise est imposée dans les écoles indigènes et il faut la connaître pour avoir accès aux fonctions du Gouvernement. Les missions américaines, soutenues par des associations riches et puissantes, ouvrent dans

bonheur de découvrir chaque jour combien sur cette terre hospitalière, la France est respectée et aimée.

Avant-hier encore, il m'était donné de présider chez vos Frères français, dans la bonne ville du Caire, une cérémonie analogue à celle-ci. Et j'ai pu constater, là comme ici, non seulement la haute valeur de l'instruction et de l'éducation que vous donnent vos incomparables professeurs, mais encore et surtout comment on développe dans vos cœurs l'amour de notre cher pays de France.

Hier vous avez fait à mes braves marins un accueil dont ils sont encore tout émus et que jamais nulle part ils n'avaient rencontré. Soyez sûrs qu'ils en garderont à jamais la mémoire. Ce que je vois en ce moment ne fait que confirmer mes impressions, et je puis vous assurer que moi aussi je m'en souviendrai.

Puis se tournant vers le C. F. Visiteur et le C. F. Directeur :

Laissez-moi donc, mes amis, dire ici tout ce que je sens, et exprimer à vos supérieurs, en ma qualité de Français et de Marin, toute ma reconnaissance.

de Mr. T. Suzzarini, Député de la Nation.

Alexandrie, le 8 Mai 1914.

Mon cher Frère,

J'ai soutenu et je soutiendrai toujours l'institution des Ecoles Chrétiennes des Frères en Egypte.

Les services que les Frères ont rendus, ceux qu'ils rendent actuellement et ceux qu'ils rendront à l'avenir, si on les soutient comme ils le méritent, sont incommensurables.

Leurs écoles constituent, à mon avis, le plus solide rempart de notre prestige, sinon de notre influence en Egypte.

J'habite en ce pays depuis 40 ans ; j'ai pris, dès mon arrivée ici, une part active à la vie de notre colonie ; j'ai collaboré à l'éducation de toutes les œuvres qui paraissent concourir au développement de notre influence : la Chambre de Commerce, l'Alliance Française, le Cercle Français et dernièrement le Lycée Français.

Eh bien, je reconnais que tous ces efforts, qui n'ont certes pas été perdus, et qui donnent, en tous cas, à notre colonie une cohésion qui fait sa force vitale, sont loin d'atteindre les effets que produit l'enseignement tel que vous le professez.

En instruisant les enfants de toutes nationalités vous savez leur inculquer à un tel point l'admiration des œuvres françaises et de nos gloires, qu'ils incarnent en eux l'amour de la France et qu'ils se prévalent avec nous de leur attachement aux institutions françaises pour établir qu'ils ne sont pas pour nous des étrangers.

Ayant accepté dernièrement la présidence de l'Union artistique Française, j'ai tous les jours l'occasion de me rendre compte de l'étendue de votre enseignement et de l'empreinte vraiment française qu'il laisse dans l'âme de vos anciens élèves de nationalité étrangère. Ils parlent et ils pensent en français et quand on y joue des pièces (toujours françaises), si l'on a confié à l'artiste amateur un rôle et un caractère patriotique français, il le fait bien et il le joue avec une conviction et une sincérité qui en font bien ressortir le sens.

A en juger par la simplicité et la modestie avec laquelle vos maîtres accomplissent leur devoir, votre Congrégation ne présume pas assez des sympathies et des encouragements auxquels elle a droit.

Tous les Français sans parti pris et les hommes bien pensants, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, vous accordent leur estime sans réserve.

Ceux qui n'aiment pas la France et qui sont jaloux de son prestige en Egypte voient naturellement en vous des adversaires puissants et s'appliquent avec une énergie, qui va grandissant, à diminuer l'étendue de votre action, à amoindrir les effets de votre travail aussi appliqué que constant.

Les Américains, les Allemands, les Grecs et les Italiens ont établi de belles écoles qu'ils entretiennent à grands frais et qu'ils subventionnent largement.

Sans vous attaquer, ils s'appliquent à détourner de vos écoles les enfants de leurs nationalités respectives. Ils arguent pour les attirer, des sentiments patriotiques, car aujourd'hui, malgré le principe en honneur de la Fraternité, chaque nation est poussée par une sorte d'aberration inexplicable, à se particulariser. Vous avez résisté à l'effort et vous y résisterez encore.

Malheureusement ces institutions étrangères ne sont pas seules occupées à saper votre patriotique institution. Vous avez parmi nous, en France, — pourquoi ne pas le dire — des adversaires qui se livrent contre vous à une œuvre néfaste. Ils ne savent pas ce qu'ils font ; la guerre qu'ils vous livrent n'en est pas moins désastreuse, elle favorise les manœuvres de ceux-là mêmes qui travaillent avec ardeur à démolir notre prestige.

Ces Français qui sont, sans s'en douter peut-être, les complices des adversaires de notre nation, vous font, je le sais, plus de mal que ces derniers, en rendant tous les jours plus difficile le recrutement des maîtres dont votre institution a besoin.

Ils vous atteignent par leurs manœuvres inconsidérées, dans vos forces les plus essentielles et ils ne s'aperçoivent pas qu'ils démolissent ainsi la plus forte institution de propagande française que nous possédons à l'étranger.

Quels meilleurs apôtres que vos Frères, répandant partout le goût de notre littérature et l'admiration de notre histoire !

Je suis heureux, pour ma part, de le déclarer et le proclamerai ainsi que je l'ai toujours fait, que personne ici ne sert mieux que vous les intérêts de la Patrie française.

Ceux qui le contestent sont aveuglés par la passion et ne se doutent pas des conséquences fâcheuses que peut avoir, au point de vue national, la campagne qu'ils mènent contre votre institution admirable.

Voilà, mon cher Frère, l'opinion sur les Ecoles des Frères en Egypte, d'un vieux Français républicain, vétéran médaillé des Armées françaises de terre et de mer, ancien Président de la Chambre française de Commerce, Fondateur de l'Alliance française en Egypte, Député de la Nation, etc. . . . qui vous présente les assurances de ses sentiments dévoués à votre œuvre et à votre personne.

Avec ses salutations très cordiales.

Signé : TOUSSAINT SUZZARINI,
Chevalier de la Légion d'Honneur.
Officier d'Académie,
Commandeur du Medjidieh.

de S.E. le Cardinal Dubois, Archevêque de Paris.

J'ai pu constater moi-même, lors de ma mission en Orient, quelle part importante revient aux Frères des Ecoles Chrétiennes dans l'influence dont jouit la France sur les bords du Nil. Et comme on est heureux d'entendre, là-bas, la langue française parlée par une grande partie de la population élevée par nos Missionnaires, et en particulier par les Frères qui, aujourd'hui encore, comptent près de dix mille enfants dans leurs écoles.

de M. Defrance, ancien Ambassadeur de France, au Caire.

Ministre de France au Caire pendant près de huit années, jadis secrétaire de l'Ambassade de France à Constantinople et, plus récemment, Haut Commissaire de la République en Turquie, je me suis trouvé à même, à différentes reprises, pendant de longues périodes et dans des circonstances parfois graves, d'apprécier les services rendus à la langue, à l'influence et j'ajouterais au prestige français en Orient, notamment en Egypte, par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

Je connais tous les établissements scolaires que les Frères ont créés et entretiennent dans toute l'Egypte, notamment au Caire et à Alexandrie ; je les ai tous visités à maintes reprises, j'y ai présidé des examens, des fêtes et des distributions de Prix ; j'y ai suivi et encouragé les efforts des maîtres et les progrès des élèves ; j'ai constaté les succès de l'instruction et de l'éducation données dans ces établissements d'où sortent, chaque année, de nombreux jeunes gens, munis de leurs certificats d'Etudes ou de leurs Diplômes de bacheliers, dont les uns viennent en France suivre les cours de nos Universités ou de nos grandes Ecoles, dont les autres sont vite pourvus de situations dans les administrations, les entreprises, les grandes maisons de commerce locales et qui, tous, diffusent la langue et les idées françaises dans le pays : si en Egypte, — ce qui frappe si vivement les voyageurs — le français est universellement parlé, c'est en très grande partie aux Frères des Ecoles Chrétiennes qu'est dû cet heureux résultat.

Parmi les établissements fondés en Egypte par les Frères, l'un des plus anciens, des plus importants, des plus célèbres, est le Collège Sainte-Catherine à Alexandrie : ses vieux bâtiments, situés au centre de la ville vont, paraît-il, être affectés à des écoles gratuites et le Collège va se transporter dans un bâtiment neuf, construit dans un quartier bien aéré et dont les 1500 places apparaissent déjà comme insuffisantes : l'inauguration du nouveau collège Sainte-Catherine marquera une date dans l'histoire, vieille d'un siècle bientôt, de la patriotique et féconde activité des Frères des Ecoles Chrétiennes en Egypte.

Les Frères enseignent d'ailleurs par l'exemple l'amour de la France et la constance dans l'effort : j'ai assisté en Egypte de 1914 à 1918 à l'embarquement des Frères mobilisés quittant leurs écoles pour aller rejoindre leurs régiments au front et au redoublement d'activité déployé par ceux qui, trop âgés pour combattre, sont parvenus malgré une brusque et alarmante réduction de personnel, à assurer le fonctionnement de toutes leurs œuvres françaises.

de M. Panafieu, Ambassadeur de France.

Dans tous les postes d'Orient où m'a conduit ma carrière, dans les Balkans comme à Constantinople et en Egypte, j'ai été en situation pendant de longues années de suivre les inlassables efforts des Frères des Ecoles Chrétiennes et d'applaudir à leurs succès. Les écoles créées par les Frères sont nombreuses et prospères ; chaque année voit croître le nombre des élèves appartenant à toutes les classes de la population qui viennent y apprendre la langue française, sous la direction de maîtres français.

C'est aux Ecoles des Frères que nous sommes redevables pour une grande part de la diffusion de notre langue dans tout l'Orient, de l'affection et de la reconnaissance qui sont témoignées à la France, du rayonnement de la culture française.

de M. le Vice-Amiral Dumesnil, ancien Commandant de la Division navale du Levant.

Partout dans le Levant, là où il m'a été donné de visiter vos Etablissements, j'ai pu admirer vos méthodes d'enseignement et le dévouement de vos Frères professeurs. Personne ne conteste, je crois, la part considérable que vous prenez à la vulgarisation de la langue française dans tous ces pays d'Orient, aussi bien dans la classe aisée que parmi les enfants du peuple qui fréquentent vos écoles gratuites. Personne non plus ne conteste la qualité de vos méthodes pédagogiques et l'excellence de votre enseignement par les beaux résultats que vous obtenez.

La popularité dont jouissent les Frères des Ecoles Chrétiennes est l'une des meilleures preuves de leur dévouement. Elle résulte également de leur façon d'accueillir les enfants de toutes les religions et de toutes les nationalités. Mais le plus bel éloge que je puisse faire d'eux est qu'en assurant la diffusion de sa langue, ils font partout *aimer la France*. . . .

de M. Rodet-Saint, Directeur Général de la Ligue Maritime et Coloniale française.

Notre Association qui compte 675.000 membres organise cette année, sous les auspices et avec le concours du Ministère des Affaires Étrangères, son troisième Congrès des Français résidant à l'étranger.

C'est vous dire que tout ce qui touche à notre rayonnement extérieur revêt à nos yeux une portée toute particulière ; aussi avons-nous quelque droit de nous croire spécialement qualifiés pour rendre un témoignage tout particulier aux magnifiques efforts accomplis par les Frères des Ecoles Chrétiennes, notamment en Orient, pour la diffusion de la langue et de l'influence françaises.

Les établissements des Frères font, par leur importance matérielle, par le nombre si élevé de leurs élèves, par la valeur et la dignité de leur corps enseignant, honneur à notre pays tout entier. Ils sont, sinon la plus belle, tout au moins une des plus belles réponses que nous puissions faire aux détracteurs de la chose française au dehors.

de M. Léon Eyrolles, Directeur de l'Ecole Spéciale des Travaux publics, du Bâtiment et de l'Industrie.

Le collège Sainte-Catherine d'Alexandrie a organisé, en 1920, une classe spéciale pour préparer les jeunes gens, pour la plupart de nationalité égyptienne, aux Cours Supérieurs de l'Ecole Spéciale des Travaux publics et leur permettre ainsi l'obtention, au bout de deux années d'études en France, de son diplôme supérieur d'Ingénieur (Diplôme délivré sous la signature de M. le Ministre de l'Instruction Publique).

Le collège Sainte-Catherine admet à cette classe préparatoire les élèves titulaires du Baccalauréat Mathématiques français ; le programme d'enseignement a été établi d'accord avec l'Ecole des Travaux Publics, et le Sous-Directeur actuel du Collège est venu étudier sur place l'organisation intérieure de l'Ecole pour que l'enseignement professé à Alexandrie réponde exactement au but poursuivi.

Après une année d'études, au moins, les élèves ainsi préparés passent un examen devant un jury présidé par M. le Consul Général de France à Alexandrie et composé d'Ingénieurs français et égyptiens. Les élèves qui obtiennent à cet examen une moyenne au moins égale à 12 (sur un maximum de 20) sont admis, sans autre formalité, aux Cours Supérieurs de l'Ecole.

Cette organisation qui fonctionne depuis 1920 a déjà permis à 29 élèves provenant du collège Sainte-Catherine de venir suivre l'enseignement supérieur de l'Ecole des Travaux Publics ; 20 ont obtenu le Diplôme d'Ingénieurs sur un total de 51 ingénieurs égyptiens formés par l'Ecole depuis sa création.

Les résultats ont donc été ceux qu'on était en droit d'espérer et la direction de l'Ecole est heureuse de constater que les élèves ainsi préparés par le collège Sainte-Catherine ont toujours été d'excellents sujets.

En poursuivant cette œuvre, le collège Sainte-Catherine prête à l'Ecole Spéciale des Travaux Publics une aide précieuse pour la formation d'ingénieurs égyptiens, qui entrent ensuite soit dans les administrations techniques de l'Etat soit dans l'industrie privée. Ce nombre d'ingénieurs, qui s'accroît chaque année, contribue à augmenter notablement l'influence française en Egypte.

de M. le Vice-Amiral Mornet, ancien Commandant de la Division navale de Syrie.

Les circonstances de ma carrière m'ont conduit, à diverses reprises, dans les eaux du Levant. J'ai été ainsi à même d'apprécier, bien avant la guerre, la progression continue de vos œuvres et les résultats, si féconds pour notre influence, de leur fructueuse activité.

Un dernier long séjour dans l'Orient de la Méditerranée, en qualité de Commandant de notre Division navale de Syrie, m'a permis de prendre le contact plus intime des choses. J'ai donc pu mieux mesurer encore la valeur des mérites que se sont acquis nos Frères des Ecoles Chrétiennes pour le service de notre prestige dans cette partie du monde.

J'ai admiré à Rhodes, au moment où ils allaient se voir remplacés par des religieux italiens, ce qu'avait été l'œuvre parfaite d'union et de bonne propagande française accomplie par eux.

J'ai été témoin, dans toutes les régions du Liban, de la Syrie et de la Palestine, de leur dévouement fécond. J'y ai vu, dans les grands centres de Tripoli, Damas, Beyrouth, Jérusalem, leurs innombrables élèves, comprenant partout une fraction importante de Musulmans, empressés à venir puiser à la généreuse source alimentée par le savoir et par le cœur des incomparables maîtres, les bienfaits de notre enseignement et leurs sentiments d'attachement pour la France.

Admirable en tous les points du bassin oriental de la Méditerranée, l'œuvre des Frères des Ecoles Chrétiennes se montre resplendissante en Egypte. Elle y brille au collège Sainte-Catherine d'Alexandrie d'un éclat tout particulier.

Des milliers d'élèves, parmi lesquels sont représentées toutes les classes et toutes les confessions de l'Egypte — musulmans, israélites, grecs orthodoxes, catholiques — viennent s'instruire dans ce bel établissement. Leur élite, constituant l'Académie du Collège, se montre heureuse et fière de pouvoir exalter, dans des formes impeccables, la beauté des lettres françaises.

Il est singulièrement doux pour nos oreilles d'entendre, sur la terre des Pharaons, un tel hommage rendu à la valeur de notre culture. Il est non moins émouvant pour nos cœurs de constater le chaleureux enthousiasme avec lequel tout représentant de la France est accueilli par cette vibrante jeunesse, contenue à grand'peine dans l'immense cour du Collège.

De telles manifestations contribuent singulièrement au développement de notre grandeur en Orient. Elles symbolisent à la fois la haute valeur de l'œuvre accomplie et la chaleureuse reconnaissance de ces milliers d'élèves qui, après en avoir été les bénéficiaires, vont aider à la propagation de notre influence et de notre prestige.

Des grandes joies et des belles émotions patriotiques qu'elles m'ont fait si souvent éprouver, j'ai le devoir, en ce début de l'année qui verra célébrer le 80^e anniversaire de leur arrivée en Egypte, de remercier et de féliciter les Frères des Ecoles Chrétiennes.

de M. le Vicomte de Montozon-Brachet.

Beaucoup de mes illustres et éminents amis revenant d'un voyage en Turquie, en Syrie et en Egypte m'ont souvent exprimé l'émotion qu'ils avaient eue en étant reçus dans l'un de vos magnifiques collèges, et en entendant vos chers élèves non seulement s'exprimer dans le français le plus pur, mais donner la preuve d'une culture française que pourraient envier bien des institutions formant la jeunesse en France.

Je me souviens à ce sujet de tout ce que me disait Maurice Barrès : « Nos Chers Frères en Orient sont les plus merveilleux éducateurs de notre langue et de la pensée française... »

Saint-Saëns, après Barrès, m'avait fait la même confidence, et dans son admiration pour tout ce qu'il avait vu et entendu dans vos collèges du Caire et d'Alexandrie, « ces merveilleux centres de propagande de la langue et de la culture françaises... », il m'avait donné un portrait de lui, avec dédicace, en me demandant de le remettre au Directeur du collège Sainte-Catherine à Alexandrie.

Je viens d'évoquer le nom du collège de Sainte-Catherine, et je tiens à

vous dire, à mon tour, combien je fus émerveillé, par la culture française des centaines d'élèves qui y sont réunis. Je revenais d'un long voyage en Grèce et en Turquie, en Asie-Mineure. En arrivant à Alexandrie, reçu avec tant d'affectueuses prévenances par les maîtres et les élèves de votre magnifique collège, j'eus l'impression complète de me trouver dans un milieu *exclusivement français* et composé de français d'une culture raffinée. Cette sensation devait s'augmenter encore lorsque les jeunes académiciens du collège Sainte-Catherine me demandèrent de présider l'une de leurs séances et discutèrent devant moi sur différents ouvrages de nos classiques et de nos grands écrivains contemporains. . .

Je crois être le fidèle interprète de tous ceux qui ont visité le collège Sainte-Catherine, en vous disant du fond du cœur Merci pour la culture française donnée par les Frères à tous ces chers jeunes égyptiens, à tous ces jeunes gens de nationalités si diverses qui connaissent par *vous et grâce à vous* notre France dans ce que notre culture a de plus noble. Par vous, toute cette jeunesse d'Egypte aime la France. . . .

Et je veux dire encore le geste si émouvant que cette affection a su lui inspirer : pendant toute la grande Guerre, pendant tous ces longs jours de deuil et de gloire douloureuse, vos chers élèves se cotisant entre eux, ont su réunir des *sommes importantes de plusieurs milliers de francs*. Ils ont désiré m'envoyer des différentes souscriptions, afin qu'elles soient remises de leur part à nos ambulances, et permettent l'achat de « douceurs et de choses utiles » pour « leurs bien-aimés et glorieux blessés de France. »

Telle immense caisse de cigarettes d'Egypte, dont l'arrivée à l'hôpital 28, déclencha un enthousiasme délirant parmi nos pauvres soldats blessés, portait sur une bande tricolore ces quelques mots « offerts par les élèves du collège Sainte-Catherine d'Alexandrie aux glorieux soldats de France »

du Général Gouraud. Gouverneur militaire de Paris.

J'ai visité le collège Sainte-Catherine d'Alexandrie en novembre 1921, lorsque j'étais Haut-Commissaire en Syrie. J'ai gardé un souvenir très précis des remarquables résultats obtenus par les Frères dans l'enseignement de la Langue Française et recueilli de la bouche de nombreux Égyptiens en Syrie aussi bien qu'en Egypte, le témoignage de la reconnaissance qu'ils gardent aux Frères qui les avaient élevés.

Il en résulte que de 1847 à 1925, le nombre des élèves de Sainte-Catherine est monté de 120 à 1267 ; que depuis 1885, où a été créée la session spéciale pour l'admission du baccalauréat français, 546 jeunes gens ont passé au collège Sainte-Catherine leur baccalauréat 1^{re} partie, et 326 leur baccalauréat 2^{me} partie. Dans l'année scolaire 1926-1927, 121 jeunes gens ont obtenu leur diplôme de cours de droit, de cours techniques supérieurs, de baccalauréat français ou de cours commercial.

Il est un fait reconnu, c'est aux diverses écoles chrétiennes établies en Syrie et en Egypte, qu'est dû avant tout le nombre considérable de Syriens et d'Égyptiens qui parlent aujourd'hui le français. C'est la base la plus solide de notre influence.

de M. Le Marquis de Vogüé, Président de la Compagnie du Canal de Suez.

J'ai été à même d'apprécier à leur juste valeur les services que les Frères des Ecoles Chrésiennes rendent à l'étranger, et en particulier en Egypte, à la cause française, en répandant de tous les côtés et dans tous les milieux notre culture et l'usage de notre langue. Dans la zone même du Canal de Suez, les Frères des Ecoles Chrésiennes dirigent à Port-Saïd et à Port-Tewfick avec un zèle inlassable, des colléges dont l'enseignement est suivi par un nombre important d'élèves.

Le personnel de la Compagnie du Canal de Suez a été particulièrement heureux de trouver dans ces écoles les éléments lui permettant de faire donner à ses enfants une éducation et une instruction qu'il leur aurait été très difficile d'acquérir, à moins de suivre les classes étrangères ou de s'imposer le lourd sacrifice de l'enseignement en France, impliquant une séparation pénible.



Le général Gouraud.

de M. François Veillot.

Quel émouvant bonheur j'ai dû à nos chers Frères, depuis deux mois que je me trouve en Egypte....

J'y arrivais, croyant savoir d'avance ce que je verrais dans ce pays. Les lectures que j'avais faites et les conversations que j'avais recueillies me renseignaient suffisamment, du moins je le pensais. Mais la réalité a dépassé de loin mes espérances. J'ai découvert ici une magnifique colonie intellectuelle et morale de la France. Je me suis trouvé en présence d'une France égyptienne. Non seulement l'aspect des rues du Caire et d'Alexandrie, avec leurs enseignes et les « barbarins » qui crient les journaux, évoque à chaque instant notre pays, mais j'ai eu l'avantage de pénétrer dans des familles, où le français est la langue usuelle, familière, où les jeunes gens pensent en français ; j'ai eu la satisfaction de visiter des œuvres de piété ou de charité, où le français est la langue officielle.

Or, il est absolument incontestable, et d'ailleurs incontesté ici, quelle que soit l'opinion que l'on professe, que ce résultat magnifique est dû, en première ligne, aux Frères des Ecoles Chrétiennes. Et, cela, je l'ai pu vérifier moi-même à mon tour, non seulement dans votre incomparable collège Sainte-Catherine d'Alexandrie, la plus belle institution scolaire de l'Égypte, non seulement dans vos collèges du Caire, à Khoronfish, au Daher, à Bab-el-Louk, mais encore dans les familles où j'ai été reçu ; j'y ai constaté les fruits de votre formation, comme on peut contempler tout le soleil dans le miroir d'une flaque d'eau.



M. François Veuillot.

Mais, lorsqu'on a expliqué que votre primauté dans cette œuvre tient à votre priorité sur la terre d'Égypte et au nombre, de très loin supérieur, de vos élèves, on n'a pas encore tout dit, ni même lorsqu'on a évoqué votre pédagogie traditionnelle et toujours adaptée aux progrès nécessaires ou aux circonstances. C'est que par l'adjonction de vos généreuses écoles gratuites à vos splendides collèges, vous atteignez tous les milieux, vous pénétrez à la fois dans l'élite et dans le peuple.

L'élite, je l'ai rencontrée dans des fils de grands commerçants ou de hauts fonctionnaires. J'y ai vu, j'y ai interrogé des jeunes gens, des hommes mûrs

d'une culture française affinée et renseignée, qui se font honneur d'avoir été vos élèves. Je l'ai vue, cette élite, en pleine formation dans les collèges mêmes, en particulier dans cette académie de Sainte-Catherine, qui peut rivaliser avec les meilleurs groupements du même genre existant chez nous, et qui, peut-être en un concours l'emporterait sur beaucoup de ces derniers. Il me souvient d'un incident caractéristique, au cours de la séance dont je fus témoin. L'un des jeunes « académiciens », Syrien d'origine, récita un poème de sa façon, fort réussi d'ailleurs, et toute une discussion s'éleva, sur l'observation d'un de ses collègues, pour savoir si cette petite pièce de vers s'inspirait ou non de Verlaine. Et chacun de donner ses motifs, pour ou contre, par quoi s'affirmait chez tous une conscience avertie et réfléchie du poète de *Sagesse*. Et les uns et les autres, — ainsi que je le déclarai pour trancher le débat, — avaient raison, car si la poésie du jeune Syrien n'avait pas avec celles de Verlaine de ressemblances caractéristiques, cependant

elle les rappelait par un certain air de famille. Je ne sais si en France, parmi des rhétoriciens, un débat de ce genre, et si bien mené, aurait pu avoir lieu. J'ajoute que vos jeunes « académiciens » ne connaissaient pas moins leurs classiques.

Quant aux classes plus humbles, je les ai vues et entendues dans quelques-unes de vos écoles gratuites, au Daher, par exemple, où entrant inopinément dans quelques classes, j'ai obtenu, soit des réponses très justes, soit des récitations impeccables, et de ton comme de mémoire, — dans la bouche de bambins qui ne connaissaient que l'arabe, avant d'entrer chez les Frères. Et, là encore, j'ai pu faire une expérience parallèle à celle que j'avais recueillie dans les familles aisées et haut placées. Pour connaître le peuple qui peine et qui souffre, j'ai accompagné dans ses visites un membre des conférences de Saint-Vincent de Paul. Et, chez de pauvres gens, très misérables, un garçonnet d'une dizaine d'années me montra fièrement et joyeusement, ses cahiers de classe, remplis d'une belle calligraphie française et de dictées qui contenaient moins de fautes d'orthographe que celles de beaucoup de ses camarades de chez nous, du même âge. Faut-il ajouter que, chez ce petit garçon, l'élévation morale marchait de pair avec la culture française. Il me déclara que, quand il serait grand, il entrerait à son tour dans la société de Saint-Vincent de Paul pour secourir ses anciens compagnons de misères. Car c'est encore un point que j'ai pu vérifier avec émotion. C'est que vous rendez à la France un double service : vous créez dans ce pays une élite, une élite de hautes personnalités et d'hommes du peuple instruits qui, tout à la fois, élargissent notre clientèle intellectuelle et, par leur moralité, font honneur à la France dont ils ont reçu l'éducation. Grâce à vous, chez ces milliers d'Égyptiens, de toute classe, depuis des Ministres jusqu'à de petits employés, qui parlent purement notre langue et connaissent profondément notre esprit, l'on admire, en général, une hauteur d'âme, une probité, une sorte d'élégance spirituelle et de netteté morale, qui rejaillit sur la réputation de notre pays. Ils constituent une réponse vivante, aux calomnies que nos détracteurs appuient sur certaines productions soi-disant françaises, que certains entrepreneurs exportent par ici.

de M. Truchy. Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

J'ai été envoyé deux fois en mission en Egypte, en 1917 et en 1927. J'ai vu sur place les résultats obtenus par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Par eux des milliers d'enfants ont été instruits dans la connaissance de notre langue. Tous les bons Français du Caire avec qui j'ai eu, en décembre dernier, l'occasion de m'entretenir des éléments de l'influence française en Egypte, reconnaissent le rôle que jouent dans ce pays les écoles des Frères.

de Monseigneur Grente, Evêque du Mans.

J'ai eu l'occasion en 1920, d'admirer sur place le magnifique effort, produit par les frères des Ecoles Chrétiennes soit au Caire, soit à Alexandrie. Près de dix mille élèves, réunis en une trentaine d'établissements, apprennent, sous leur intelligente direction, notre langue et deviennent plus aisément les clients et les amis de notre pays.

J'entends encore le jeune président de l'Académie Saint-Georges, du Collège de Khoronfish, féliciter la France, d'avoir été la « digue vivante » que ne peut rompre le torrent germanique, et son collègue du collège Sainte-Catherine d'Alexandrie exalter « l'esprit et le cœur rayonnants de la France ».

Dans ce dernier institut, il m'a été donné d'assister à une séance, fort intéressante, d'une petite académie. On y lut des sonnets, gentiment tournés par les élèves, et que leurs condisciples criblèrent d'amusantes épigrammes ; on y débita des vers de Lamartine, de François Coppée et un poème d'un Egyptien, plein de tendresse pour les Mots clairs du doux parler de France, mots Français

L'admiration joyeuse et quasi filiale de cette jeunesse pour notre littérature et notre langue est l'œuvre et l'honneur des Frères des Ecoles Chrétiennes, établis dans la région depuis près d'un siècle.

Ils méritent d'autant plus les égards de la France, que les autres nations s'efforcent d'accaparer l'enseignement à leur profit. Depuis 1904, les Anglais ont exclu des écoles gouvernementales les sections françaises et nul n'ignore l'activité des missions italiennes et américaines pour grouper une importante population scolaire.

de M. Henri Lorin. Correspondant de l'Institut de France.

Les Frères de la Doctrine Chrétienne comptent, de l'avis unanime, parmi les plus zélés précurseurs de l'enseignement primaire en France ; leur Institut avait été incorporé à l'Université, en 1808. « Le bon Maître, disait au XVII^e siècle, le fondateur, J.-B. de la Salle, fera sa satisfaction, toute sa joie, d'instruire sans relâche, sans distinction, sans aucune acception de personne, tous les enfants, quels qu'ils soient : ignorants, ineptes, dépourvus des biens de nature, riches ou pauvres, bien ou mal disposés, catholiques ou protestants. » Quelle plus belle définition de l'Ecole populaire ?

De France, où ils bornèrent d'abord leurs travaux, les Frères ont essaimé à l'étranger, sous l'impulsion d'un puissant animateur que fut leur supérieur général, de 1838 à 1874, le Frère Philippe ; à la mort de celui-ci, ils possédaient hors de France, 276 établissements d'instruction ; à l'heure présente, le nombre de leurs élèves répartis à travers tous les pays du monde, dépasse largement 200.000. Leur activité est particulièrement féconde dans le Levant. Etablis à Alexandrie, en 1847, au Caire en 1854, ils forment en Egypte aujourd'hui près de 10.000 élèves. A plusieurs reprises le signataire de cette note, souvent accompagné du Ministre de France, a visité ces prospères établissements d'Egypte ; il a constaté le caractère essentiellement français de l'enseignement qui y est distribué, français par ses méthodes toutes de précision et de clarté, français par son sens profond, du respect de la liberté de tous les élèves, qui appartiennent à divers cultes.

Malgré les regrettables difficultés actuelles de leur recrutement en France, les Frères poursuivent inlassablement leur œuvre, si évidemment utile, qu'il n'est pas un gouvernement, pas un parlement qui ait hésité à soutenir leurs écoles à l'étranger, Maurice Barrès s'était chargé de rapporter devant la chambre, en 1923, un projet de loi « tendant à autoriser la Congrégation dite Institut Missionnaire des Frères de la Doctrine Chrétienne ». Notre Société, qui estime que tout autre

souci ou préjugé doit être, surtout aujourd'hui, dominé par une volonté d'effort national, exprime à l'Institut des Frères, ses remerciements et sa gratitude pour la part qu'il prend à l'expansion de notre pays. En lui décernant le *Prix RADIUS* pour 1927, elle fait sien, de grand cœur, un mot des conclusions du rapport de Maurice Barrès : « L'Institut des Frères est une force qui importe au prestige de la France ».....

de M. André Lichtenberger, Directeur du Musée Social et Rédacteur à la « Victoire ».

J'ai eu l'occasion de me rendre compte sur place, en 1914 et en 1921, du rôle incomparable qu'au milieu de difficultés croissantes les Ecoles des Frères jouent en ce pays et, je n'hésite pas à les compter parmi les agents les plus précieux et les plus efficaces de notre influence. C'est pour une part énorme à leur enseignement qu'est dû le meilleur de notre prestige, de la gloire qui environne notre génie en Orient.

de M. Lucien Bonzon. Ministre Plénipotentiaire, ancien Consul de France au Caire et à Alexandrie.

Tous ceux qui ont vu à la tâche les Frères des Ecoles de la Doctrine Chrétienne en Egypte, et c'est le monde entier qui est le théâtre de leur activité, n'ont pu que se réjouir d'apprendre que le Grand Prix de la Langue Française leur a été attribué à l'occasion de l'inauguration du nouveau collège Saint-Marc.

Aucun témoignage plus magnifique ne pouvait reconnaître les efforts des Frères de la Doctrine Chrétienne et c'est à juste titre que la Revue des Deux mondes a souligné le caractère national de cette belle récompense en insistant sur les services rendus pendant la Grande Guerre. Alors que nous ne cessons de vous enlever des Maîtres pour les envoyer sur le front, le petit nombre de ceux qui restèrent se multiplièrent pour que l'œuvre ne pérît pas. Et il convient de confondre dans une même admiration ceux d'Alexandrie, du Caire, du Canal et de la Haute-Egypte.

Il m'a été particulièrement agréable de tracer ces lignes en souvenir des instants précieux passés aux Collèges de Khoronfish et Sainte-Catherine et dans toutes vos autres écoles.



M. Lucien Bonzon.

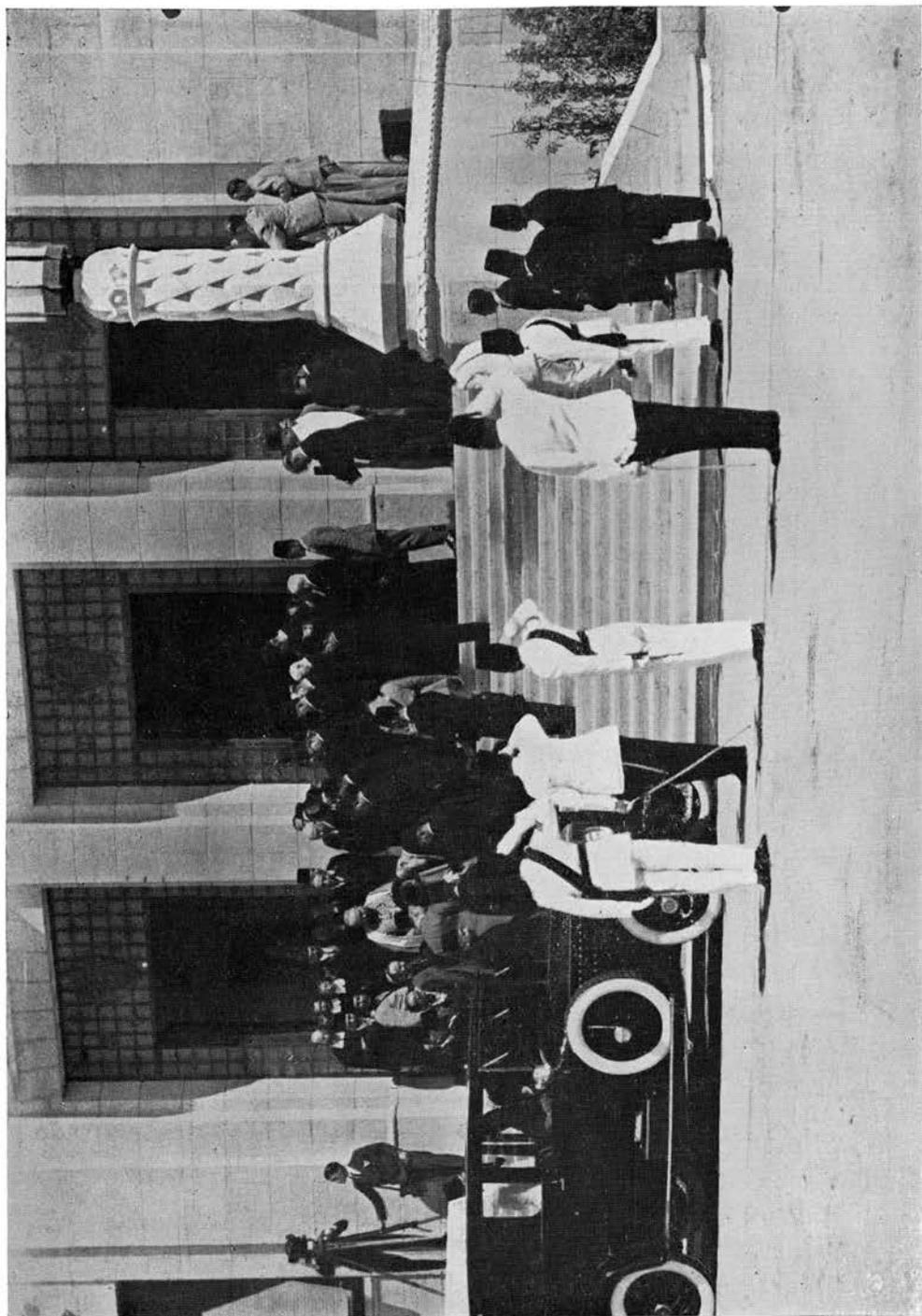


la veille d'ouvrir ses cours aux cohortes de ses élèves anciens et nouveaux, notre spacieux Collège Saint-Marc a reçu un honneur dont peuvent se vanter fort peu de maisons similaires : Sa Majesté le Roi, entouré de ses ministres et des hauts dignitaires de sa cour, a bien voulu en faire la visite et comme l'inauguration anticipée.

C'est le samedi, 6 octobre, deux jours avant la rentrée officielle, que s'est déroulée cette mémorable cérémonie. Dès le matin, les couleurs égyptiennes et françaises flottent sur la façade principale du Collège. A onze heures et demie, les autos royales stoppent au pied du grand perron. Sa Majesté et sa suite en descendent, accueillis par S.A. le prince OMAR TOUSSOUN, les Ministres, le T.C.F. Visiteur, le Directeur, les professeurs du Collège et les autres notabilités privilégiées à qui furent envoyées, trop rares au gré de beaucoup, les cartes d'invitation approuvées par S.E. le grand Chambellan.

A noter dans cette assistance choisie :

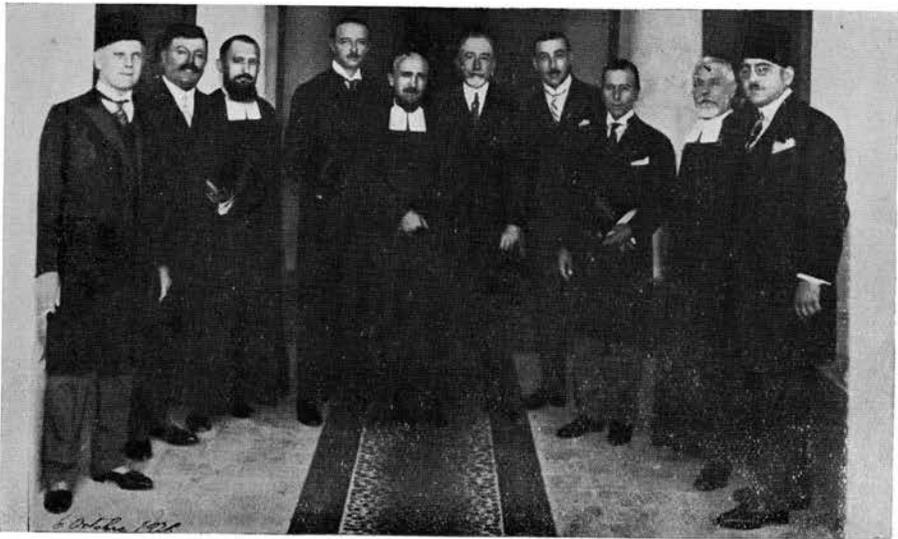
- S.E. MOHAMED MAHMOUD pacha, président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur ;
- S.E. GAAFAR WALY pacha, ministre de la Guerre et de la Marine, et, provisoirement, ministre des Wakfs ;
- S.E. ALY MAHER pacha, ministre des Finances ;
- S.E. IBRAHIM FAHMY bey, ministre des Travaux Publics et, par intérim, ministre des Communications ;
- S.E. HAFEZ AFIFI bey, ministre des Affaires Étrangères ;
- S.E. AHMED LOUTFI EL-SAYED bey, ministre de l'Instruction Publique ;



L'ARRIVÉE DE S. M. LE ROI AU COLLÈGE SAINT-MARC.

Photo Pasquet.

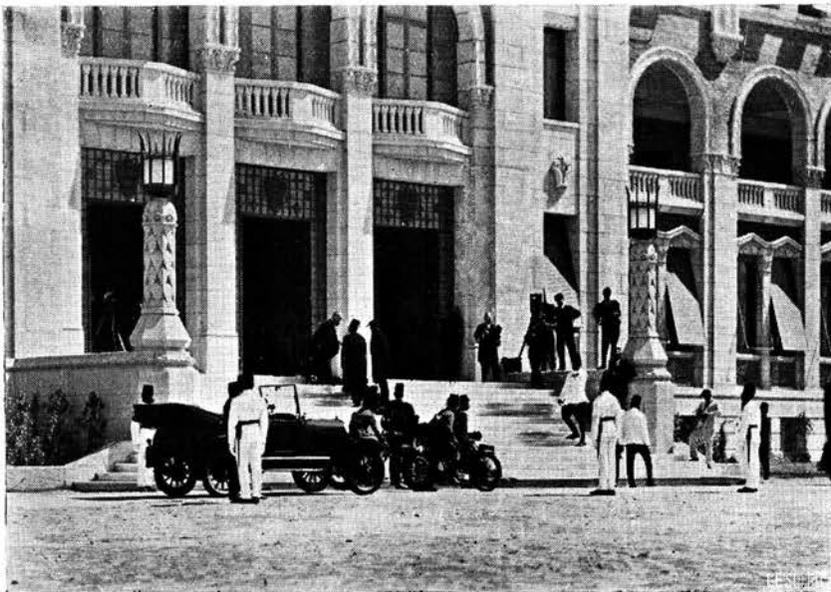
- S.E. M. HENRI GAILLARD, ministre plénipotentiaire de France en Egypte ;
S.E. Mgr. VALERIO VALERI, délégué apostolique d'Egypte ;
S.E. MOHAMED TEWFIK NESSIM pacha, chef du cabinet de Sa Majesté ;
S.E. SAID ZULFICAR pacha, grand Chambellan de Sa Majesté ;
S.E. le LEWA MOHAMED SADEK YÉHIA pacha, Aide de camp de Sa Majesté ;
S.E. MOHAMED ZAKI EL-IBRACHI pacha, Directeur général de la Khassa de Sa Majesté et des Wakfs privés royaux ;



Messieurs les architectes et ingénieurs-conseil, au seuil du Collège, avant l'arrivée du Roi.
M. Barberet. M. Hardy. F. Directeur. M. Habert. M. Edréi.
F. S. Directeur. M. Raimondi

- S.E. AMIN ANIS pacha, sous-chef du Cabinet de Sa Majesté ;
S.E. MAHMOUD CHAWKY pacha, secrétaire privé de Sa Majesté ;
M. AHMED MOHAMED HASSANEIN bey, 1^{er} Chambellan de Sa Majesté.
S.E. HUSSEIN SABRY pacha, Gouverneur d'Alexandrie ;
M. TATTON BROWN, Directeur général des Douanes ;
M. AHMED SADDIK bey, Directeur général de la Municipalité d'Alexandrie ;
S.G. Mgr. IGINO NUTI, Vicaire apostolique d'Egypte ;
M. FRANÇOIS d'ANGÉLIS, consul de France à Alexandrie ;
M. INGRAM bey, commandant de la Police ;
M. J. DESVERNOIS, député de la nation ;

S. E. SAID bey TÉLÉMAT, Vice-Président de la Commission Municipale ;
S.E. GEORGES ZANANIRI pacha ;
M. A. VENIERIS et les Conseillers municipaux ;
M. ELIE F. SHAMA, ancien Conseiller municipal ;
M. MARCEL FORT, Proviseur du Lycée de la Mission laïque ;
M. PUY-HAUBERT, Médecin du Collège ;
MM. J. RAIMONDI et F. HABERT, ingénieurs-constructeurs du Collège ;
MM. M. EDREI et J. HARDY, architectes de l'établissement ;
M^e ANTOINE AYOUB, président du Cercle Sainte-Catherine.



L'arrivée de S. E. Mohamed Mahmoud pacha, Président du Conseil.

Photo Pasquet.

Au salon que décorent drapeaux et plantes vertes, le Cher Frère Directeur souhaite la bienvenue à Sa Majesté. Il le fait en termes très heureux et l'assistance applaudit avec plaisir :

Sire,

En ce mémorable instant où Votre Majesté daigne franchir le seuil du collège Saint-Marc, qu'Elle veuille bien agréer, avec l'hommage de mon très profond respect, les sentiments de vive gratitude qui animent les membres de mon conseil et tous mes collaborateurs.

En 1922, il plut à Votre Majesté de parcourir nos classes du collège Sainte-Catherine, et de donner aux maîtres et aux élèves le très haut encouragement

de Votre sympathie souveraine. Aujourd'hui, Votre visite prend un caractère plus intime. Nous Vous recevons un peu à la façon des bons élèves qui, s'étant efforcés d'accomplir le chef-d'œuvre accessible à leurs moyens, ont la conviction de donner satisfaction à leur maître et d'obtenir de lui la parole encourageante.

Nous savons combien Votre Majesté s'intéresse à toutes les œuvres sociales, aux œuvres scolaires notamment ; aussi sommes-nous heureux de Vous présenter le collège Saint-Marc comme le couronnement des 80 années de labeur scolaire accompli par nos Frères avec l'abnégation et le dévouement que vous connaissez. Nous n'avons d'autre but, en procédant à des agrandissements depuis longtemps nécessaires, que de continuer, sur une plus large échelle et avec des moyens plus



Sa Majesté à sa sortie du grand salon de réception.

Photo Al-Latayef-el-Messawara.

perfectionnés, la formation morale et sociale des générations d'enfants qui peuplent nos écoles.

Ainsi, au collège Saint-Marc comme au collège Sainte-Catherine, nous nous efforcerons de former des hommes de conscience, utiles au pays et à la société, des hommes disciplinés qui ne transigent pas avec le devoir mais embrassent ses obligations avec les exigences les plus austères.

Nos programmes scolaires seront identiques : cours primaires et secondaires complétés par le cycle des études juridiques pour l'obtention de la licence en droit, et par celui des études scientifiques, préparatoires aux grandes écoles ; cours commerciaux donnant à leur important effectif la formation supérieure que l'on se plaît à reconnaître.

Sire,

Je crois de mon devoir d'exprimer, en présence de Votre Majesté, la reconnaissance que nous devons à tous ceux qui nous ont plus particulièrement aidés dans la réalisation du grand œuvre scolaire que nous allons Vous présenter.

Et d'abord, je dois citer en toute première ligne, Messieurs les Conseillers municipaux, ainsi que S. E. le Directeur Général et nos nombreux amis qui ont bien voulu nous favoriser de toute leur sollicitude. Sans les généreuses concessions qui nous furent faites par la Municipalité, nous n'aurions eu ni la témérité, ni les



Sa Majesté dans une des grandes salles de l'Etablissement.

Photo Al-Latayef-el-Messawara.

ressources nécessaires pour entreprendre la grandiose besogne qui s'achève. Les représentants actuels de la ville nous ont donné des preuves de la bienveillance qu'ils nous portent, et nous sommes persuadés de rencontrer toujours auprès d'eux : appui, encouragement, bon accueil.

Je signale à Votre Majesté et à tout ce brillant auditoire, les noms de MM. Azéma, Edrei et Hardy, nos doctes et dévoués architectes.

Tout Alexandrie a déjà admiré l'harmonie de cette superbe architecture romane qui donne à notre Etablissement un aspect monumental.

Pour réaliser leurs plans, MM. J. Raimondi et F. Habert ont fait des prodiges d'organisation, de calcul, avec une remarquable compétence : nos ingénieurs-conseil ont réalisé cette merveille de mettre sur pied, en deux ans, une construction qui

ne couvre pas moins de 12.000 mètres carrés, et de conduire, sans heurt, un chantier d'une envergure peu ordinaire.

Je devrais, Sire, adresser à chacun des personnages qui ont bien voulu faire cortège à Votre Majesté — et notamment à S. A. le Prince Omar Toussoun, traditionnel protecteur de nos œuvres, à S. E. le Président du Conseil des Ministres, à Leurs Excellences les Ministres, à S. E. M. Henri Gaillard, ministre plénipotentiaire, à S. E. Mgr Valerio Valeri, délégué apostolique, à S. G. Mgr Igino Nuti, vicaire apostolique d'Égypte, à tous les assistants, l'hommage de reconnaissance qui leur est dû. Qu'ils veuillent bien agréer cette mention comme l'expression de nos sentiments de gratitude.



Sa Majesté se rendant de la salle du Musée au cabinet de physique.

Photo Pasquet.

Enfin, que Votre Majesté soit bénie pour l'inappréciable honneur de sa présence parmi nous.

Et maintenant, nous éprouvons le grand regret de ne pouvoir Vous présenter notre Établissement dans son parfait état d'achèvement. Vous nous excuserez, Majesté : si les locaux n'ont pas leur fini désirable, ils Vous présenteront au moins assez fidèlement ce que nous espérons réaliser demain, pour la cause de l'éducation morale de la jeunesse de toute race et de tout culte qui vient à nous avec tant de confiance et se montre si docile à notre formation.

Aussitôt après commence, par la Chapelle encore sans autel, la visite proprement dite. A la suite du souverain qui cause et sourit entre le C. F. Visiteur et le Maître de céans, les groupes suivent, en ordre dispersé, les longs couloirs aux larges et hautes baies que soulignent les balustrades robustes et qui font songer



PLAQUE COMMÉMORATIVE EN SOUVENIR DE LA VISITE DE SA MAJESTÉ.

Photo Pasquet.

aux vastes cloîtres des antiques abbayes. Ici, l'on ouvre une classe de neuf toute meublée ; plus loin, une salle d'études ou un réfectoire où viendront s'aligner demain les tables de marbre : plus haut, dortoirs et lavabos à la blanche parure : et l'on stationne avec un intérêt plus marqué dans la coquette salle de dactylo, dans les musées et laboratoires divers, dans la cuisine toute moderne qu'achèvent d'installer deux monteurs parisiens.

L'on fait halte de retour aux colonnes des pas perdus. Sous les arceaux de droite, ornée de palmes et voilée de drapeaux, l'on devine une inscription commémorative. Le pressentiment dit vrai.

Après avoir, en paroles émues, remercié notre Auguste Visiteur, le C. F. Directeur écarte les draperies et chacun peut lire, gravées dans le marbre en lettres d'or, les lignes suivantes qui disent notre reconnaissance et en légueront la dette à nos successeurs :

Le 6 Octobre 1928,
S. M. FOUAD I^{er}, glorieusement régnant
Protecteur éclairé des Lettres et des Arts
a fait à cet établissement
une mémorable visite d'inauguration.

Aux muses le dernier mot. Dans le très beau sonnet ci-dessous, M. HECTOR KLAT interprète une fois de plus la joie commune et reedit notre gratitude envers Sa Majesté :

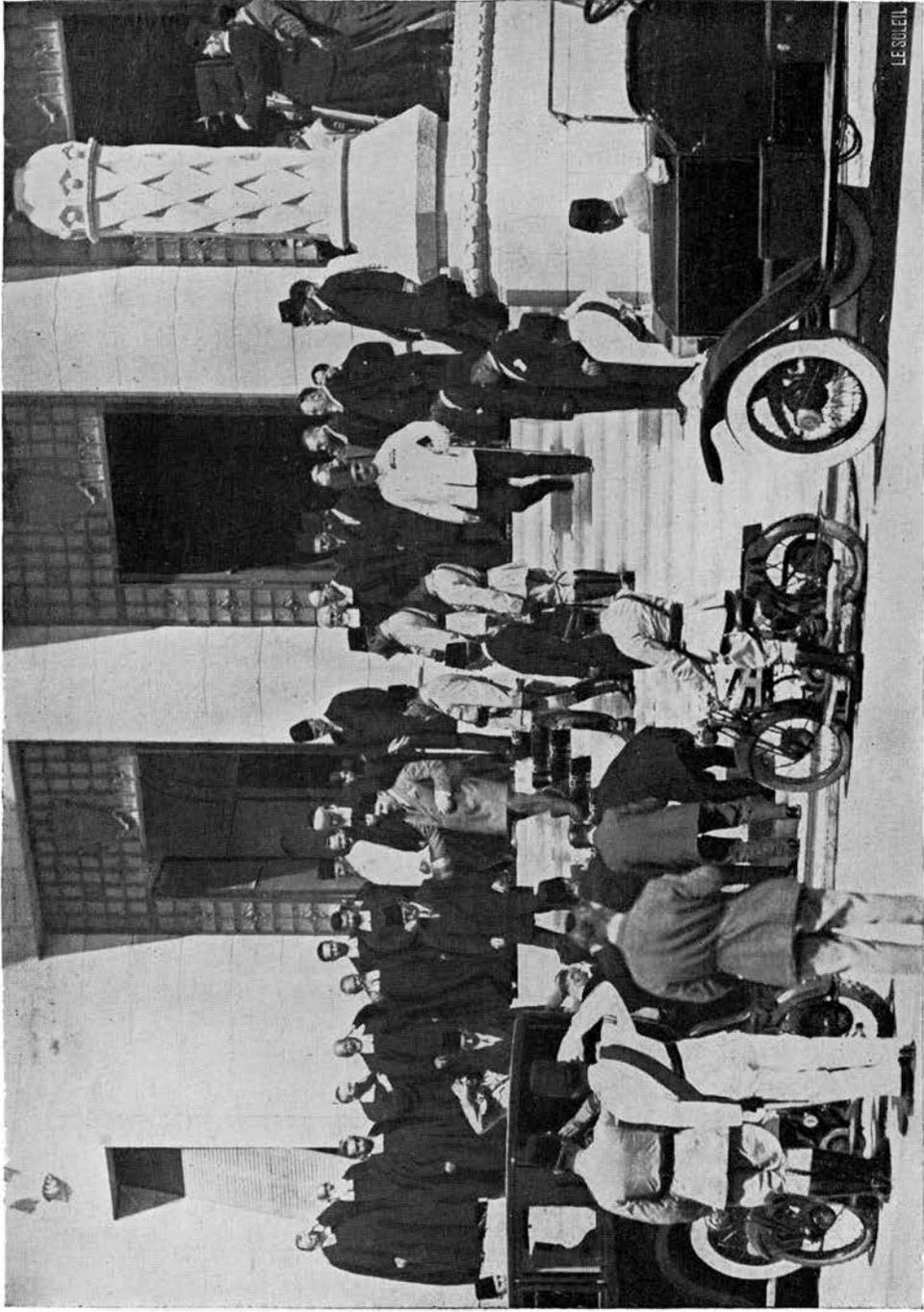
Sire,

Le monument le plus beau de la ville
Reçoit l'Hôte le plus auguste du Pays :
Rencontre dont nos yeux et nos cœurs éblouis
Voudraient perpétuer le souvenir fragile.

Mais la mémoire humaine, ah ! la friable argile !
Comment éterniser ce qu'une heure y a mis ?..
Voilà pourquoi l'on a chargé des doigts amis
De graver dans le marbre un or indélébile.

Et pour qu'il soit, cet or, hautement attesté,
Entre toutes les voix la mienne fut choisie
Sans qu'elle eût, se sachant indigne, protesté.

Bien plutôt, fils d'Afrique à la fois et d'Asie,
Je suis fier d'amener la franque poésie
Pour l'offrir en hommage à Votre Majesté.



SA MAJESTÉ LE ROI ET SES DIGNITAIRES QUITTANT LE COLLÈGE.

Photo Pasquet.

Inutile de signaler que, postés aux endroits favorables, de nombreux photographes ont filmé de multiples groupes. Mais point ne sera besoin de leurs négatifs pour que les assistants revoient à volonté dans leur imagination charmée :

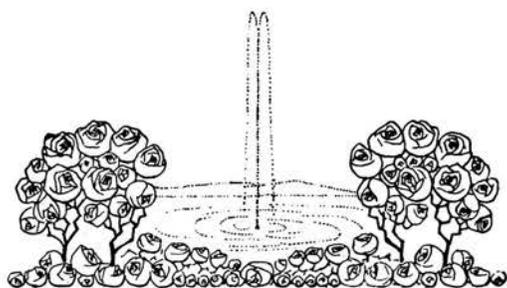
Sa Majesté le Roi au grand salon de réception, entouré du Directeur de l'Établissement, des principaux professeurs et de sa suite gouvernementale ;

Sa Majesté se transportant d'un endroit à un autre du Collège, ayant à sa droite S.G. le Délégué apostolique, derrière lui le Prince et les hauts personnages du Gouvernement ;

Sa Majesté honorant de son auguste signature le *Livre d'or* du Collège ;

Sa Majesté sortant du Collège, accompagné de tous les dignitaires....

Il suffira de fermer les yeux pour que revivent à l'instant dans notre mémoire les précieuses minutes de cette heure inoubliable.



DIPTYQUE...

L'Adieu à « Sainte-Catherine »

*Je ne puis t'oublier, ô glorieux Collège,
Dont le nom, à jamais, s'est gravé dans nos cœurs ;
Vétéran de vertu, dont le Progrès abrège
L'existence... , vers Toi vont nos douleurs !*

*O « Sainte Catherine », entends, mon âme arpège
Son adieu le plus triste, en ce jour, où tu meurs ;...
Mais un doux chant répond..., et ma peine s'allège :
Je reconnais ta voix qui fait sécher nos pleurs !*

*Et cette voix prédit que ton ombre immortelle
Vivra sans cesse en nous, et veillera, fidèle,
À ce que nos enfants grandissent loin du mal ;*

*Et tu nous dis aussi, que cette ombre vivante
Quitte ses anciens murs, pour entrer triomphante,
À « Saint-Marc », où toujours régnera l'Idéal !*

Le Salut à « Saint-Marc »

*Tu triomphes, debout, sur cette Terre antique,
La ville des Beaux-Arts, au passé glorieux,
Que bâtit Alexandre... , où César, magnifique,
Connut en Cléopâtre, une égale des dieux.*

*Àu sol des Pharaons, et de Fouad l'unique,
Tu resplendis enfin... , tes murs victorieux
Chantent l'avènement, dans ce Pays d'Afrique,
Du Progrès et du Beau, qui nous revient des cieus !*

*Et dans ta majesté, surgissant de la terre,
Saint-Marc ! tu nous parais le Temple humanitaire,
Où viendront s'éclairer les esprits et les cœurs !*

*Car l'Œuvre est grandiose, et l'Idéal sublime... ,
Car les « Frères » du Christ, dans un but magnanime,
Cherchent à mieux créer de possibles bonheurs !*

FOUAD FERZAN.

Extrait du Prospectus du Collège Saint - Marc

LE collège Sainte-Catherine, fondé en 1847 par les Frères des Ecoles Chrétiennes, étant devenu trop étroit pour satisfaire aux demandes d'inscription sans cesse plus nombreuses et plus insistantes, un vaste terrain a été acquis en 1925. Aujourd'hui, entre la nouvelle route de la Corniche et la ligne des trams de Ramleh, tout près de l'Etablissement balnéaire de Chatby-les-Bains, le Collège « Saint-Marc » étale son imposante façade. Un vaste champ de sport, des cours spacieuses, des salles largement éclairées et aérées, assurent à la population scolaire des conditions d'hygiène de tout premier ordre.

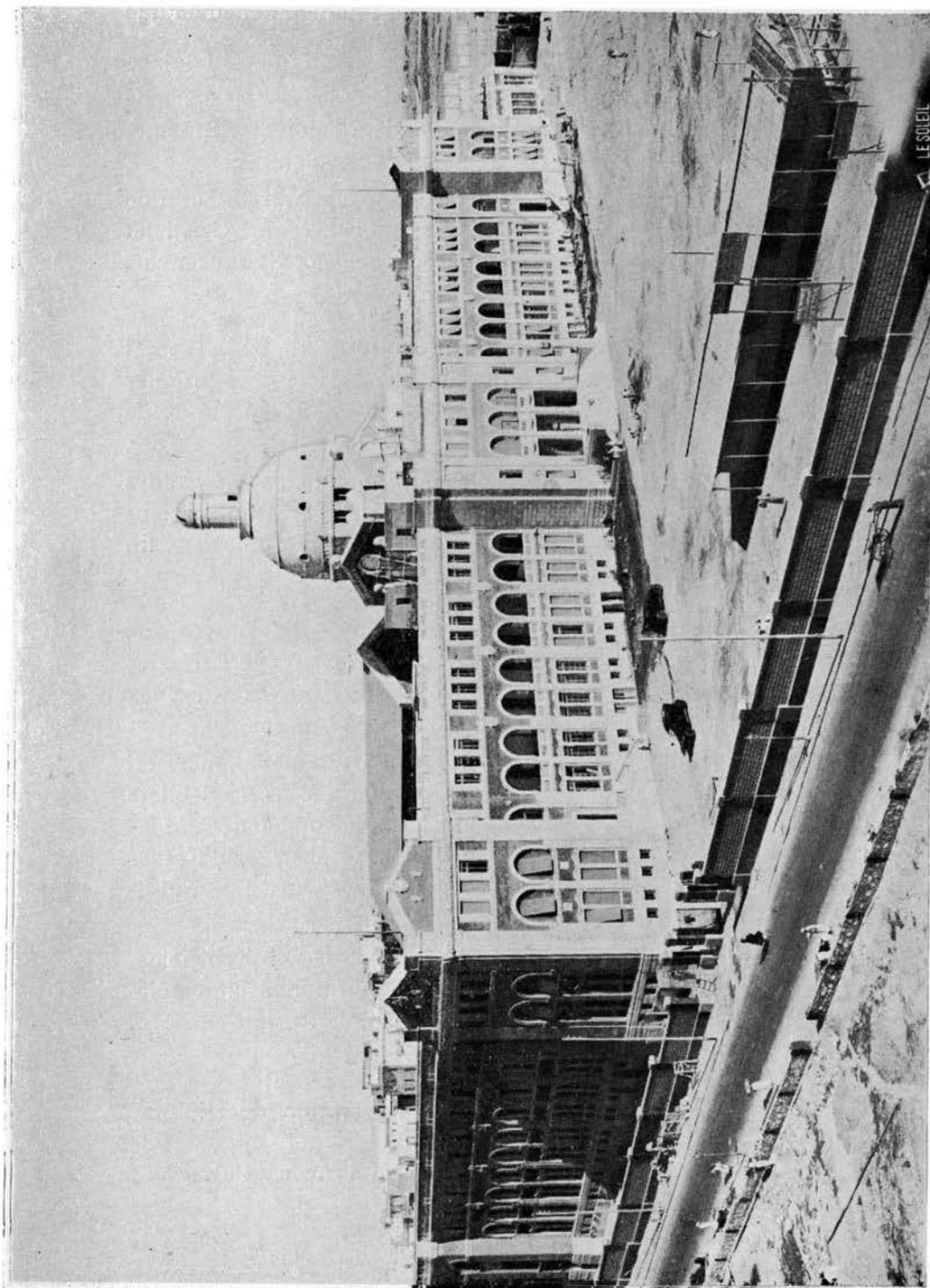
Comme dans l'ancien collège Sainte-Catherine — où sont organisées une importante école gratuite et une succursale payante pour les enfants du Quartier — les Maîtres, dont le dévouement est connu de tous, et qui s'honorent de la confiance des familles et de la haute moralité de leurs méthodes, accueillent les demandes sans distinction de religion ou de nationalité.

En effet, pénétrés de l'importance de l'éducation, les Frères regardent comme leur premier devoir de développer chez leurs élèves l'esprit d'initiative et de discipline, le respect de soi et des autres, l'esprit de famille, les sentiments moraux et religieux, principes et bases de toute solide éducation.

Quant à l'excellence de l'instruction donnée par les Frères, elle a sa preuve la plus tangible dans leur constante préoccupation de mettre l'enseignement en rapport avec les besoins de la vie moderne, dans les succès obtenus aux divers Examens officiels, et dans le crédit dont jouissent les Anciens Elèves que l'on rencontre dans les plus honorables situations.

ÉTUDES

Les Etudes faites au collège Saint-Marc se réfèrent aux Programmes officiels français, avec une grande extension donnée à l'étude de l'Égypte et à l'enseignement des langues vivantes, particulièrement de l'anglais et de l'arabe. Sont aussi enseignées



FAÇADE DU COLLÈGE SAINT-MARC.

Photo Pasquet

comme langues supplémentaires : le latin, l'italien, l'allemand, le grec, l'arménien et l'hébreu.

1° L'**Enseignement primaire** est donné dans les classes élémentaires : Infantile, Dixième, Neuvième, Huitième et Septième, pour préparer les élèves à l'enseignement secondaire.

A l'issue de l'Enseignement primaire, c'est-à-dire à la fin de la classe de Septième, il est délivré aux Elèves un Certificat d'Etudes Primaires, s'ils obtiennent le 60⁰/₀ des notes aux examens de fin d'année.

2° L'**Enseignement Secondaire**, préparatoire au Baccalauréat français. Cet enseignement comprend deux Cycles : le premier se termine en classe de Troisième, et le deuxième, en classe de Mathématiques ou de Philosophie.

A l'issue de la classe de Troisième, un Certificat d'Etudes Secondaires du premier degré est délivré aux Elèves qui obtiennent un minimum de 60⁰/₀ du total des notes aux examens de fin d'année.

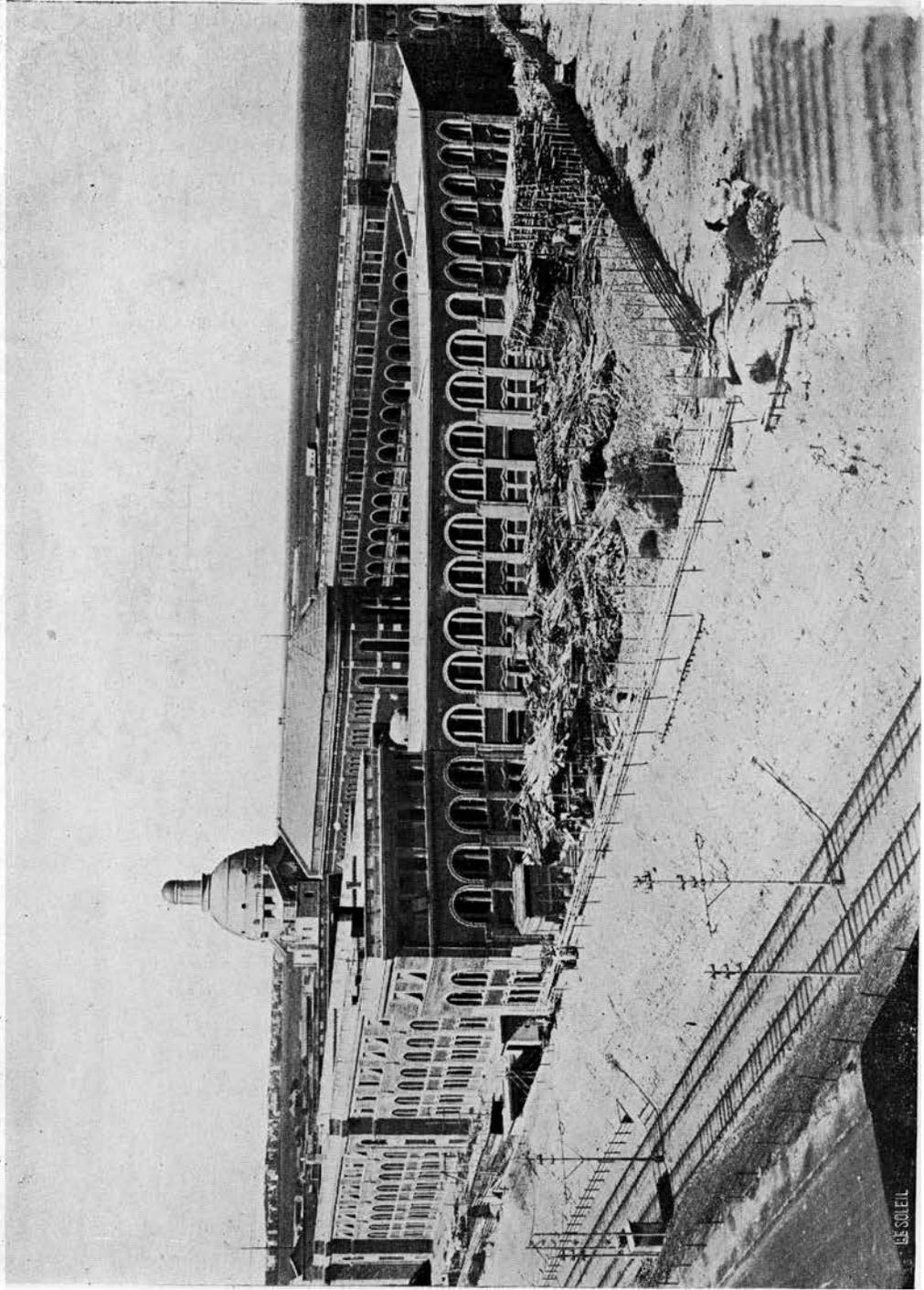
3° L'**Enseignement Commercial** est destiné spécialement aux élèves qui se proposent d'acquérir une connaissance sérieuse des diverses méthodes financières et de tous les genres de travaux demandés dans les Banques et les Maisons de Commerce.

Le Programme du Cours Commercial est le même que celui des meilleures Ecoles d'Europe, adapté aux besoins particuliers de l'Egypte. Il est réparti en deux années, avec une année préparatoire, et a pour couronnement un Diplôme Supérieur d'Etudes Commerciales, conféré par M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de France.

Après avoir terminé avec succès leur Classe de Troisième, les Elèves ont donc à choisir entre l'Enseignement Commercial et le Second Cycle de l'Enseignement Secondaire, qui se développent parallèlement.

4° L'**Enseignement Technique** pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur des Travaux Publics. Les cours, dont la durée est de trois ans, sont ceux de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics de Paris.

Les Elèves titulaires du Baccalauréat français, 2^e Partie (Mathématiques), sont admis à suivre les Cours Techniques Supérieurs conduisant aux Diplômes d'Ingénieur Civil, Electricien-Mécanicien, Architecte et Géomètre-Topographe.



VUE GÉNÉRALE DU COLLÈGE.

Photo Pasquet.

5° L'**Enseignement du Droit** prépare les Etudiants en Droit d'Alexandrie à subir, par devant le Jury officiel de l'Ecole Française de Droit du Caire, les examens de 1^{re}, 2^e et 3^e années pour l'obtention de la Licence.

Les Elèves titulaires du Baccalauréat français (1^{re} ou 2^e partie) ou du Diplôme Supérieur d'Etudes Commerciales, sont admissibles comme Etudiants en Droit (1^{re} Année).

Programme des Etudes.

Le **programme général** des études comprend les matières suivantes :

Instruction religieuse et morale. — Politesse et Maintien.

Lecture et diction. — Ecriture dans tous les genres.

Sténographie et Dactylographie.

Langue et Littérature françaises. — Langue latine.

Langues et Littératures étrangères

(arabe, anglaise, italienne, grecque, allemande, arménienne).

Philosophie. — Histoire. — Géographie.

Droit civil et commercial. — Economie politique.

Arithmétique. — Algèbre. — Géométrie. — Trigonométrie.

Géométrie descriptive. — Mécanique. — Cosmographie.

Mathématiques spéciales.

Comptabilité et Mathématiques financières.

Physique. — Chimie. — Histoire naturelle. — Marchandises.

Dessin linéaire et d'imitation. — Peinture et aquarelle.

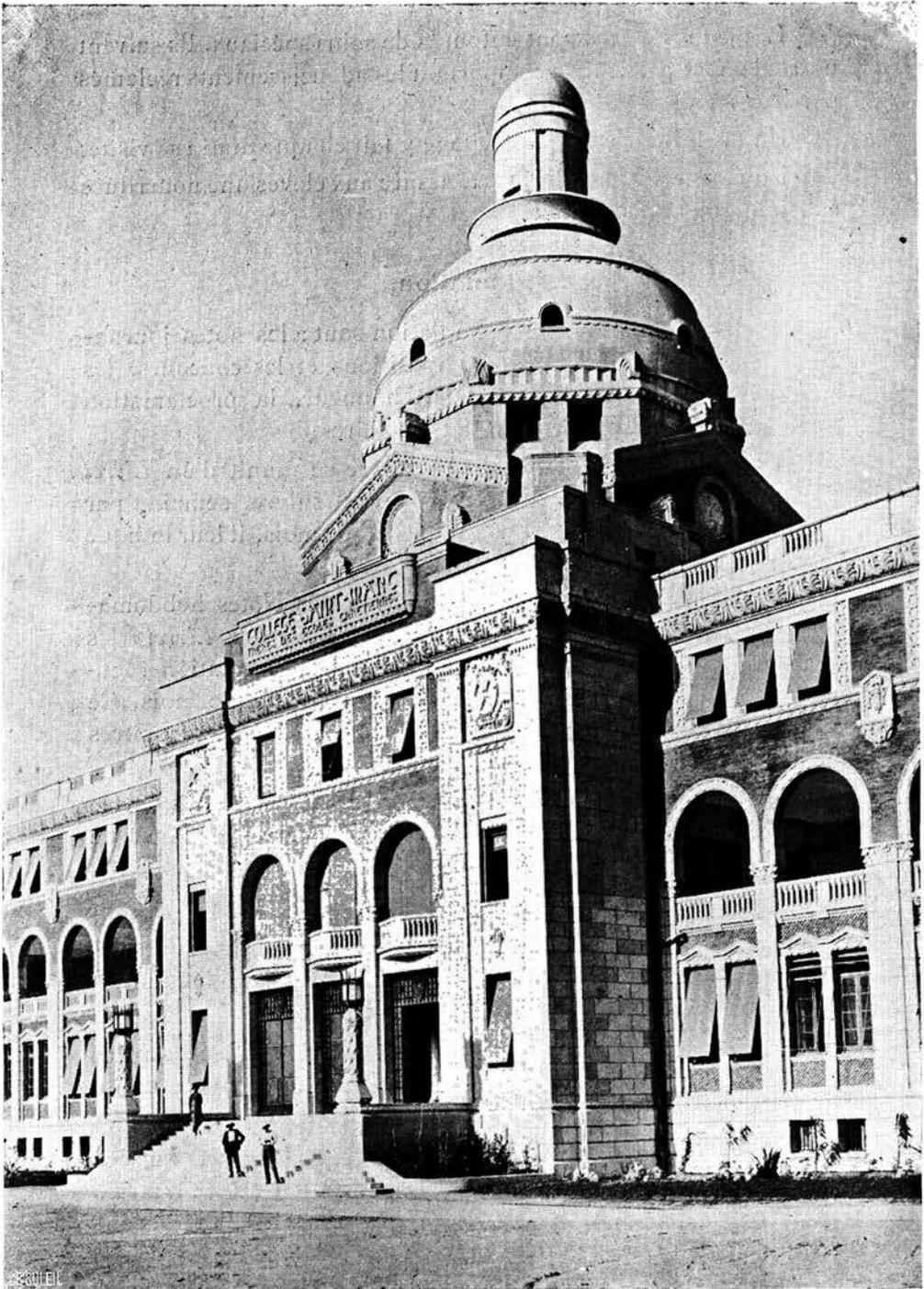
Gymnastique suédoise et rationnelle. — Escrime.

Musique vocale et instrumentale.

Une salle de projections, un laboratoire de chimie, un cabinet de physique et d'histoire naturelle, un musée commercial, des bibliothèques, complètent les moyens d'instruction.

Hygiène et santé.

Si le plus grand soin est apporté à la formation morale et intellectuelle de l'enfant et du jeune homme, le régime intérieur, l'installation des locaux, l'excellente situation de l'Etablissement dans le quartier le plus sain de la ville, présentent toutes les garanties d'une bonne éducation physique. Le Collège possède, dans les environs d'Alexandrie, la vaste et belle campagne « De la Salle » où les élèves passent très agréablement les soirées du jeudi et du dimanche.



ENTRÉE PRINCIPALE DU COLLÈGE.

Photo Pasquet.

Les jeunes élèves sont entourés de soins spéciaux. Ils suivent un règlement particulier comportant les adoucissements réclamés par leur âge.

Un médecin attaché au Collège y fait chaque matin sa visite.

Un régime alimentaire varié assure aux élèves une nourriture substantielle et abondante.

Emulation.

Les principaux moyens d'émulation sont : les notes journalières, le livret scolaire, les compositions et les concours, les bulletins trimestriels, le tableau d'honneur, la proclamation solennelle et publique des résultats scolaires.

A la rentrée des classes, chaque élève se munit d'un *Livret Scolaire*, grâce auquel les Parents peuvent suivre, semaine par semaine, les efforts de leurs enfants. Chaque mois, il leur indique les résultats obtenus aux Examens.

Le dimanche, après la proclamation des Notes hebdomadaires, le Frère Directeur remet à chaque élève son *Livret* : les Parents sont instamment priés d'en exiger la présentation régulière, et d'y apposer leur signature à la fin de chaque mois. Ce contrôle fréquent leur permet d'apporter à l'action des maîtres un concours éclairé et efficace.

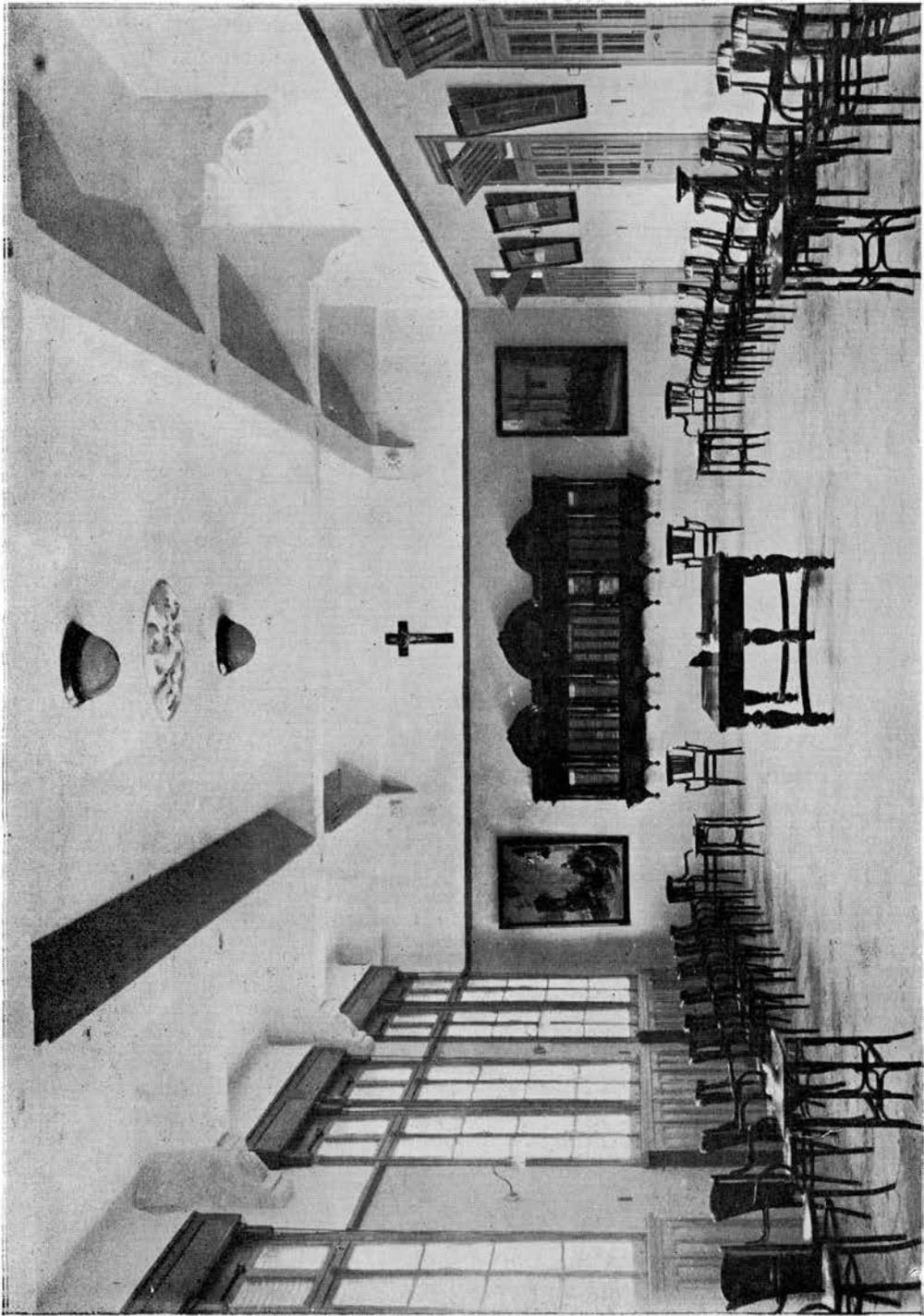
Les Parents des élèves pensionnaires sont renseignés par le moyen d'un bulletin hebdomadaire joint à la correspondance de leurs enfants.

Le **Prix d'Honneur** est attribué, en fin d'année, aux élèves ayant obtenu les $\frac{2}{3}$ du maximum des notes, à la condition toutefois qu'ils n'aient mérité aucune mauvaise note de discipline durant l'année scolaire.

Le *Prix de Satisfaction Générale* est attribué aux élèves ayant la moitié du maximum des notes : ils ne doivent pas avoir mérité plus de 20 mauvaises notes de discipline.

Les *Compositions* ont lieu à la fin de chaque mois sur les diverses spécialités du programme. Trois fois par an, se font les grands *Examens trimestriels* dont les résultats détaillés sont inscrits sur le *Livret scolaire*.

Pour être admis à passer dans la classe supérieure, l'élève doit obtenir 50 $\frac{0}{10}$ du total des points attribués aux trois *Examens trimestriels*. Le premier examen a pour coefficient 1, le deuxième, coefficient 2 et le troisième, coefficient 3.



LE GRAND PARLOIR.

Photo Pasquet.

Tout élève quittant le Collège avant les examens de fin d'année perd son droit à l'inscription au *Palmarès* ; son nom paraît toutefois dans le classement général d'après les notes obtenues pendant l'année scolaire.

Admission des élèves.

Le Collège reçoit quatre catégories d'élèves : des *externes*, des *quart-pensionnaires*, des *demi-pensionnaires* et des *pensionnaires*, mais pendant l'année scolaire seulement.

Tout élève doit produire en rentrant :

1^o Un *certificat de bonne conduite* délivré par le chef de l'établissement d'où il vient :

2^o Un *certificat de revaccination* récente.

Les élèves anciens sont rigoureusement tenus de retenir leur place au Collège, *avant le 1^{er} Septembre* : faute d'avoir pris cette précaution, ils s'exposent à ne pas trouver de place à la rentrée.

Succursales.

Pour éviter un trop long parcours aux jeunes enfants des centres éloignés du Collège Saint-Marc, des Succursales ont été établies dans les différents quartiers de la ville et de la banlieue.

Collège Sainte-Catherine.

Collège Saint-Michel, Attarine.

Collège du Sacré-Cœur, Moharrem-Bey.

Collège Saint-Gabriel, Sporting.

Collège Saint-Joseph, Ramleh (Station Bacos).

Le programme d'enseignement dans les succursales est établi de manière à permettre aux élèves de continuer, sans **transition**, leurs études au Collège Saint-Marc.

Les succursales ne reçoivent pas de pensionnaires.

Outre les succursales payantes, les Frères ont aussi établi, dans les quartiers de la ville et de la banlieue, des *Ecoles Gratuites*, qui permettent à leur population scolaire, de suivre des cours d'études appropriés.

Ecole Gratuite Sainte-Catherine.

Ecole Gratuite de la Sainte-Famille (Bab-Sidra).

Ecole Gratuite de Bacos (Ramleh)



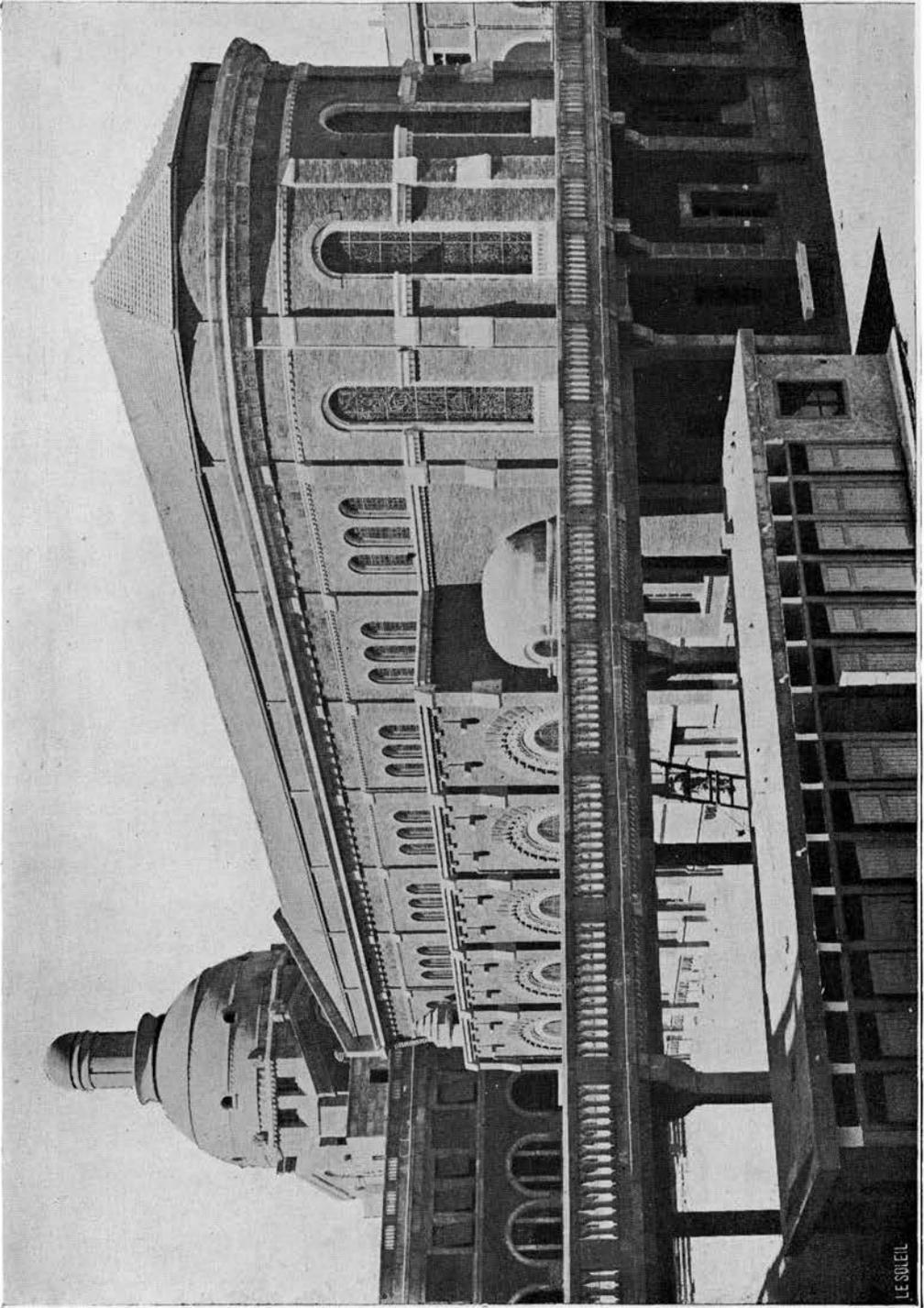
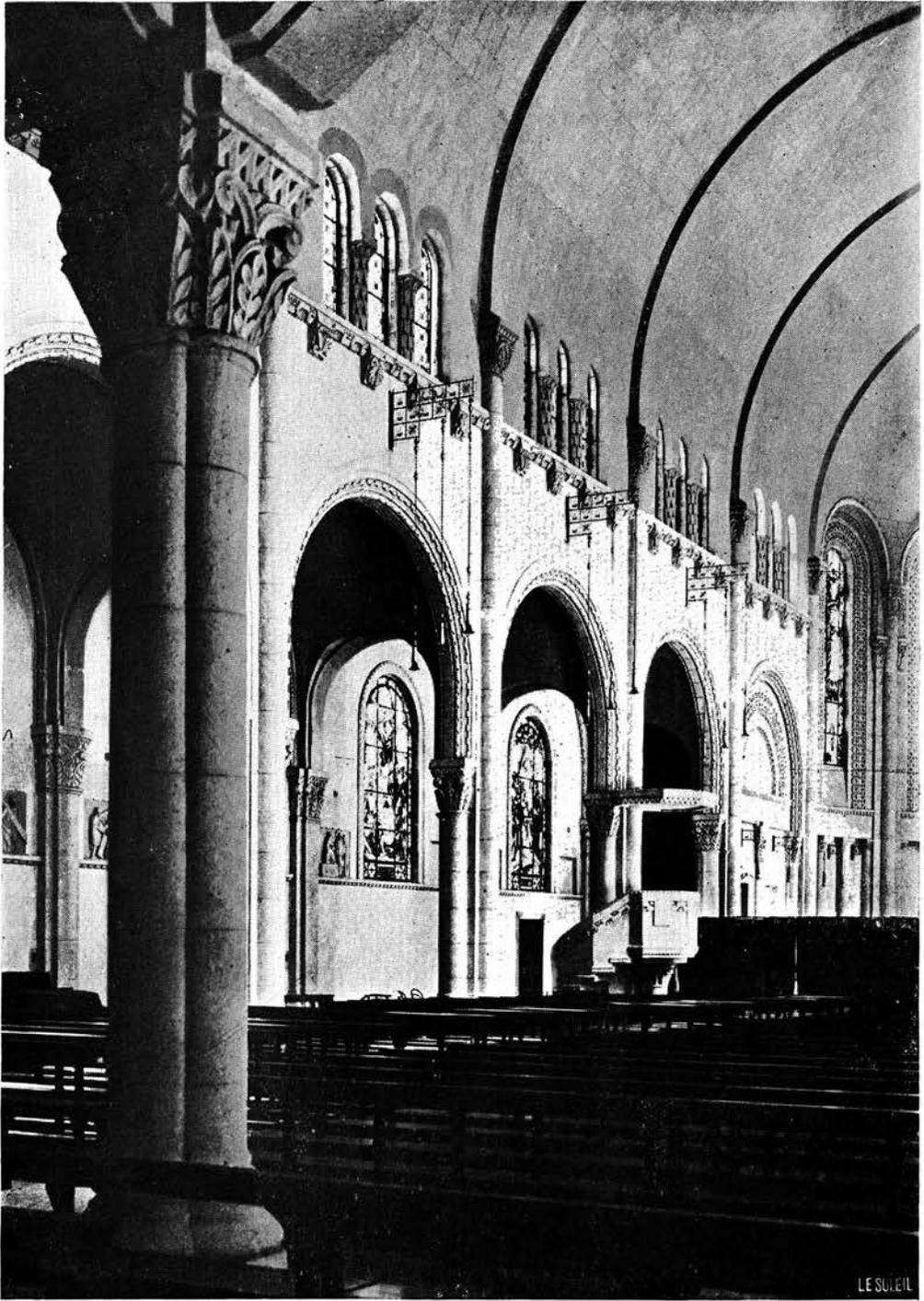


Photo Pasquet.

LA CHAPELLE.



UN DES COTÉS DE LA CHAPELLE.

Photo Pasquet.

